

BHASE n°14 (mars 2015)

Préface de Clément Wingler pp. 3-8

Inventaire de la série N pp. 10-110

1 N – Biens communaux pp. 10-43

2 N – Bois pp. 44-54

3 N – Eaux pp. 56-63

4 N – Propriétés. Bâtiments divers pp. 64-99

5 N – Biens nationaux pp. 100-105

6 N – Concessions au cimetière pp. 106-110

Table des 25 illustrations p. 111-113



BHASE n°14

Bulletin historique et archéologique du Sud-Essonne



Clément Wingler

LES BIENS COMMUNAUX DANS LES ARCHIVES D'ÉTAMPES Inventaire de la Série N (1789-1982)



mars 2015

ISSN 2272-0685

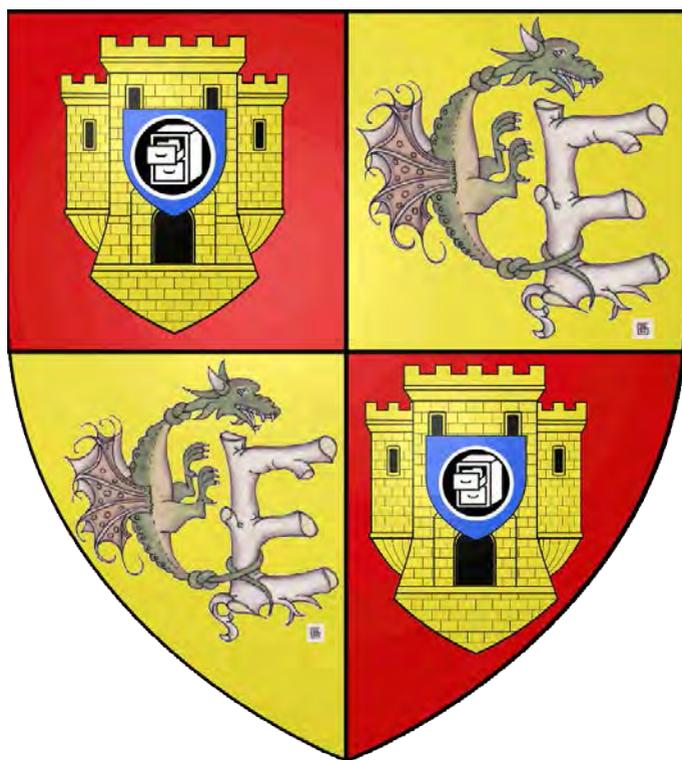
Publication du *Corpus Étampois*,
et, pour ce numéro, des *Archives Municipales d'Étampes*.

Directeur de publication : Bernard Gineste
12 rue des Glycines, 91150 Étampes

redaction@corpusetampois.com

BHASE n°14

Bulletin historique et archéologique du Sud-Essonne



Numéro coédité par le Corpus Étampois
et les Archives Municipales d'Étampes

mars 2015

Ce numéro du BHASE est une deuxième version numérique d'un ouvrage publié par les Archives Municipales d'Étampes, au format A4, et avec un tirage papier limité, sous le titre :

COLLECTION OUTILS ET DOSSIERS - VOLUME 1

Clément WINGLER

**LES BIENS COMMUNAUX
DANS LES ARCHIVES D'ÉTAMPES**

Inventaire de la Série N (1789-1982)

Archives municipales d'Étampes

Avril 2015

La présente édition dans le cadre du BHASE n'en diffère que par le format et la mise en page.

Préface

L'intérêt grandissant du public pour l'histoire d'Étampes aux XIX^e et XX^e siècles nous conduit à engager la refonte des anciens instruments de recherche élaborés par les Archives municipales avant l'an 2000. Plus complets, car tenant compte de la découverte ou de l'entrée dans les fonds communaux de documents dont l'existence était ignorée il y a vingt ans, les nouveaux inventaires se veulent aussi plus détaillés, plus attractifs grâce aux techniques modernes d'impression, et aussi plus aisément accessibles puisque consultables en ligne sur le site internet de la Ville d'Étampes et celui du Corpus Étampois, où ils feront l'objet d'enrichissements réguliers.

Pour inaugurer cette nouvelle collection des « outils et dossiers », nous nous sommes intéressés aux documents de la série N du cadre de classement traditionnel des Archives communales, en l'occurrence à la série qui regroupe – pour la période de 1789 à 1982 – les pièces relatives aux « biens communaux, terres, bois et eaux », à l'exclusion de celles sur les « édifices communaux » que le même cadre de classement range dans la série M (à savoir les monuments et établissements

publics) et de celles sur le « régime des eaux » (dont les rivières) qui ressortissent de la série O.

Dans le cas d'Étampes, la série N est représentée par cent trente-six dossiers, ce qui en fait la plus petite (1,80 ml) après celle des cultes à l'époque concordataire (série P). Le plus notable de ses dossiers est peut-être celui des titres de propriété du bois et de la tour de Guinette (cote 1 N 10), lequel permet de retracer les péripéties de l'ancien donjon royal entre le moment où il est vendu au titre des biens nationaux (en 1796) et celui où il intègre le patrimoine de la Ville (en 1859-1860). Le lecteur intéressé par ce qui a pu subsister du système défensif d'Étampes au XIXe siècle pourra également consulter avec profit les dossiers 1 N 1 et 1 N 2 dont les pièces concernent notamment la tourelle du rempart donnant sur le Jeu de Paume (1800-1813).

D'une manière plus générale la série N illustre l'effort des municipalités successives pour donner de l'air à ce qui ne s'appelle pas encore le plan d'urbanisme. La plupart des acquisitions de terrains et d'immeubles faites par la collectivité s'expliquent en effet par le projet de tracer des promenades, des voies nouvelles, des places qui désengorgent et sont autant de traits d'union entre les habitants et les quartiers. Ainsi en est-il de l'aménagement d'une promenade publique à Coquerive entre 1801 et 1847 (1 N 7), du percement de la rue Paul-Hugo en 1826-1827 (4 N 1), de l'extension de la place Dauphine (place de la Nouvelle-Comédie) en 1845-1846 (4 N 2), de l'agrandissement de la place de l'Hôtel-de-Ville en 1898 (1 N 18 et 4 N 9 à 4 N 12), et plus récemment de l'urbanisation des pentes et du quartier de Guinette par des logements à loyer minimum (1 N 25 et 1 N 26), de l'aménagement du carrefour du Pont-de-Pierre en 1961-1963 (1 N 27), de la percée de la grande sente de la Juine en 1971-1974 (4 N 26), et de

l'agrandissement de la place de la Gare en 1974-1976 (1 N 35 et 1 N 36).

Nous savons que les moments de guerre ont souvent des conséquences dévastatrices pour les propriétés communales. Si le patrimoine d'Étampes sort indemne du premier conflit mondial, les édiles se doivent de trouver durant toute la période et au-delà des logements pour les soldats et les réfugiés, au besoin en louant des immeubles privés (4 N 16) ainsi que des moulins dont celui du Port (4 N 17) et le moulin Bascle (ou Badran inférieur), que la Ville finit par acheter en 1921 (4 N 18). Éloignée de la zone des combats entre 1914 et 1918, la localité subit en revanche des bombardements pendant la Deuxième Guerre mondiale, qui font d'elle une ville-martyr. Dix-sept dossiers versés par le service municipal en charge des finances rappellent l'étendue des sinistres pour les bâtiments communaux et le parcours du combattant qu'il a été nécessaire de suivre afin d'obtenir entre 1944 et 1963 des indemnités pour dommages de guerre (4 N 20). À titre d'exemple, le dossier 4 N 20.15 retrace les étapes de reconstruction (entre 1945 et 1962) de l'aile gauche de la salle des fêtes, ancienne sous-préfecture, de nos jours école de musique (4 N 20.15).

Parfois, les acquisitions de biens immobiliers justifiées par de grandes réalisations entraînent la disparition d'immeubles vénérables qui avaient façonné l'histoire locale. Le percement de la rue Paul-Hugo s'accompagne de la destruction des vestiges de l'ancienne boucherie, dont quelques titres de propriété ont fort heureusement survécu : ils sont annexés à l'acte d'achat de cette propriété par la Ville (4 N 1). C'est aussi le cas pour la salle de spectacles des époux Hoyau, rasée en 1845-1846 pour agrandir la place de l'Ancienne-Comédie (4 N 2). Enfin, certains projets initialement ambitieux ont vu leur cours dévié pour raisons diverses. Lorsque la Ville achète en

1971-1972 deux propriétés non bâties entre la caserne des pompiers et la rivière, elle pense pouvoir y construire un centre administratif regroupant mairie et sous-préfecture ; en définitive, ces terrains donneront naissance au square du 19-Mars-1962 (1 N 29). Et quand la commune décide d'acquérir la Villa des Lys en 1976, c'est avec l'idée non suivie dans les faits d'en tirer un logement pour le secrétaire général de la mairie et de convertir son jardin en parc pour les habitants du quartier Saint-Martin (4 N 29).

En revanche, d'autres projets sont couronnés de succès, comme l'achat successif de maisons rue du Perray (aujourd'hui, rue de la République) entre 1858 et 1868, de manière à disposer en propre d'une salle d'asile et d'une école des filles pour le quartier Saint-Pierre (4 N 4, 4 N 5 et 4 N 7). Bien que généralement soucieuse de conserver son patrimoine, la Ville sait aussi se séparer de terrains devenus inutiles ou les affermer. En 1870 elle aliène au profit d'Achille Blot la vieille ruelle de la Sonnette (dite aussi ruelle du Tour-du-Chat), située aux abords immédiats de la place Saint-Gilles (1 N 14) ; quatre ans plus tard, elle vend au fondeur Lory une partie de la ruelle Saint-Jean (1 N 16), et en 1976 elle se sépare d'un terrain boulevard Berchère, permettant ainsi à la Caisse d'épargne d'aménager un parking (1 N 33). En outre, ville à la campagne, Étampes confie volontiers l'exploitation de prés, de jardins marais, et d'autres biens fonciers communaux à des agriculteurs et à des artisans. Louis Richaud exploite en 1812 un pré au Petit Saint-Mars (1 N 6), la même année un cordier acquitte le droit d'entreposer son matériel dans la tourelle du rempart, tout en établissant ses filoirs le long du Jeu de Paume (1 N 2), et dans la première moitié du XIXe siècle des pièces de terre appartenant à la Ville sont cultivées par des agriculteurs locataires aux abords de la porte Saint-Jacques (1 N 8), mais aussi à la vallée Collin où se trouvent du reste la foire aux

chevaux (1 N 9) et en 1870 une scierie mécanique (1N 15). Des baux de location de jardins marais situés promenade des Prés sont encore conclus en 1890 (1 N 18). Une autre source de revenus appréciable pour la collectivité est la mise en adjudication de la coupe et de la vente de l'herbe des sentes et fossés, et surtout des arbres bordant les promenades communales ainsi que les rivières. Dans la série N, trente et un dossiers traitent de la question entre 1801 et 1907. Les essences rencontrées sont très majoritairement des peupliers et des ormes, parfois des frênes et des platanes. Un cas particulier est celui de l'abattage en 1834 des arbres plantés sur l'ancien cimetière Notre-Dame, attenant à la promenade du Port, où doit être établi un nouveau Jeu de Paume (2 N 15).

Quant aux pièces relatives aux « eaux » (puits publics, mares et abreuvoirs...), elles sont assez peu nombreuses. Il faut néanmoins retenir le dossier sur le puits de Sainte-Barbe entre 1809 et 1842, lequel est d'abord situé assez loin face au portail occidental de l'église Saint-Basile, puis déplacé et reconstruit en raison de la gêne qu'il représente pour les usagers toujours plus nombreux de la grand-route de Paris à Orléans (3 N 2), mais aussi les minces dossiers sur les puits de la rue Saint-Mars (3 N 2), du carrefour Aux-Chats (3 N 3), de la rue du Sablon (3 N 9) et de la rue Sans-Pain (3 N 4), sans oublier les puits des hameaux de Guignonville (3 N 8), de L'Humery (3 N 6) et du Chesnay (3 N 7). Il faut noter que les Archives conservent aussi le dossier d'acquisition par la Ville de la mare de Guignonville en 1863 (3 N 10) et les pièces administratives qui permettent de suivre les projets d'alimentation en eau des écarts ruraux entre 1930 et 1960 (3 N 17 à 3 N 20).

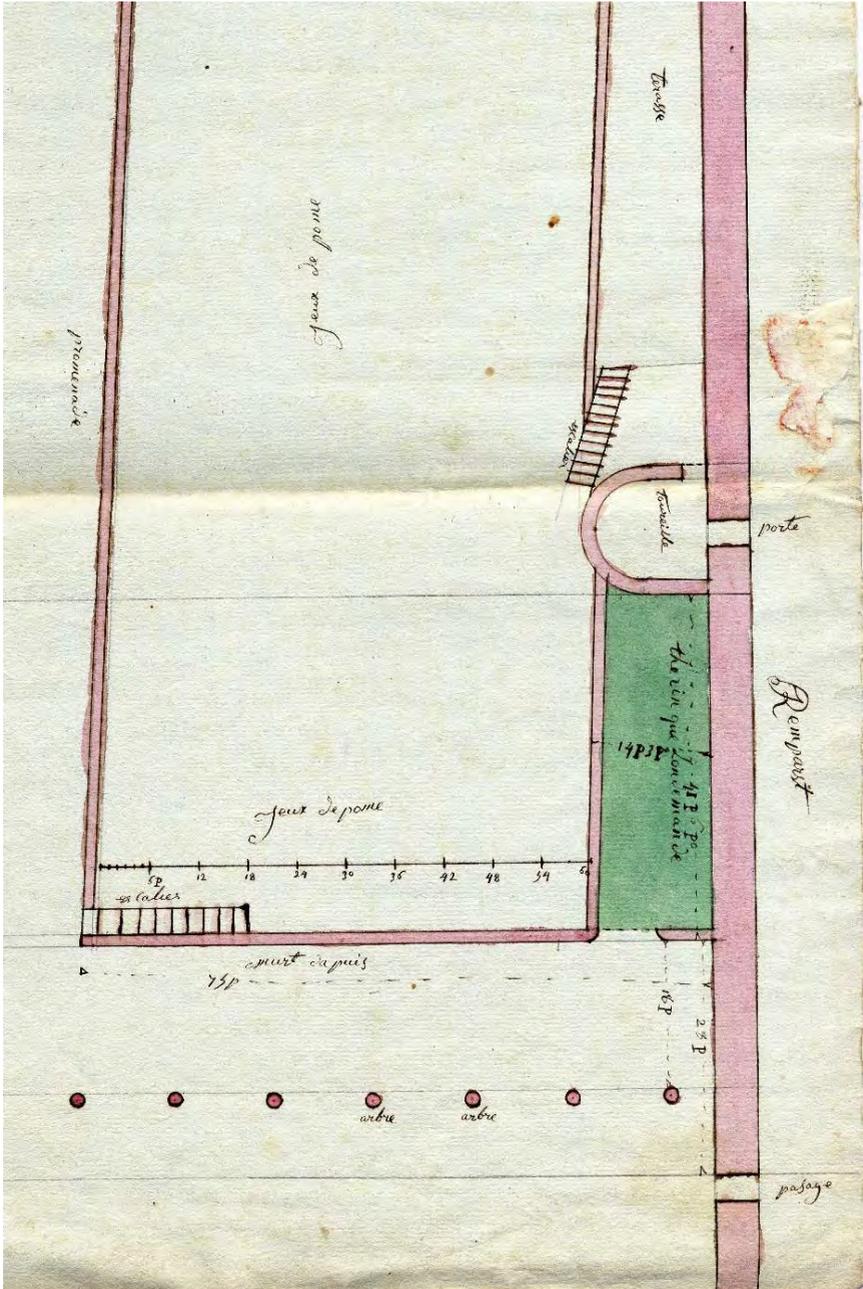
Pour conclure ce court aperçu, il nous reste à évoquer brièvement la sous-série 5 N, représentée par quatre dossiers sur les adjudications ou la restitution de biens nationaux entre 1792

et 1801, et la sous-série 6 N, qui rassemble treize registres et dossiers sur les concessions dans les cimetières d'Étampes entre 1819 et 1935.

Clément Wingler
Directeur des Archives Municipales d'Étampes

Sommaire

1 N – BIENS COMMUNAUX	pages 10-43
2 N – BOIS	44-54
3 N – EAUX	56-63
4 N – PROPRIÉTÉS. BÂTIMENTS DIVERS	64-99
5 N – BIENS NATIONAUX	100-105
6 N – CONCESSIONS AU CIMETIÈRE	106-110
Table des 25 illustrations	111-113



Plan de situation du terrain Jacques Rabereau, du Jeu de Paume et de la tourelle du rempart en date de 1800 (1 N 1)

INVENTAIRE DE LA SÉRIE N

1 N – Biens communaux

1 N 1 [ancienne cote 1 N 7] – Acte sous seing privé : bail pour 18 ans à Jacques Rabereau, tourneur en bois, domicilié rue de l'Hospice, du terrain de la Ville situé entre la tourelle des remparts donnant sur le Jeu de Paume et le parapet au bout du dit Jeu (6 ventôse an VIII/25 février 1800). – Comprend : plan de situation du terrain, du Jeu de Paume et de la tourelle du rempart – plume et aquarelle, sans mention d'échelle, 29 x 45 cm, [an VIII/1800]).

1 N 2 [ancienne cote 1 N 8] – Dossier de la tourelle du rempart, au Jeu de Paume : lettre du préfet au directeur des Domaines, à propos des objets immobiliers de la commune d'Étampes, et considérant comme inaliénables notamment l'écurie qui dépend de l'Hôtel de Ville et la promenade de l'Ouche Saint-Martin – servant de champ de foire –, mais aliénable la tourelle du rempart [du Jeu de Paume] (19 mai 1812) ; rapport de l'ingénieur des ponts et chaussées préconisant que le terrain appartenant à la Ville le long de la rampe de Guinette demeure inaliénable (3 juin 1813) ; correspondance entre la Ville et le sous-préfet, à propos du projet d'aliénation de la tourelle du rempart, actuellement

destinée à recevoir les instruments du jeu de paume et louée par la Ville à un cordier dont les filoirs sont établis le long du Jeu de Paume faisant partie de la promenade – tourelle du rempart que la Ville souhaite être reconnue inaliénable (25 mai et 12 juin 1813) ; état des revenus possédés par la commune d'Étampes en biens ruraux et communaux (4 mai 1813) ; courrier du maire au sous-préfet, relatif au dit état (10 mai 1813) ; inventaire des titres, plans, baux, papiers et renseignements concernant les biens de la commune d'Étampes cédés à la Caisse d'amortissement par la loi du 20 mars 1813 et qui ont été remis par le maire au receveur des Domaines à Étampes (16 avril 1813) ; état des biens de la commune d'Étampes qui se trouvent dans les exceptions prononcées par la loi du 20 mars 1813 (23 septembre 1813).

1 N 3 – État des prés, sentes et pâtures appartenant à la commune d'Étampes, et projet d'adjudication du curage des fossés qui se trouvent le long des sentes (ainsi que de la coupe de leur herbe) [1803-1804] ; pétition des riverains de la nouvelle promenade Henri-IV (établie entre la porte Dorée et la porte des Lions) en vue d'obtenir l'autorisation d'établir un alignement au sommet de l'élévation causée par ladite promenade (17 juillet 1830) ; lettre de Valentin Prévost, charron demeurant grande rue Saint-Jacques, proposant que la Ville lui vende son terrain situé à l'angle de la rue Saint-Jacques et de la rue du Lion d'Argent, lequel terrain est attenant des bâtiments de l'école communale (2 avril 1869) ; lettre de M. Thorin proposant que la Ville lui vende son terrain vague situé à l'extrémité de la sente du pont de Saint-Gilles (15 mars 1866) ; lettre de Baptiste Lainé, propriétaire rue du Perray, s'engageant à faire l'acquisition d'une parcelle de terrain appartenant à la Ville, rue du Perray (1er août 1866).

1 N 4 – Registre des adjudications de la mairie d'Étampes (du 27 mars 1807 au 21 novembre 1810) contenant cinquante feuillets, 18 x 24 cm.

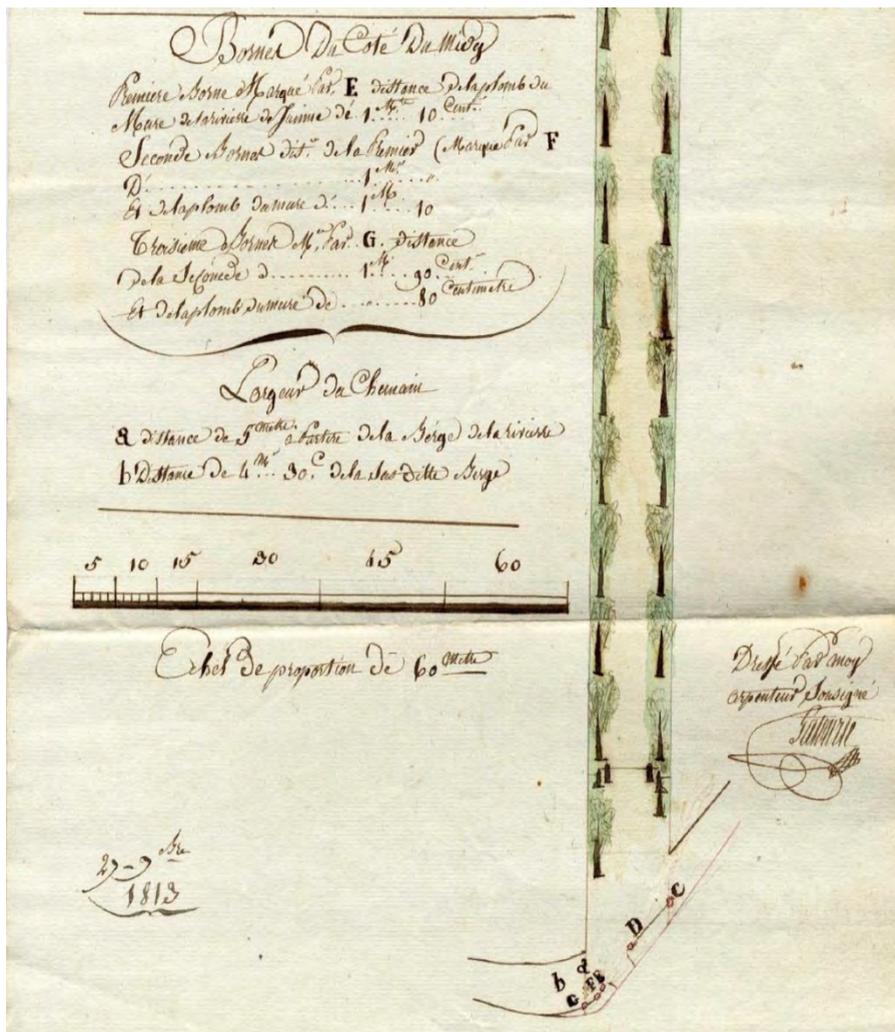
1 N 5 – Registre des adjudications de la mairie d'Étampes (du 29 décembre 1810 au 1er août 1818) contenant cinquante feuillets, 18 x 24 cm.

1 N 6 [ancienne cote 1 N 5] – État détaillé des terres appartenant à la Ville et qui sont louées à Louis Alexandre Richault : pré sis prairie du Petit Saint-Mars, terre labourable à Saint-Martin (au-dessous le Temple et au-dessus le moulin de Vaujouan, et aussi au champtier du Gros-Liénard ou des Roches) (20 février 1812) ; 7 pièces de correspondance entre la Ville et le sous-préfet, à propos des poursuites à exercer contre le sieur Richault, en vue d'obtenir le paiement de ce qu'il doit et la résiliation de son bail (1811-1812) ; autorisation donnée à la Ville par le préfet de poursuivre ledit Richault et sa femme Marie Anne Darblay, et de faire prononcer la résiliation de leur bail (6 mars 1812) ; délibération du Conseil municipal du 16 décembre 1811 relative à cette affaire.

1 N 7 – Échange entre la Ville et le sieur Guettard, champtier de Coquerive [du Port] et ruelle de Vendôme, pour l'établissement d'une promenade publique (1801-1847). – Comporte : Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal d'Étampes, séance extraordinaire du 17 octobre 1813 : avis favorable donné à l'échange de terrain entre la Ville et Romain Étienne Guettard-Baron ; autorisation préfectorale de convoquer le Conseil municipal (6 octobre 1813) ; procès-verbal d'arpentage, mesurage et bornage du terrain Guettard, dressé le 27 septembre 1813 par Alexis Latourte (plume et aquarelle sur papier, 28 x 110 cm) ; rapport d'expertise d'Antoine Fricaud et de Jean-Baptiste Peschard, évaluant le

prix des terrains dont l'échange est prévu : premièrement (appartenant au sieur Guettard) une portion de pré situé entre la nouvelle promenade du Port et sis entre les deux rivières, tenant au canal de décharge du moulin du sieur Gerosme et d'autre bout sur la Juine, deuxièmement (appartenant à la Ville) deux petites portions de terre au bout de ladite promenade et tenant d'un côté à la promenade et de l'autre au mur soutenant la berge de la Juine en face du moulin, et troisièmement (appartenant à la Ville) un petit terrain situé près de l'abreuvoir au bout de la ruelle de Vendôme et faisant partie de la promenade des anciens remparts de la ville (28 septembre 1813) ; deux plans du petit jardin appartenant à la Ville et sis près l'abreuvoir de la ruelle du Mouton (Latourte, arpenteur, plume et encre rouge, 22 x 28 cm, 29 juillet 1820) ; acte sous seing privé de transaction entre la Ville et Romain Pierre Guettard [marchand meunier demeurant à Étampes, au moulin des Fontaines], en son nom et représentant son père Romain Étienne Guettard : transaction stipulant que la plantation de la nouvelle promenade [du Port ou de Coquerive] restera en l'état, que les arbres plantés par le sieur Guettard seront déplantés et reportés, qu'il sera planté à frais communs des bornes sur les limites des propriétés respectives, et que la Ville cédera au sieur Guettard le terrain situé au bout de la ruelle de Vendôme, 22 messidor an IX [11 juillet 1801] ; extrait du registre des délibérations du Conseil municipal du 1er mai 1809 demandant au maire de faire ratifier ladite transaction par les autorités ; quatre pièces relatives à l'enquête de commodo et incommodo préalable au projet d'échange (27-29 novembre 1813) ; procès-verbal de l'enquête (1er décembre 1813) ; lettre au maire, non signée et non datée, mais postérieure à l'hiver an XIII (1805), dont l'auteur retrace les étapes de l'affaire Guettard, de l'établissement de la promenade de Coquerive (ou promenade du Port) par la commune, de ses plantations, et de l'arche servant de passage aux eaux de la propriété de M. Mahy, l'auteur de la lettre

demandant aussi l'autorisation d'enlever des pierres à l'ancienne église Saint-Pierre, pour continuer l'arche de la partie d'eau du sieur Mahy en face de sa propriété ; procès-verbal établi par Jean Sagot, notaire à Étampes, de dépôt en son étude, par Charles Bouraine, maire d'Étampes, de deux pièces écrites, l'une d'un acte passé le 25 floréal an XII [25 mai 1804] entre la commune et Pierre Gérosme, propriétaire du moulin du Port, acte contenant différents échanges de terrain pour l'établissement d'une promenade, et l'autre acte étant la copie de la loi du 29 ventôse an XII [20 mars 1804] autorisant lesdites conventions (10 prairial an XII/30 mai 1804) ; procès-verbal de dépôt (aux minutes du notaire Venard) de deux actes, l'un sous seing privé, de transaction entre la Ville et Romain Pierre Guettard, en son nom et représentant son père Romain Étienne Guettard, à propos de la promenade de Coquerive ou du Port, acte du 22 messidor an IX [11 juillet 1801] enregistré à Étampes le 28 septembre 1813, et l'autre acte étant l'ampliation de l'ordonnance du roi du 2 juillet 1823 contenant ratification du dit acte de transaction (24 novembre 1824) ; procès-verbal de l'huissier Houdin, à la requête de Mathurin Laurent Millochau et de Françoise Gérosme, son épouse, protestant contre la manière dont la Ville a réalisé ladite promenade et ses plantations au voisinage des prés dont les intéressés sont propriétaires (25 août 1847) ; lettre de Hêtre Dramard (avocat représentant Innocent Gérosme, frère de Pierre Gérosme) adressée au préfet et qui rappelle l'achat (le 6 mai 1791) par M. Gérosme père, à M. Petit de Laborde, de terrains faubourg Evezard, promenade du Port, sur lesquels ont été élevés l'ancien moulin du Port et le moulin neuf du Port, lettre par laquelle Innocent Gérosme proteste contre le non-respect par la Ville de l'exécution des clauses de l'acte d'échange du 29 ventôse an XII [20 mars 1804] (21 janvier 1819).



Procès-verbal d'arpentage, mesurage et bornage du terrain Guettard à Coquerive, dressé le 27 septembre 1813 (1 N 7)

Plan du petit Jardin

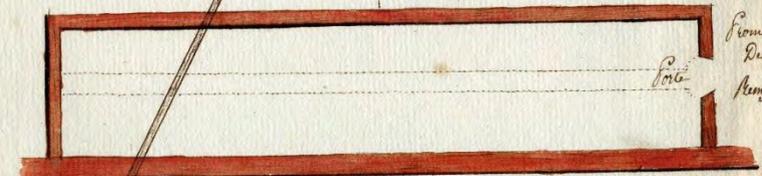
Appartenant à la Ville de Clamart sis près l'abreuvoir de la ruelle du Mouton.

Le 29 Mars. Adont Denis Compris dans la
 Propriété du dit Jardin dont l'Évaluation Est De
 Cent quatrevingt six Mètres Carrés qui sont
 Ou Denis Verbal fait le 29 Mars Cent dix
 Le vingt sept Septembre Par May. Louis qui a comparé le 29 Mars
 1880

(Signature)
 Louis

M^r Hammy

Symphorien Regard



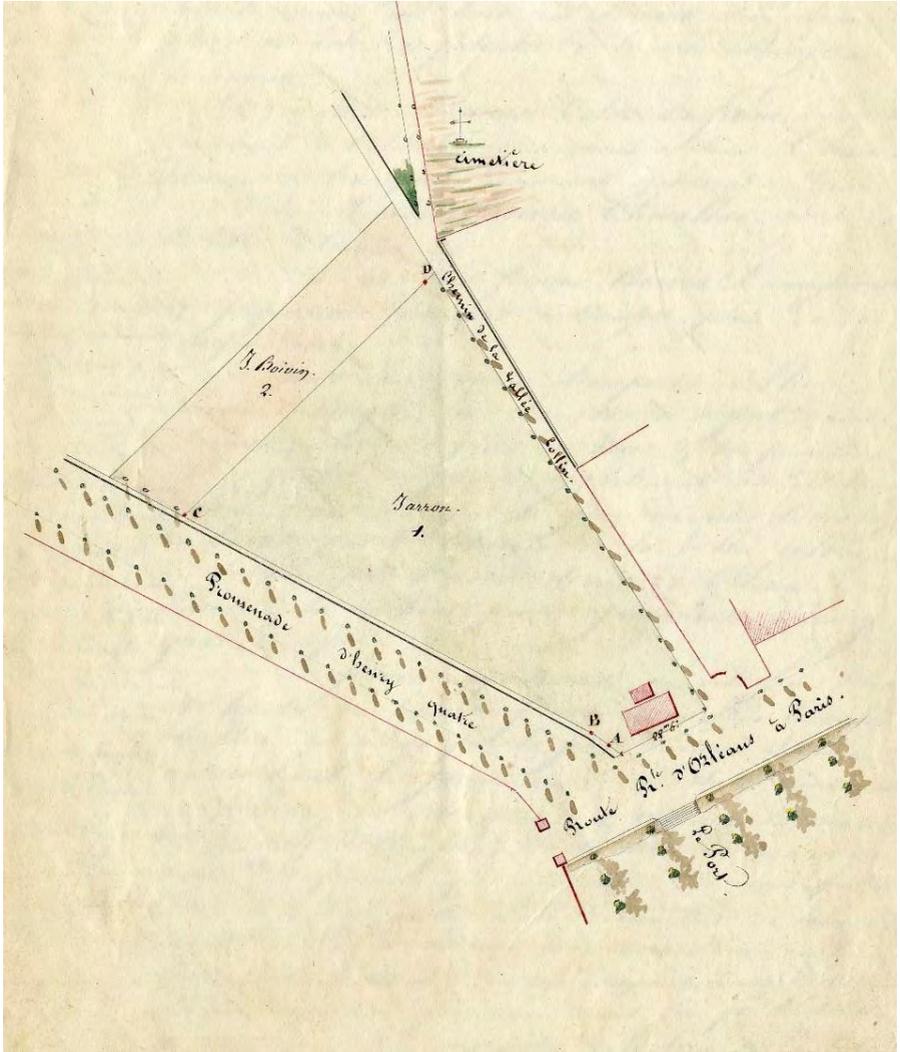
Promenade
 Rue
 Amoy



Echelle de proportion de vingt Mètres Et
 de six Mètres pour Mètre

(Signature)

Plan du petit jardin appartenant à la Ville et sis près l'abreuvoir de la ruelle du Mouton dressé le 29 juillet 1820 (1 N 7)



Plan de situation de terrains situés entre, d'une part la porte Saint-Jacques, le bureau de l'octroi, le haut de la place du Port et la pointe du Petit-Caporal, d'autre part le cimetière Notre-Dame et Saint-Basile, dressé le 3 février 1832 (1 N 8)

1 N 8 – Propriétés de la Ville d'Étampes : location au sieur [Mathurin] Sauvé d'une pièce de terre près de Guinette, chemin de la Vallée-Collin [route de Dourdan] (1801-1824). – Comporte : courrier du sous-préfet au maire, l'informant que le sieur Sauvé a dégradé l'accotement de la route royale, anciennement départementale numéro 4, à la hauteur de la rampe de Guinette, et qu'il devra réparer les dégâts sous huitaine (23 février 1824) ; courrier du maire au sieur Sauvé, relatif à l'affaire susnommée (24 février 1824) ; procès-verbal de bornage par Pierre Louis Bertrand, géomètre arpenteur, de deux pièces de terre sises au champ-tier de la porte Saint-Jacques, tenant au chemin de la Vallée-Collin, à la grande route d'Orléans à Paris et à la promenade Henri-IV, appartenant l'une à Charle (sic) Jarron et l'autre à Jean François Boivin [procès-verbal accompagné d'un plan de situation des terrains entre, d'une part la porte Saint-Jacques, le bureau de l'octroi, le haut de la place du Port et la pointe du Petit-Caporal, d'autre part le cimetière Notre-Dame et Saint-Basile – plume et aquarelle, 17 x 24 cm] (3 février 1832) ; courrier au maire d'un expéditeur non identifié dénonçant les empiétements dangereux de Mathurin Sauvé aux dépens de l'accotement de la route royale numéro 4 de Corbeil à Mantes [chemin de la Vallée-Collin] (28 janvier 1824) ; trois baux à loyer pour neuf années, à Mathurin Sauvé et à Marie Liard, sa femme, d'un terrain appartenant à la Ville et situé à la suite de l'ancien fossé, en montant du Port à Guinette (1er pluviôse an IX/21 janvier 1801, 26 mars 1810 et 13 décembre 1819).

1 N 9 – Expropriation à la Vallée-Collin (1840-1857) : quittance par Charles Philippe Boulland, marchand boucher, à la Ville d'Étampes, suite à l'expropriation pour cause d'utilité publique d'un terrain compris entre la foire aux chevaux [lieu-dit La Vallée-Collin], la route impériale numéro 191 et le chemin latéral longeant le chemin de fer [boulevard Henri-IV et

porte Saint-Jacques], terrain cadastré B 847 (étude Daveluy, 31 décembre 1857) ; vente du dit terrain par Floréal Robert, veuve de Josué Jacob Boulé, et par Georges Hutteau et Adélaïde Ermance Boulé, son épouse, à Charles Philippe Boulland (étude Godin, 1er avril 1856) ; acte de vente du dit terrain par Athanase Colas Desfrancs et Flore Marie Jarron, son épouse, à Josué Jacob Boulé (étude Godin, 15 avril 1841) ; acte de notoriété concernant la famille Jarron (étude Ronceray à Orléans, 15 mai 1840).

1 N 10 [anciennes cotes 1 N 6 et 1 N 9] – Titres de propriété du bois et de la tour de Guinette. – Comporte : adjudication à la requête de Jean-Marie Narcisse Auguste Babin de Grandmaison, capitaine d'infanterie en retraite, et de son épouse Marie Françoise Turodin, à Mme Floréal Robert, veuve de Josué Jacob Boullé, du bois de Guinette (bois taillis et hautes futaies, dans lesquels se trouve la tour de Guinette et un pavillon) tenant d'un long midi la promenade Henri-IV dite promenade du Haut et d'autre long notamment au levant la promenade du Haut prolongée ou ancienne route de Dourdan (étude Godin, 24 décembre 1854) ; adjudication à la requête d'André Dieudonné Guignepin, huissier, et de son épouse Louise Sophie Huteau, à Auguste Grandmaison, capitaine d'infanterie, demeurant rue Saint-Jacques, d'une terre sise terroir d'Étampes, entourant la tour de Guinette, tenant d'un long au boulevard Henri-IV et de l'autre à la route d'Étampes à Dourdan (étude Dramard, Étampes, 17 octobre 1830) ; acte de vente par Jean-Baptiste Pailhet, architecte demeurant à Étampes, et son épouse Marie-Jeanne André, à Pierre Boivin, cultivateur à Étampes, et à son épouse Louise Véronique Pinet, du terrain entourant la tour de Guinette, contenant et y comprenant l'emplacement de la tour et des murs adjacents, lequel terrain tient au levant aux remparts et au nord notamment au chemin pavé de Dourdan (étude Dramard, Chalo-Saint-Mars,

5e jour complémentaire an IV/21 septembre 1796) ; administration du département de Seine-et-Oise : vente [au titre des Domaines nationaux] à Pierre Étienne Delaville, serrurier, demeurant à Étampes, d'une maison qui dépend des ci-devant religieuses de la Congrégation, et sise au lieu-dit carrefour des Religieuses, ainsi que d'un terrain dit « la tour de Guinette », ledit terrain engagé à Louis-Philippe Joseph d'Orléans (9 fructidor an IV/26 août 1796 – copie certifiée conforme du 12 mai 1832) ; arrêté du préfet autorisant M. de Grandmaison à planter une haie vive sur son terrain le long de la route numéro 191 de Corbeil à Mantes (23 février 1831) ; acte sous seing privé entre Auguste Grandmaison et Louis Cantien Delepine, prévoyant que dès son entrée en jouissance du terrain de Guinette, le premier louera au second une pièce de terre sur ledit terrain, bordant le boulevard Henri-IV (17 octobre 1830) ; acte sous seing privé entre Auguste Grandmaison et Louis Cantien [De]lepine, le second se désistant de son bail (21 novembre 1831) ; note non signée et non datée rappelant, d'une part les conditions de l'adjudication à M. Delaville du terrain dit « la tour de Guinette », le 9 fructidor an IV/26 août 1796, d'autre part les conditions de la vente du même terrain par M. Pailhès à M. Boivin, le 5e jour complémentaire an IV/21 septembre 1796 ; note non signée et non datée commentant les titres de propriété successifs de la tour entre 1796 et 1830 ; certificat (établi par M. Bertrand [géomètre]) de mesurage du bois d'agrément de Guinette, appartenant à M. de Grandmaison (9 décembre 1854) ; six lettres à propos du terrain de Guinette, écrites par Léon de Laborde (15 janvier 1842), M. de Grandmaison (1er juillet 1845 et 13 décembre 1845), et le maire d'Étampes (21 juin 1851, 11 août 1855 et 26 janvier 1860) ; acte sous seing privé : promesse de vente par Félicie Tailleux à la Ville d'Étampes, du bois de Guinette où se trouvent la vieille tour et un joli pavillon (21 mars 1859) ; arrêté du préfet autorisant la Ville d'Étampes à acquérir ladite

propriété de Félicie Tailleux (27 septembre 1859) ; déclaration tenant lieu de quittance pour ladite acquisition (25 septembre 1860) ; quittance par Félicie Tailleux à la Ville d'Étampes (étude Daveluy, 1er février 1860) ; testament de Louis Prosper Pétigny, curé de Notre-Dame d'Étampes (étude Daveluy, 15 mars 1853) ; inventaire après le décès de Louis Prosper Pétigny, curé de Notre-Dame d'Étampes [et oncle de Félicie Tailleux] (étude Daveluy, 2 août 1856) ; acte de vente par Félicie Tailleux à la Ville d'Étampes du bois de Guinette où se trouvent la vieille tour et un joli pavillon (étude Daveluy, 11 octobre 1859 – dépôt de l'approbation, 21 novembre 1859) ; notoriété après le décès de Louis Prosper Pétigny, curé de Notre-Dame d'Étampes [et oncle de Félicie Tailleux] (étude Daveluy, 31 juillet 1856) ; acte de vente par Mme Floréal Robert, veuve de Josué Jacob Boulé, à Louis Prosper Pétigny, prêtre chanoine honoraire du diocèse de Versailles, curé doyen de Notre-Dame d'Étampes, du bois de Guinette où se trouve la vieille tour et un joli pavillon (étude Godin, 1er mai 1855).

1 N 11 – Courrier du sieur Cazet, propriétaire à Villesauvage, au maire d'Étampes, proposant que la commune lui vende une portion de terrain dont elle est propriétaire au hameau de Villesauvage, aboutissant à la route impériale numéro 20 et « dans laquelle existe une mare commune presque toujours à sec » (3 avril 1864) [demande restée sans suite].

1 N 12 – Échange de propriétés, en exécution du plan d'alignement, entre la Ville d'Étampes et Eugène Baron ainsi que Rose Thérèse Gresland, son épouse, lesquels acceptent de recevoir de la Ville une portion de terrain sise rue Saint-Jacques et rue de la Levrette, et de céder à la Ville une portion de terrain également sise rue Saint-Jacques et rue de la Levrette (étude Daveluy, 19 et 20 septembre 1865).

Acte Immuable

Acte pour compensatoire aux

Ardeant Simonpierre Dramard,

Notaire public résidant à Châtot saint Mars chef lieu de canton
d'Ampeis hors les Murs Département de Seine et Oise sous le
régime ci après nommé.

Suront Presens le citoyen Jean Baptiste Pailhet, architecte,
demeurant à Ampeis Section du midi Et la citoyenne Marie Jeanne
Andrie son Epouse qu'il autorise au Effet des présentes Etant ce jour
à Châtot saint Mars.

*Acte Compromis pris
cette Date*

Lesquels ont par ces présentes volontairement vendu, cédé, quitté et
délié des maintenant et pour toujours Promis et se sont obligés
conjunctivement et solidairement l'un pour l'autre un deux deux pour deux et
sous les renonciations accoutumées aux vendeurs de droit de Garantie de
toutes dettes, hypothèques, dons, donations et aliénations généralement
quelconques.

Au Citoyen Pierre Boivin Doucteur & cultivateur, demeurant audit
Ampeis, Section du nord, Et à la citoyenne Louise Peronique Bonnet
son Epouse, qu'il autorise au Effet des présentes, etant ce jour à Châtot
Saint Mars. à ce presens et acceptans acquiescans pour eux leurs
Procuriers ou ayants cause, l'objet dont la désignation suit.

Septerain entourant la cidevant tour de Guinette situé audit
Ampeis, sur lequel se trouve une petite Lingerie de Bois, dont l'enceinte
en y comprenant l'emplacement de la tour et des Murs adjacens. Ceste
Mise se verra cinquante quatre Mètres, correspondant à trois arpent
Enant au levant aux remparts, au nord entourant au couchant, au pignon
pari de Dourdan, au nord et au midi aux citernes lechaule et carrossières.
C'est à dire que le terrain se compose de, sous l'arce

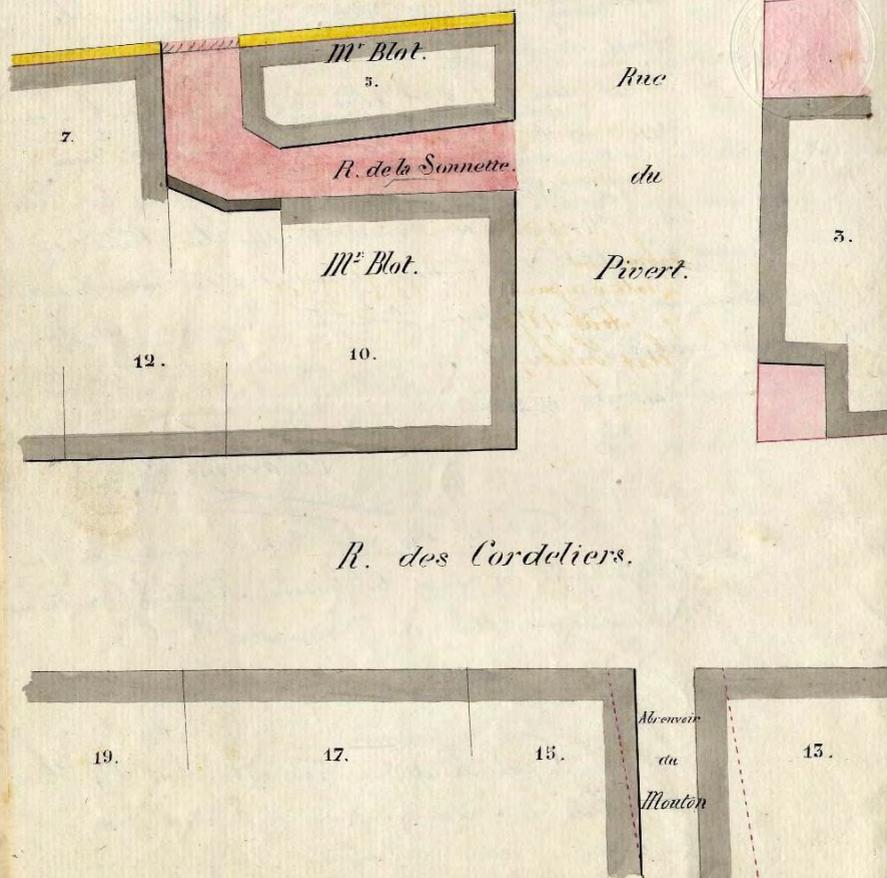
Acte de vente par J.-B. Pailhet à Pierre Boivin du terrain entourant et contenant la tour de Guinette, en date du 21 septembre 1796 (1 N 10)

1 N 13 – Affectation hypothécaire par François Isaac Bouché, marchand de bois, et Angélique Joséphine Feugère, son épouse, à la Ville d'Étampes, de vingt-cinq pièces de terre au terroir de Boigneville, les époux Bouché s'étant rendus adjudicataires pour neuf années consécutives des droits de location des places sur les marchés et foires de la ville d'Étampes (étude Daveluy, 25 juin et 1er juillet 1867).

1 N 14 [ancienne cote 1 N 15] – Projet d'aliénation de la ruelle de la Sonnette [dite aussi ruelle du Tour-du-Chat], au profit d'Achille Blot, propriétaire à Étampes, domicilié 29 rue du Haut-Pavé. – Comporte : trois courriers de M. Blot exposant sa demande (décembre 1869-janvier 1870) ; note sur l'opportunité de l'aliénation, ladite ruelle étant sans intérêt pour la circulation aux abords du marché de la place Saint-Gilles (mars 1870) ; arrêté du préfet relatif à l'enquête de commodo et incommodo (11 avril 1870) ; arrêté du préfet désignant l'architecte Letavernier pour procéder à l'expertise de ladite ruelle (12 avril 1870) ; enquête de commodo et incommodo (mai 1870) ; courrier d'Achille Blot à la Ville, par lequel ce dernier s'engage à respecter l'alignement (22 mai 1870) ; arrêté du préfet autorisant la Ville à aliéner au profit de M. Blot la ruelle de la Sonnette située entre la place Saint-Gilles et la rue du Pivert (9 août 1870), entre deux de ses propriétés ; rapport d'expertise de la rue de la Sonnette, par l'architecte Letavernier (comporte un plan de situation, plume et aquarelle, 18 x 25 cm, 10 mai 1870).

PLAN.

Place St Gilles.



Plan de situation de la rue de la Sonnette, dressé le 10 mai 1870 (1 N 14).

1 N 15 – Propriétés de la Ville d'Étampes : location des terrains situés entre la route numéro 191 de Corbeil à Mantes et le cimetière Notre-Dame et Saint-Basile [route de Dourdan, vallée Collin] (1851-1872). – Comporte : courrier d'Antoine Bourdon au maire, lui demandant de résilier le bail du terrain de la vallée Collin, sur lequel il avait établi une scierie mécanique (18 juin 1872) ; bail à loyer du dit terrain [bail accompagné d'un plan du terrain dressé par le géomètre Bertrand, le 25 juin 1866, plume et aquarelle, 42 x 28 cm] (10 juillet 1867) ; extrait du registre des délibérations du Conseil municipal d'Étampes, séance du 8 juin 1871 : acceptation de louer au sieur Godefroy une parcelle de terrain longeant la route de Dourdan, vallée Collin ; courrier d'A. Élie, entrepreneur de menuiserie, adressé au maire et relatif aux palissades du terrain anciennement loué à Antoine Bourdon et dont il a continué le bail (avril 1871) ; courrier du même au maire, à propos de l'autorisation qui lui a été donnée par la Ville de déposer provisoirement du bois en face du cimetière Notre-Dame (17 mai 1867) ; extrait du registre des délibérations du Conseil municipal d'Étampes, séance du 25 mai 1869 : acceptation de renouveler le bail à M. Duclos d'une pièce de terre appartenant à la Ville et sise vallée Collin ; bail du dit terrain, passé avec Charles et Jules Duclos, négociants en laine (21 février 1859) ; bail du dit terrain à Paul Esprit Duclos, marchand de laine [bail accompagné d'un plan du terrain dressé par le géomètre Bertrand, le 10 janvier 1851, et mentionnant le sentier des Carrières et les sablonnières appartenant à la Ville – plume et encre rouge, 42 x 28 cm] (21 janvier 1851).

1 N 16 – Aliénation d'une partie de la ruelle de Saint-Jean, au profit de Jean-Pierre Lory, fondeur, et d'Anne Désirée Passavent, son épouse, demeurant rue du Moulin-à-Peau, laquelle portion de ruelle est comprise entre deux de leurs propriétés, l'une servant à l'exploitation de l'usine de fonderie de fonte de seconde fusion, l'autre de jardin potager. – Comporte : deux courriers de M. Lory exposant sa demande (12 janvier 1868, 26 juin 1870) ; acte sous seing privé de ladite vente (10 juin 1874) ; arrêté du préfet relatif à l'enquête de commodo et incommodo (15 janvier 1872) ; arrêté du préfet désignant l'architecte Letavernier pour procéder à l'expertise de ladite ruelle (12 janvier 1870) ; courrier de M. Deschamps, riverain, à la Ville, protestant contre le projet d'aliénation (sans mention de date) ; arrêté du préfet autorisant la Ville à aliéner au profit de M. Lory une partie de la ruelle Saint-Jean (25 août 1874) ; plan de situation de la ruelle et des propriétés Lory, établi par le géomètre Danger (plume et aquarelle sur toile, 1/200^e, 27 x 19 cm, sans mention de date).

1 N 17 – Bail à loyer par la Ville à Louis Augustin Couvé, maître charron, pour trois années, d'un grand clos situé entre le chemin de fer de Paris à Orléans et la promenade, avec le bâtiment qui s'y trouve (20 juin 1874).

1 N 18 – Actes sous seing privé : deux baux à loyer (par la Ville d'Étampes) à Victor Alexandre Hubert, jardinier, pour neuf années, d'un jardin marais sis promenade des Prés et attenant à l'école des garçons (29 juin 1881 et 10 novembre 1890) ; bail à loyer par Eusèbe Alphonse David, propriétaire, à la Ville d'Étampes, d'une partie de remise rue Haute-des-Groissonneries (4 août 1881) ; bail à loyer par Thérèse Rose Boudier à la Ville d'Étampes, pour neuf années, d'une maison sise au Petit-Saint-Mars et destinée au logement du receveur de l'octroi municipal (31 juillet 1882) ; bail à loyer par Désiré

Jules Couteau, garde champêtre, à la Ville d'Étampes, de deux chambres froides dans l'immeuble sis 42 rue de la Boucherie, lesdites chambres étant destinées à servir d'asile de nuit pour les voyageurs indigents (14 novembre 1884) [voir aussi **1 N 19**] ; bail à loyer par Xavier Fourgeau, propriétaire, à la Ville d'Étampes, pour trois, six ou neuf années, d'un immeuble situé 15bis rue des Belles-Croix, pour servir d'habitation au receveur de l'octroi municipal (1er juin 1882) ; contrat par lequel Xavier Fourgeau s'engage à construire deux bâtiments à l'entrée de l'avenue de Bonnevaux, sur la promenade des Prés, à l'extrémité nord-est du Marché franc, avec façade sur la promenade des Prés, la Ville se chargeant de faire les fondations, et bail de location à la Ville des dites constructions à partir du 1er janvier 1889, pour douze années (12 octobre 1888) ; bail à loyer par la Ville et pour une durée de neuf années, à Ernest Eugène Labbé, marchand bimbélotier, demeurant place de l'Hôtel-de-Ville, du droit exclusif d'apposer des affiches ou des cadres pour les recevoir, sur tous les murs contournant la propriété de M. Labbé du côté de la nouvelle place de l'Hôtel-de-Ville (20 juin 1898) ; étude Prat-Marca : dépôt d'acte sous signatures privées avec reconnaissance d'écriture par le maire de la Ville d'Étampes et François Pourrageaud, négociant, le 4 juin 1898 : bail à ferme fait et donné par la Ville à M. Pourrageaud, pour la perception des droits de place et de stationnement dans la ville, sur les dépendances de la grande voirie : routes nationales numéros 20 et 191, et pour la perception des droits de place les jours de marché sur les places Notre-Dame, de l'Hôtel-de-Ville et Saint-Gilles (20 février 1896).

1 N 19 – Actes sous seing privé : bail de fermage donné pour neuf années à la Ville d'Étampes, par Émélie Rousseaux, d'un terrain sis champtier du Haut-de-Guinette, cadastré section B 1597 (16 juillet 1891) ; bail de location donné pour neuf années à la Ville d'Étampes, par Désiré Jules Couteau, garde champêtre, de deux chambres froides dans l'immeuble sis 42 rue de la Boucherie, lesdites chambres étant destinées à servir d'asile de nuit pour les voyageurs indigents (25 juillet 1893).

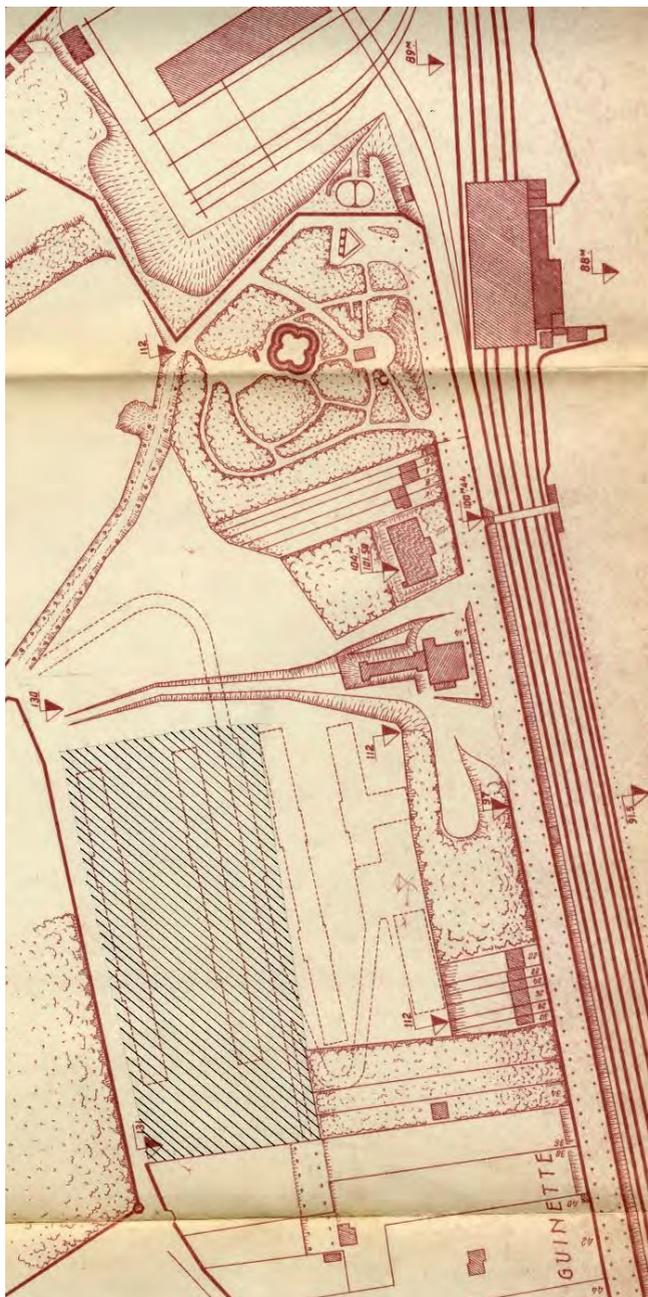
1 N 20 – Vente par Émile Gabriel Robillard, concierge, et Stéphanie Claire Guyard, son épouse, à la Ville d'Étampes, d'une parcelle de terrain incorporée à la voie publique par suite de reprise d'alignement, et située promenade des Prés (étude Prat-Marca, 30 octobre et 13 décembre 1898) ; bail par Claude Marie Robillard, Joseph Dominique Robillard et Marie Anne Villette, veuve de Michel Dominique Robillard, à Charles Morin, jardinier, et Marie Céleste Bertrand, son épouse, d'un jardin marais à Étampes, lieu-dit Le Petit-Versailles, promenade des Prés, derrière le Juineteau (étude Daveluy, 5 et 10 novembre 1868) ; quittance relative à la vente par Agnès Julie Séjourné, veuve de Paul Esprit Duclos, à la Ville d'Étampes, d'un jardin marais situé entre la porte Saint-Fiacre et le pont aux Dames, à cause de l'acquisition Robillard, mitoyenne (étude Daveluy, 3 avril 1880) ; liquidation de la communauté et succession Florat d'Étampes : Louis Antoine Florat, Thérèse Anne Préaux, sa défunte épouse, et Joséphine Nathalie Florat, épouse de Louis Henri Luquay de la Brousse (étude Godin, 30 décembre 1842).

1 N 21 – Vente par Charles Augustin Minet, maçon, à la Ville d'Étampes, d'un terrain situé le long de la rue Rose-Chéri et de la rue des Aveugles, terrain cadastré H 738 : acte d'acquisition amiable (20 avril 1906).

1 N 22 [ancienne cote 608 W 16] – Bail par la commune de Boissy-la-Rivière à la Ville d'Étampes, d'un terrain à tourbe au lieu-dit Le Village, tenant à la chaussée de Chanteloup, ceci afin d'extraire et d'exploiter de la tourbe devant servir à l'approvisionnement en combustible de la population civile d'Étampes (étude de Gandt, 1er décembre 1917, et acte rectificatif du 22 décembre 1917).

1 N 23 [ancienne cote 608 W 18] – Vente par Édouard Edmond Riquois et son épouse Marie Désirée Rétif, à la Ville d'Étampes, de prés sis lieu-dit Le Milieu de la Prairie (étude de Gandt, 8 avril 1922).

1 N 24 [ancienne cote 608 W 13] – Pièces relatives au jardin Guettard : délibération du Conseil municipal du 9 décembre 1932 relative à la location du dit jardin à M. Sellier, jardinier, demeurant château de Vaudouleurs ; liste des outils du jardin, vue pour prise en charge [1932] ; note préparatoire pour la séance du Conseil municipal du 31 octobre 1944 qui aura à examiner une nouvelle demande de bail de M. Sellier, pour ledit jardin ; copie de lettre du 1er avril 1949 à Mme Sellier, l'informant que désormais la Ville exploitera elle-même le jardin Guettard ; copie de lettre du 21 juin 1949 à Mme Sellier, lui proposant le rachat par la Ville de sa serre au jardin Guettard, et courrier de réponse positive de l'intéressée (25 juin 1949).



*Plan de situation des propriétés de l'Armée de l'Air sises
Pente-de-Guinette, en 1952 (1 N 25)*

1 N 25 [ancienne cote 677 W 2] – Constructions provisoires de Guinette : acquisition par la Ville d'Étampes [d'anciens terrains militaires du ministère de l'Air] sis lieudit Pentes-de-Guinette et cadastrés section B 1729 à 1741 P ; acquisition en vue d'un projet de construction de logements à loyer minimum (1935-1955). – Comporte : plan figuratif [des pentes de Guinette, du chemin du Pont-Saint-Jean, de la promenade supérieure de Guinette, des réservoirs, de la cité provisoire et de la ferme de Guinette] (sans indication d'échelle ni de date) ; demande de déclaration d'utilité publique : enquête (1954) ; plans parcellaires des propriétés de la Base aérienne d'Étampes [Bataillon de l'Air 110, Mondésir-Guillerval] sises Pente-de-Guinette (1/2500^e, octobre 1951 et avril 1952) ; plan de situation des propriétés de l'Armée de l'Air sises Pente-de-Guinette (1/5000^e, [1952]) ; correspondance entre la Ville d'Étampes et le ministère de la Défense, secrétariat d'État aux forces armées (Air) [général Maurice Challe] (1951-1952) ; arrêté préfectoral de déclaration d'utilité publique du changement d'affectation des terrains domaniaux nécessaires à la réalisation du projet susvisé (1955) ; historique de la propriété des terrains : pièces administratives et de correspondance relatives à l'acquisition des dits terrains par le ministère de l'Air (1935-1940) : expropriation de Marie Penot, veuve Mille (terrain cadastré B 1733 et B 1734 P), et vente à l'État par Pierre Louis Marcel Bouilloux-Lafont, et aliénation par la Ville d'Étampes à l'État de la parcelle B 1732 ; acquisition par la Ville d'Étampes des parcelles cadastrées B 1743 à 1746 P, Pentes-de-Guinette, appartenant à Louise d'Aleyrac, veuve de Raimond de Chambaudouin d'Erceville (1950-1954) ; plan parcellaire des terrains appartenant au comte d'Erceville (1/2500^e, octobre 1951) ; avis favorable des Domaines (octobre 1953).

1 N 26 [ancienne cote 670 W 17] – Extension du quartier de Guinette (2e opération) : acquisition de terrains par la Ville d'Étampes (1960-1964). – Comprend : Département de Seine-et-Oise : rapport descriptif préliminaire sur l'état actuel des lieux (1961) ; enquête d'utilité publique (1962) ; avis d'estimation des Domaines (27 octobre 1962 et 16 février 1963) ; pièces de correspondance (1962-1964) ; plan d'ensemble des terrains Couté et Kayatt de Chessé, aux lieux-dits La Vallée-Collin, Guinette, Pente-de-Guinette, Murger-de-la-Bataille et Gros-Moreux (1/5000^e, sans mention de date) ; plan d'ensemble des terrains concernés sur le plateau de Guinette (1/2000^e ; Bonnamy, géomètre ; [1964]) ; arrêté préfectoral de déclaration d'utilité publique du 17 janvier 1963 ; état parcellaire cadastral du 17 janvier 1963. – Terrain de madame Godeau, bordant le chemin rural numéro 44, parcelle ZB 88, Murger-de-la-Bataille : avant-projet de construction de 109 logements. – Comprend : état descriptif sommaire (Léon Moyne et Claude Charpentier, architectes ; 27 mai 1963) ; plan de masse (1/2000^e, Léon Moyne et Claude Charpentier, architectes ; 27 mai et 4 novembre 1963) ; demande de permis de construire du 27 mai 1963 ; avant-projet de construction de 26 pavillons individuels : plan de masse (1/1000^e, Léon Moyne et Claude Charpentier, architectes ; 27 mai 1963) et devis descriptif sommaire (27 mai 1963) ; demande de permis de construire du 27 mai 1963 ; propriété de M. Huret, plateau de Guinette, chemin vicinal numéro 3 de Saint-Martin à Brières-les-Scellés, parcelle ZB 109 : projet de construction de 9 immeubles soit 144 appartements : esquisse de plan de masse (1/1000^e ; V. Elmayan, architecte ; 10 juillet 1963) ; esquisse de plan de situation (1/5000^e, V. Elmayan, architecte ; 10 juillet 1963) ; S.C.I. « La Ville Haute » [route nationale numéro 191, La Vallée-Collin] : avant-projet de construction d'immeubles : plan de répartition, plan de masse, plan de situation et plan parcellaire (1/1000^e et 1/10000^e, B. Allain et F. Prieur,

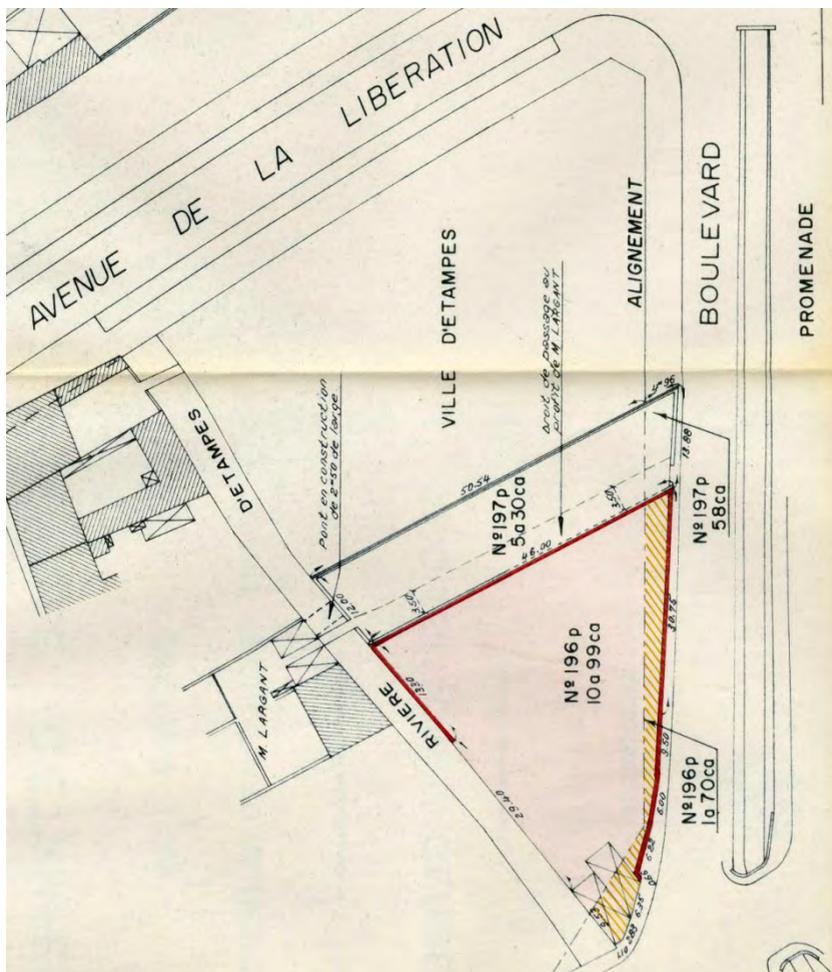
architectes ; juillet 1963) ; demande de permis de construire (sans mention de date) ; délibération du Conseil municipal du 12 juillet 1961 ; projet de construction d'immeubles et de pavillons individuels [plateau de Guinette ; RN191 – La Vallée-Collin ; Pente-de-Guinette, Murger-de-la-Bataille] : acquisition de terrains : esquisse de plan de masse et de mode d'occupation du sol [1/2000^e ; Jacques Starkier, architecte ; 2 mai 1962] ; plan de situation (1/10000^e, [1961]) ; pièces de correspondance (1961) ; ministère de la Construction : colline de Guinette à Étampes : plan d'urbanisme de détail (J. Starkier, architecte urbaniste, 30 juin 1960).

1 N 27 [ancienne cote 677 W 3] – Acquisition par la Ville d'Étampes du terrain des époux Guguin, cadastré section H 1154, lieu-dit Les-Quais-Bourbeux, pour l'aménagement du carrefour du Pont-de-Pierre, à l'angle de l'allée de Bonnevaux. – Comprend : devis descriptif établi par J. Guguin (21 septembre 1961) ; délibération du Conseil municipal du 21 février 1963 décidant l'acquisition ; arrêté préfectoral de déclaration d'utilité publique (27 août 1963) ; plan de situation du dit terrain (tirage de bleu, 1/2500^e, 21 x 27 cm, sans mention de date) ; plan de masse du dit terrain (tirage de bleu, 1/200^e, 21 x 27 cm, sans mention de date) ; état actuel du chalet sis sur ledit terrain (tirage de bleu et crayons de couleur, 1/500^e, 49 x 35 cm, sans mention de date) ; vue de l'actuelle et de la future façade, côté pont (tirage de bleu et crayon jaune, sans mention d'échelle, 57 x 24 cm, sans mention de date) ; vue de l'actuelle et de la future façade, côté nord (tirage de bleu et crayons de couleur, sans mention d'échelle, 57 x 24 cm, sans mention de date) ; extrait cadastral (1/2500^e) et plan de situation (1/10000^e) et plan de masse (1/200^e) (Bonnamy, géomètre, 85 x 28 cm, 27 août 1963).

1 N 28 [ancienne cote 676 W 1] – Acquisition de terrains pour l'accès au réémetteur de télévision : acquisition à l'amiable des terrains cadastrés section D 678 à D 688, lieudit Monte-à-Cheval, dont les propriétaires sont Marie Trévillet, Lucienne Carré née Berce, Geneviève Haudy épouse Dupeu, Marie-Thérèse Imbault née Breton, Françoise Marie Lefebvre (1967-1970). – Comporte : arrêté préfectoral de déclaration d'utilité publique (9 mars 1970) ; délibération du Conseil municipal des 23 juin 1967 et 21 août 1968 décidant l'acquisition ; stade du Pont-de-Pierre : plan (1/200^e ; Jean Bonnamy, géomètre ; [1967]) ; document d'arpentage (1/1000^e ; Jean Bonnamy, géomètre ; 1970) ; état parcellaire cadastral ; plan parcellaire, plan de situation (1967).

1 N 29 [ancienne cote 511 W 25] – Acquisition par la Ville du terrain de Maria Droual, veuve de Pierre Marie Gerbet, et de Marie-Claire Gerbet, terrain sis 76 boulevard Berchère, dans l'angle formé par ledit boulevard et la rivière d'Étampes (avec ancien lavoir en ruine) et cadastré AV323 [terrain destiné à l'implantation de bâtiments administratifs, avec le projet demeuré sans suite d'y installer la sous-préfecture et la mairie – ce terrain est devenu le square du 19 mars 1962] (étude Latournerie, 1er juillet 1972) ; plan de masse (1/500^e) et plan de situation (1/5000^e) et plan cadastral (1/1000^e) (Jean Bonnamy, géomètre, 122 x 30 cm, juillet 1971) ; délibération du Conseil municipal du 7 février 1972 acceptant la promesse de vente ; arrêté préfectoral de déclaration d'utilité publique (28 mars 1972) ; promesse de vente (14 décembre 1971) ; acquisition par la Ville du terrain de Lucienne Lecomte, Pascal Robert Lecomte, Louis Noël Lecomte et Michel Robert Lecomte, cadastré AV197, 76 boulevard Berchère (étude Caillault, 3 mars 1972) ; arrêté préfectoral de déclaration d'utilité publique (17 janvier 1972) ; délibération du Conseil municipal du 26 mai 1971 acceptant la promesse de vente ; promesse de vente (5 mai

1971) ; plan de masse (1/500^e) et plan de situation (1/5000^e) et plan cadastral (1/1000^e) (Jean Bonnamy, géomètre, 122 x 30 cm, juillet 1971) ; plan du percement de l'avenue de la Libération, qui doit être achevé fin décembre 1971 (1/200^e, 152 x 79 cm, juin 1967) ; avis d'estimation des Domaines (21 août 1970).



Plan du terrain Gerbet (auj. square du 19 mars 1962) en juillet 1971 (1 N 29)

1 N 30 [ancienne cote 511 W 27] – Acquisition par la Ville du terrain (parcelle de terre en friche) de Gabriel Chevallier, cadastré section ASN2, lieu-dit Le Pont-de-Pierre, et sis entre la rue de Gérofosse et la Juine, pour la construction d'un ouvrage destiné à l'alimentation de la base de loisirs (1970-1971). – Comporte : arrêté préfectoral de déclaration d'utilité publique (12 février 1971) ; délibération du Conseil municipal du 15 janvier 1971 décidant l'acquisition ; avis d'estimation des Domaines (20 août 1970) ; plan de masse (1/500^e) et plan de situation (1/5000^e) et plan cadastral (1/1000^e) (Jean Bonnamy, géomètre, 110 x 30 cm, décembre 1970).

1 N 31 [ancienne cote 511 W 28] – Cession par la SNCF à la Ville d'Étampes d'un terrain cadastré AW92, Pente-de-Guinette, pour la reconstruction du pont Saint-Jean (1970-1971). – Comporte : arrêté préfectoral autorisant l'opération (4 mars 1971) ; délibération du Conseil municipal du 9 juillet 1970 acceptant l'opération ; ligne de chemin de fer de Paris à Orléans : extrait du plan parcellaire (S.N.C.F. : Service de la voirie, tirage de bleu colorisé, 1/1000^e, 30 x 60 cm, 6 avril 1970) ; plan du terrain et du pont Saint-Jean (S.N.C.F. : Service de la voirie, tirage de bleu colorisé, 1/200^e, 80 x 39 cm, sans mention de date) ; procès-verbal de remise du dit terrain à la Ville (19 mai 1971).

1 N 32 [ancienne cote 511 W 29] – Acquisition par la Ville d'Étampes du terrain de Simone Marguerite Lacheney, épouse de Pierre Georges Jacheet, cadastré section ZY71, lieu-dit Les Pièces-de-la-Treille, en bordure du chemin vicinal 15, pour l'alimentation en eau des écarts ruraux [projet de construction d'un château d'eau au hameau de Villesauvage] (étude Caillault, 11 mars 1971) ; état descriptif et de division par Mme Jacheet (étude Caillault, 11 mars 1971) ; délibération du Conseil municipal du 21 avril 1970 acceptant l'opération ;

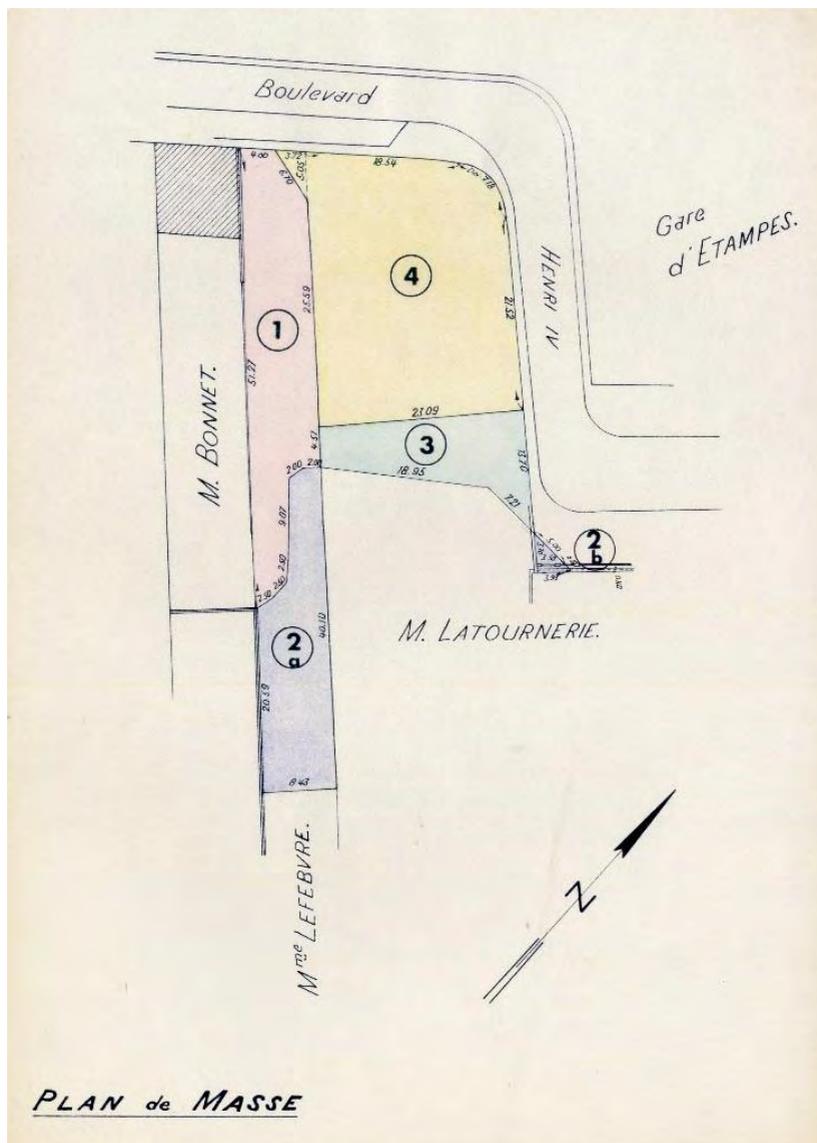
arrêté préfectoral de déclaration d'utilité publique (15 septembre 1970) ; plan de masse (1/200^e) et plan de situation (1/10 000^e) et plan cadastral (1/2000^e) (Jean Bonnamy, géomètre, 100 x 30 cm, sans mention de date) ; avis d'estimation des Domaines (18 août 1970) ; devis descriptif pour la fourniture d'un équipement électromécanique des stations de reprise de l'Humery et du Chesnay (entreprise Genicia, Paris, mars 1958) ; délibération du Conseil municipal du 4 juin 1958 acceptant l'opération et l'acquisition du dit terrain, appartenant à Pierre Jacheet, notaire à Romorantin ; extrait parcellaire [annulé] pour le programme d'alimentation en eau de Villesauvage : plan de masse (1/2500^e, 48 x 29 cm, 11 mars 1958).

1 N 33 [ancienne cote 608 W 27] – Aliénation du terrain municipal AV312, au profit de la Caisse d'épargne, boulevard Berchère, en vue de la création d'un parking. – Comprend : avis d'estimation des Domaines (18 octobre 1976) ; plan de masse (1/200^e) et plan de situation (1/5 000^e) et plan cadastral (1/1000^e) (Jean Bonnamy, géomètre, 88 x 30 cm, juin 1976).

1 N 34 [ancienne cote 670 W 13] – Projet d'acquisition par la Ville d'Étampes, pour construction d'ateliers et de garages municipaux, de la parcelle AH 79, sente des Capucins, appartenant à Palma Landré, 1971. – Comprend : avis d'estimation des Domaines ; extrait du plan cadastral et plan de situation (1/1000^e et 1/5000^e ; 15 juin 1971).

1 N 35 [ancienne cote 511 W20] – Cession par la Ville d'Étampes à Pierre Bonnet du terrain cadastré section AN627, boulevard Henri-IV, dans le cadre de l'opération d'extension de la place de la Gare [place du général Leclerc] (1974-1976). – Comporte : délibération du Conseil municipal du 24 septembre 1976 ; plan de masse (1/500^e) et plan de situation (1/5 000^e) et

plan parcellaire (1/1000^e) (Pierre Bonnet, géomètre, 88 x 30 cm, 8 juillet 1976) ; avis d'estimation des Domaines (7 avril 1976).



Plan de masse du terrain Latournerie près la gare, en 1976 (1 N 36)

1 N 36 [ancienne cote 511W19] – Échange de terrains entre la Ville d'Étampes et Antoine Auguste Latournerie, cadastrés sections AN28, 29 et 30, et compris entre le boulevard Henri-IV et la rue Louis-Moreau, dans le cadre de l'opération d'extension de la place de la Gare [place du général Leclerc] (1971-1977). – Comporte : avis d'estimation des Domaines (5 avril 1971 et 7 avril 1976) ; délibération du Conseil municipal du 24 septembre 1976 ; plan de masse (1/500^e) et plan de situation (1/5 000^e) et plan parcellaire (1/1000^e) (Pierre Bonnet, géomètre, 88 x 30 cm, 8 juillet 1976) ; arrêté préfectoral de déclaration d'utilité publique (22 octobre 1976) ; compromis d'échange (31 août 1976).

1 N 37 [ancienne cote 511 W 22] – Échange de terrains entre la Ville d'Étampes et Marie-Louise Geslin, veuve de Paul Dulu, cadastrés section AX22, lieu-dit Murger-de-la-Bataille, pour aménager l'intersection de l'allée du Docteur-Bourgois et la desserte piétonne des Glycines (1976-1978). – Comporte : délibération du Conseil municipal du 26 mai 1978 ; plan d'échange des propriétés : plan de masse (1/500^e) et plan de situation (1/5 000^e) et plan cadastral (1/1000^e) (Jean Bonnamy, géomètre, 84 x 30 cm, mai 1978) ; promesse d'échange (22 avril 1978).

1 N 38 [ancienne cote 670 W 15] – Projet d'acquisition par la Ville d'Étampes, pour extension du domaine public, de la parcelle AN 609, 1 rue Mauconseil et 6 rue du Cloître-Notre-Dame, appartenant à Claude Durand (1975–1977). – Comprend : avis d'estimation des domaines ; pièces de correspondance ; délibérations du Conseil municipal des 27 novembre 1975, 29 octobre 1976 et 29 avril 1977 ; extrait du plan cadastral et plan de situation (1/1000^e et 1/5000^e ; [1976]).

1 N 39 [ancienne cote 670 W 24] – Acquisition par la Ville d'Étampes du terrain de Jean Marcel Arnoult et Denise Brouillard, épouse Arnoult, cadastré BE 215 et sis à l'angle formé par la rue du Faubourg-Saint-Martin et la Rue de la Gare-Saint-Martin (1973-1980). – Comprend : document d'arpentage (Jean Bonnamy, géomètre ; 23 novembre 1978) ; promesse de vente (14 août 1978) ; avis d'estimation des Domaines (1973, 21 avril 1976 et 6 septembre 1978) ; délibération du Conseil municipal du 29 septembre 1978 ; arrêté d'autorisation préfectorale de l'acquisition (déclaration d'utilité publique, 23 octobre 1978) ; diverses pièces de correspondance (1978) ; plan topographique (Jean Bonnamy, géomètre ; 1/200^e ; mai 1975) ; plan de situation (1/5000^e, 17 février 1978) ; plan cadastral (1/1000^e) et plan de masse (1/200^e) (Jean Bonnamy, géomètre ; juin 1978) ; compte des déboursés, émoluments et honoraires (étude Kneppert, 17 juillet 1980).

Les points de l'acte n° 1221 sur un plan
long et étroit - *deux* - par 1816

N^o 1054

Cahier Des Charges Des Travaux De Travaux
De Cui Vingt arbres, savoir: 1^o treize
ornes etant depuis les Courelles dite du long
entre les petites divisions des pieux les murs du
rempart, jusqu'à la petite Courelle; 2^o -
deux ornés depuis la dite petite Courelle,
jusqu'aux fortifications; 3^o cinquante trois
ornés entre les remparts et les divisions -
d'Etampes, depuis les hautes extérieures jusqu'aux
murs du jardin des Belijours; 4^o trente
deux piquets entre les d. murs du rempart
et les divisions des pieux, depuis la d. Courelle
dite du long, jusqu'à la décharge de la
dite hautes extérieures; 5^o six depuis douze
plataces sur les berges de la division
dite du port (Côté gauche) entre les
deux allées parallèles de la promenade;
tous les d. arbres marqués par
l'impression d'un marteau ayant dans un
canton les lettres initiales D. C.

105

Ce jour trois quatorze d'embre
mil huit cent vingt six en cours de
de la lettre des m. les sous préfets de l'
arrondissement en date du trois d'embre
premier mois, et de la délibération du

Cahier des charges du 9 octobre 1826 (2 N 11)

2 N – Bois

2 N 1 – Cahier des charges et procès-verbal d'adjudication pour trois ans à Henry Montereau, demeurant rue d'Enfer, de la récolte et coupe de l'herbe de la sente Saint-Fiacre, de la sente du milieu des Prés, de la sente Saint-Gilles et de la sente près les Portereaux, et adjudication à M. Gatineau, jardinier demeurant rue des Cordeliers, de l'herbe de la sente des Portereaux ou de la Fontaine, de la sente vis-à-vis le moulin de l'Hospice, et de la sente au bas de Bressault ; et adjudication à Catherine Ruelle, aubergiste au Petit Saint-Mars, de l'herbe de la grande sente depuis le chemin du Petit Saint-Mars jusqu'au Juineteau, de la sente Tortillée, et de la sente du côté d'Ormoy (15 floréal an X/5 mai 1802) ; avis de mise en adjudication de la récolte et coupe de l'herbe des sentes de la ville (24 et 27 octobre 1817) ; état des biens fonciers non bâtis de la ville qui seront afferchés à partir du 1er janvier 1813, et cahier des charges de l'adjudication : prés au Petit Saint-Mars, terre labourable à Saint-Martin (près le moulin de Vaujouan), une pièce de terre à Saint-Martin (près le moulin Drot), anciens fossés de la ville (faubourg Saint-Martin, près la porte d'Orléans), terrain entre les Portereaux et l'abreuvoir Saint-Gilles, tourelle au bout du Jeu de Paume (avec entrée depuis le Jeu et depuis le rempart), et un ensemble de treize sentes (21

août 1812) ; acte sous seing privé entre le maire Charles Bouraine et le journalier Louis Langlois, demeurant rue Evezard, ce dernier acceptant la résiliation du bail qui lui a été fait en 1795 de la coupe de l'herbe des différentes sentes de la ville (4 brumaire an X/26 octobre 1801).

2 N 2 [comprend l'ancienne cote 2 N 26] – Coupe et vente de bois (1818 – 1821). – Comprend : cahier des charges et procès-verbal d'adjudication et vente à Robert Gagé, marchand de grains à Étampes, de frênes situés sur le terrain entre la petite rivière des Prés et les remparts de la ville (22 décembre 1818 : infructueux ; 4 janvier 1819) ; affiche de ladite adjudication (45 x 35 cm, 23 décembre 1818) ; affiche de ladite adjudication (35 x 45 cm, 3 décembre 1818) ; neuf pièces de correspondance entre le sous-préfet, la commune et le sieur Gagé, à propos de la procédure de mise en vente, et des dommages causés par la chute des arbres coupés, et des plaintes relatives au non-ramassage des pièces de bois coupées qui encombrant la promenade des Prés (septembre 1818 – août 1821 ; état estimatif des dits frênes qui sont sur la promenade des Prés, depuis la porte Saint-Fiacre jusqu'aux Portereaux (13 juin 1817).

2 N 3 – Devis estimatif et détaillé des plantations à exécuter derrière les remparts de la ville, depuis la porte des Lions jusqu'à la ruelle du Mouton (Joseph Magne père, terrassier, 6 août 1817) ; devis estimatif et détaillé des ouvrages en terrasses à exécuter derrière les remparts Saint-Gilles et Saint-Martin (Joseph Magne, entrepreneur de terrasses, 6 août 1817).

2 N 4 [ancienne cote 2 N 27] – Deux affiches annonçant l'adjudication de 143 frênes situés entre la petite rivière des Prés et le rempart de la ville : adjudication du 22 décembre 1818 (31 x 46 cm, imprimerie Dupré fils, 3 décembre 1818) ;

adjudication du 4 janvier 1819 (46 x 31 cm, imprimerie Dupré fils, 23 décembre 1818).

2 N 5 [comprend l'ancienne cote 2 N 3] – Coupe et vente de bois (1822 – 1882). – Comprend : extrait du registre des délibérations du Conseil municipal d'Étampes, séance du 6 février 1822 : décision de vendre les ormes plantés sur la promenade des Prés, le produit de la vente devant contribuer au financement de la route projetée d'Étampes à Pithiviers ; lettre du sous-préfet au maire relative à la même affaire (22 février 1822) ; estimation des dits ormes dressée par Louis Thomas Imbault, marchand de bois (30 janvier 1822) ; avis d'adjudication des ormes de la promenade des Prés, depuis le pont Aux-Dames jusqu'au pont Queneau (23 octobre 1823) ; procès-verbal de l'adjudication des ormes à Pierre Alexandre Thuillier, marchand de bois à Linas, et acte de tiercement (17 novembre 1823) ; sommation de l'huissier Aimé Dominique Houdouin, à la requête de la commune d'Étampes, à M. Limet père, marchand de bois à Etréchy, de procéder à l'arrachement des pieds d'arbres sur la promenade de la ville [depuis le pont de Saint-Gilles jusqu'aux Portereaux], lesquels lui ont été vendus et adjugés le 11 mars 1822 (11 mars 1823) ; cahier des charges et procès-verbal de ladite adjudication (11 mars 1822) ; copie de lettre du maire à M. Michau, architecte, le priant de constater les dommages causés par la chute des arbres dont le sieur Limet s'est porté adjudicataire (7 novembre 1822) ; devis établi par l'architecte Michau des ouvrages de maçonnerie à faire pour la réparation des bancs de la promenade Saint-Gilles dégradés par la chute des arbres (18 novembre 1822) ; devis, cahier des charges et procès-verbal d'adjudication à Joseph Magne, entrepreneur de terrasses à Étampes, de fouilles de terre sur la promenade des Prés, depuis le pont de Saint-Gilles jusqu'au pont de Saint-Fiacre et au pont des Dames (23 juin 1824) ; affiche de l'adjudication le 10 janvier 1882 de peupliers

et d'ormes plantés sur la rive droite de la Louette, entre le pont de Chauffour et le moulin à Tan (31 x 40 cm, 3 décembre 1881) ; cahier des charges et procès-verbal d'adjudication à M. Guitton des arbres précités (10 janvier 1882).

2 N 6 [ancienne cote 2 N 23] – Cahier des charges et procès-verbal d'adjudication à Robert Gager, marchand grainetier à Étampes, des 146 ormes plantés sur la promenade des Prés, entre le pont Queneau et le pont de Saint-Gilles (25 novembre 1822).

2 N 7 [ancienne cote 2 N 24] – Cahier des charges et procès-verbal d'adjudication à Louis Nicolas Bruère, marchand de bois à Étampes, des ormes et peupliers de la promenade des Prés, depuis les Portereaux jusqu'à la porte Saint-Gilles (17 septembre 1823) ; cahier des charges et procès-verbal d'adjudication à Louis Nicolas Bruère, marchand de bois à Étampes, des ormes et peupliers plantés entre le pont Aux-Dames et le pont Queneau (17 novembre 1823).

2 N 8 [ancienne cote 2 N 25] – Évaluation par Louis Marin Venard, premier adjoint de la mairie, des peupliers plantés entre les remparts et la rivière des Prés, depuis le petit pont en pierre jusqu'au pont Queneau, en vue de l'adjudication des dits arbres (11 décembre 1823) ; soumission solidaire de Louis Nicolas Bruère et Jean Thomas Ravet, marchands de bois à Étampes, pour lesdits arbres 15 décembre 1823) ; acceptation de la transaction par le préfet (24 décembre 1823).

2 N 9 [ancienne cote 2 N 26] – Cahier des charges et procès-verbal d'adjudication à Louis Thomas Imbault, marchand de bois à Étampes, des ormes et peupliers de la promenade des Prés, depuis le pont Queneau jusqu'à la porte Saint-Gilles (12 novembre 1824).

2 N 10 [ancienne cote 2 N 11] – Rapport d'estimation de Jean-Gilles Boivin-Chevallier, adjoint au maire, sur les arbres à abattre (28 novembre 1825) ; délibération du Conseil municipal du 5 décembre 1825 ; cahier des charges, acte d'engagement et procès-verbal d'adjudication à Pierre François Guérin, marchand de bois à La Ferté-Alais, de 120 arbres : ormes depuis la tourelle du Loup (entre la petite rivière des Prés et les remparts), ormes depuis la tourelle du Loup jusqu'aux Portereaux, ormes et peupliers entre les remparts et la rivière depuis les Portereaux jusqu'au jardin des religieuses [de la Congrégation], et platanes sur la berge de la rivière du Port (13 février 1826).

2 N 11 [ancienne cote 2 N 21] – Cahier des charges, délibération du Conseil municipal du 18 août 1826 et procès-verbal d'adjudication à Charles Barthélémy Piat Sergent, propriétaire à Étampes, des 38 ormes plantés sur la promenade des remparts de Guinette, depuis la porte Dorée jusqu'à la ruelle du Mouton [conjointement à la démolition du jambage de la porte des Lions et de la porte Dorée, dans la côte de Guinette, et de la construction de l'escalier à la porte Dorée, le produit de la vente des arbres devant contribuer au financement de la continuité de la promenade] (9 octobre 1826) ; lettre du sous-préfet au maire d'étampes, lui proposant que le Conseil municipal se réunisse pour donner à la nouvelle promenade le nom d'allée Bourbon ou de boulevard Bourbon, 11 août 1826.

2 N 12 [ancienne cote 2 N 12]– Délibération du Conseil municipal du 13 mai 1829 décidant l'abattage et la vente des 328 peupliers plantés sur la promenade dite Allée royale [anciennement nommée promenade de Coquerive], près les moulins du Port [moulins Gérosme, place du Port] ; estimation, par Louis Thomas Imbault, marchand de bois à Étampes, des dits arbres (10 août 1829) ; cahier des charges et procès-verbal

de l'adjudication des dits arbres à Louis Thomas Imbault (30 octobre 1829) ; refus préfectoral d'approuver l'adjudication, l'adjudicataire ayant procédé comme expert à l'estimation de la valeur des arbres (12 décembre 1829) ; nouvelle adjudication des dits arbres, cette fois à Louis Henry Jérôme Vallot, marchand de vin en gros à Étampes (31 décembre 1829) ; deux affiches annonçant la mise en vente des dits arbres (26 x 42 cm, 16 octobre 1829 et 22 décembre 1829).

2 N 13 – Estimation et descriptif des arbres vendus par adjudication du 31 décembre 1829 à M. Vallot, marchand de vin en gros [sans mention de date].

2 N 14 – Rapport d'estimation de François Joseph Mainfroy, conseiller municipal, de 91 arbres situés à l'extrémité du boulevard Henri-IV et au retour sur le terrain de la Foire aux chevaux, en vue des travaux à réaliser sur la promenade entre la porte Dorée et la porte des Lions (9 février 1830) ; délibération du Conseil municipal du 12 février 1830 sur l'abattage et la vente des dits arbres ; cahier des charges et procès-verbal d'adjudication à Pierre Vincenot, ancien capitaine de cavalerie, demeurant à Étampes, des dits arbres (13 mars 1830).

2 N 15 [ancienne cote 2 N 13] – Cahier des charges et procès-verbal d'adjudication à Pierre Victor Laroche, charron à Étampes, de 84 arbres plantés sur l'ancien cimetière de Notre-Dame, attenant à la promenade du Port ; ceci en vue de l'établissement d'un jeu de paume (31 janvier 1834).

2 N 16 – Cahier des charges et procès-verbal de vente par adjudication à Louis Thomas Imbault, marchand de bois, de 14 ormes plantés devant le moulin du sieur Gatineau, île Maubelle, et d'un lot de peupliers italiens plantés près des Portereaux (5 mars 1835).

2 N 17 – Cahier des charges et procès-verbal de vente par adjudication à Victor Sulpice Degré, menuisier mécanicien, de 14 ormes sis à Étampes sur la promenade de l'île Maubelle, près le moulin du sieur Gatineau, et conduisant à la promenade du Port (5 août 1835).

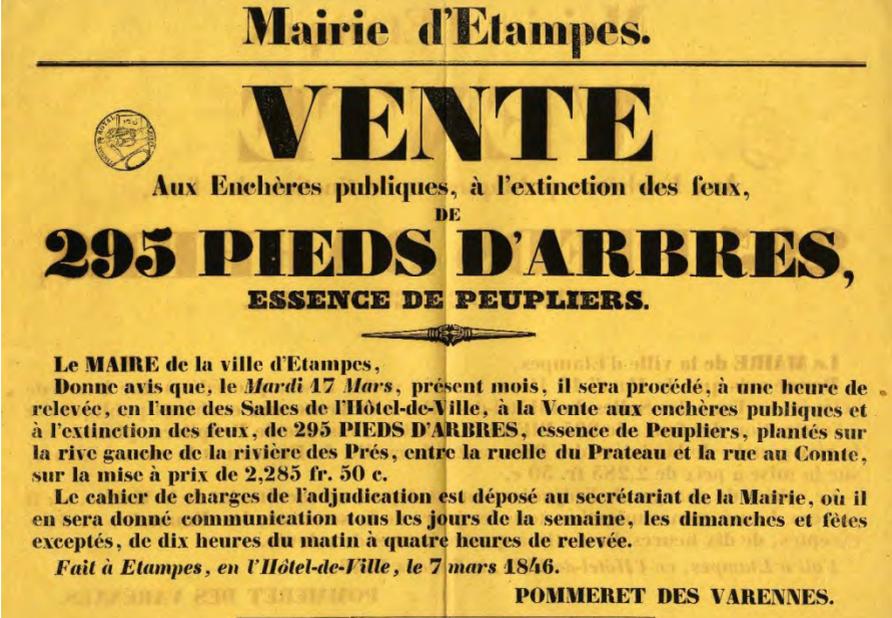
2 N 18 – Cahier des charges et procès-verbal de vente par adjudication à Félix Joseph Beurlier de 14 ormes sis près le Petit Moulin et le pont d'Anjouan (21 août 1835).

2 N 19 [ancienne cote 2 N 15] – Cahier des charges et procès-verbal d'adjudication à Magloire Rousseau, charron à Étampes, de 96 ormes [promenade des Prés] sis près la porte Saint-Gilles, longeant la rivière forcée entre les deux abreuvoirs des Cordeliers et de Saint-Gilles et la petite rivière des Prés depuis le pont jusqu'à la tourelle du Loup (31 janvier 1836) ; cahier des charges et procès-verbal de non-adjudication (pour cause d'enchères insuffisantes) des ormes et peupliers longeant le rempart attenant au mur de clôture des Dames religieuses de la Congrégation, ensuite entre la rivière d'Étampes et la petite rivière des Prés, et enfin depuis le pont de Saint-Gilles jusqu'au pont Queneau (14 octobre 1835).

2 N 20 [ancienne cote 2 N 16] – Cahier des charges et procès-verbal d'adjudication à Alexandre Jean-Baptiste Auclère-Demigny, entrepreneur de bâtiments, de 1511 fagots de peupliers situés sur la promenade des Prés, depuis le pont d'Anjouan jusqu'aux Portereaux (8 février 1836).

2 N 21 [ancienne cote 2 N 4] – Cahier des charges et procès-verbal d'adjudication à Joseph Lavoux et Mathurin Grellier, marchands de bois à Étampes, des peupliers entre la porte Saint-Gilles et la porte du Prateau, et des ormes et platanes situés sur la rivière du Port (26 février 1841).

2 N 22 [ancienne cote 2 N 5] – Cahier des charges et procès-verbal d'adjudication à Charles Genty, marchand de bois à Souzy-la-Briche, des peupliers italiens plantés sur la rive gauche de la rivière des Prés, entre la tourelle de Jean Gatineau [rue au Comte] et la ruelle du Prateau (17 mars 1846) ; affiche de ladite vente (42 x 31 cm, 7 mars 1846).



Mairie d'Etampes.

VENTE

Aux Enchères publiques, à l'extinction des feux,
DE

295 PIEDS D'ARBRES,
ESSENCE DE PEUPLIERS.

Le MAIRE de la ville d'Etampes,
Donne avis que, le *Mardi 17 Mars*, présent mois, il sera procédé, à une heure de relevée, en l'une des Salles de l'Hôtel-de-Ville, à la Vente aux enchères publiques et à l'extinction des feux, de 295 PIEDS D'ARBRES, essence de Peupliers, plantés sur la rive gauche de la rivière des Prés, entre la ruelle du Prateau et la rue au Comte, sur la mise à prix de 2,285 fr. 50 c.

Le cahier de charges de l'adjudication est déposé au secrétariat de la Mairie, où il en sera donné communication tous les jours de la semaine, les dimanches et fêtes exceptés, de dix heures du matin à quatre heures de relevée.

Fait à Etampes, en l'Hôtel-de-Ville, le 7 mars 1846.

POMMERET DES VARENNES.

Affiche de vente des peupliers de la Promenade des Prés en 1846 (4 N 22)

2 N 23 [ancienne cote 2 N 6] – Cahier des charges et procès-verbal d'adjudication à Narcisse Levayer, marchand de bois à Étampes, de peupliers italiens plantés sur la rivière des Prés, entre la porte Saint-Gilles et les Portereaux (11 février 1847) ; affiche de ladite adjudication (41 X 30 cm, 2 février 1847) ; cahier des charges et procès-verbal d'adjudication à Jules Alexis Lavigne, marchand de meubles à Étampes, de tilleuls plantés promenade et allée de Coquerive (20 décembre 1847).

2 N 24 [ancienne cote 2 N 7] – Cahier des charges et procès-verbal d’adjudication à MM. Nancy et Chauvet de peupliers italiens et d’un orme plantés sur le terrain communal de la tourelle des Dames religieuses, aux Portereaux [entre la rivière des Prés, le mur de clôture du jardin des Dames religieuses de la Congrégation, et la berge de la rivière] (26 mars 1852).

2 N 25 [ancienne cote 2 N 29] – Cahier des charges et procès-verbal d’adjudication à Sulpice Victor Degré, marchand de bois place Saint-Gilles, de trois lots d’arbres plantés sur la partie haute de la promenade du Port (24 janvier 1861).

2 N 26 [ancienne cote 2 N 18] – Estimation et adjudication aux enchères des 228 peupliers formant l’allée de Coquerive (21 février 1870) : cahier des charges ; adjudication de 215 ormes plantés sur la rive droite de la rivière des Prés, entre les Portereaux et le pont aux Dames : affiche (30 x 41 cm, imprimerie Auguste Allien, 31 janvier 1870) et cahier des charges et estimation établie par M. Levayer-Bourdeau (16 décembre 1869).

2 N 27 [ancienne cote 2 N 17] – Cahier des charges, délibération du Conseil municipal du 21 mai 1877 et procès-verbal d’adjudication à M. Bouchée, marchand de bois à Étampes, de 226 peupliers formant l’allée de Coquerive (27 septembre 1877) ; affiche annonçant la mise en vente (31 x 43 cm, imprimerie Auguste Allien, 3 septembre 1877).

2 N 28 [ancienne cote 2 N 8] – Cahier des charges et procès-verbal d’adjudication à Casimir Auguste Berthelot d’acacias et ormes plantés entre la route de Dourdan et le cimetière de Saint-Basile ancien (9 décembre 1886) ; affiche de ladite adjudication (31 x 46 cm, 16 novembre 1886).

2 N 29 [ancienne cote 2 N 9] – Cahier des charges et procès-verbal d’adjudication à M. Berthelot de trois lots d’arbres : italiens sur le marché aux Vaches et peupliers avenue de Bonnevaux (vers le pont de Pierre) (15 mars 1894).

2 N 30 [ancienne cote 2 N 19] – Estimation par M. Jouanneau, charron à Morigny (sans mention de date), cahier des charges et procès-verbal d’adjudication à MM. Alexis Leblanc, Saulay, Berthelot et Cailloux (demeurant à Étampes), Guitton, Duchon (demeurant à Chalo-Saint-Mars) et Blondeau (demeurant à Corbeil), de plusieurs lots d’ormes situés boulevard Berchère et promenade des Prés, depuis la rue au Comte jusqu’aux Portereaux (21 janvier 1897) ; procès-verbal d’adjudication à M. Jouanneau d’un lot d’ormes situés boulevard Berchère et promenade des Prés (28 novembre 1897) ; vente à MM. Berthelot et Cailloux de 158 ormes situés boulevard Berchère et promenade des Prés (acte du 5 novembre 1898 et délibération du Conseil municipal du 7 novembre 1898).

2 N 31 [ancienne cote 2 N 20] – Cahier des charges pour la vente sur pied des arbres de l’avenue de Coquerive (1er février 1907) ; cahier des charges pour l’abattage et la vente des arbres de l’avenue de Coquerive (2 mars 1907) ; procès-verbal de la vente aux enchères des dits arbres à Raoul Guyot, demeurant à Paris (2 mars 1907) ; affiche annonçant cette vente (31 x 42 cm, imprimerie Lecesne-Allien, 6 février 1907).

3 N – Eaux

3 N 1 [ancienne cote 3 N 10] – Pièces de correspondance relatives au puits de Sainte-Barbe situé face au portail principal de l'église Saint-Basile. – Comprend : brouillon de lettre de la Ville à M. Brice, ingénieur à Étampes, sur l'emplacement (préjudiciable au trafic de la route 20 de Paris à Toulouse et propice aux accidents) du puits de Sainte-Barbe, « placé presque au milieu de la grande rue » (6 septembre 1809) ; lettre de M. Vallée à M. Delamare, proposant la destruction du puits de Sainte-Barbe et sa reconstruction un peu plus loin (1er mai 1813) ; pétition de douze habitants du quartier Saint-Basile adressée au maire et qui demande la réparation rapide du puits, dégradé par des accidents (3 juin 1828) ; brouillon d'une lettre du maire au sous-préfet, demandant à ce dernier d'autoriser la réparation rapide du puits (3 juillet 1828) ; lettre de M. de Tullières, conseiller d'arrondissement délégué, au maire, l'informant que l'ingénieur des ponts et chaussées viendra à Étampes, pour statuer sur le cas du puits (8 juillet 1828).

3 N 2 [ancienne cote 3 N 6] – Projet de réparation du puits de la rue Saint-Mars. – Comprend : devis des réparations à faire (dressé par l'architecte Michau, sans mention de date – vers 1825).

3 N 3 [ancienne cote 3 N 7] – Projet de réparation du puits du carrefour Aux-Chats, en face l'église Notre-Dame et l'hospice [Hôtel-Dieu]. Comprend : devis des réparations à faire (dressé par l'architecte Michau, 30 mars 1825).

3 N 4 – Pièces de correspondance relatives au puits de la rue Sans-Pain. – Comprend : brouillon de lettre du maire au sous-préfet, lui demandant l'autorisation de réparer rapidement ledit puits situé à l'extrémité du faubourg Saint-Pierre, sur la route départementale numéro 4 d'Étampes à Pithiviers (28 mars 1829) ; réponse du sous-préfet au maire, soulignant l'avis négatif de l'ingénieur [des ponts et chaussées], et ce malgré une pétition des habitants (27 avril 1829) ; brouillon d'une note du maire au sous-préfet, dans laquelle le premier conteste les conclusions de l'ingénieur (11 mai 1829).

3 N 5 [ancienne cote 3 N 8] – Construction d'un puits en face du portail principal de l'église Saint-Basile, donnant sur la route numéro 20 de Paris à Toulouse. – Comporte : devis pour la démolition et le comblement de l'ancien puits [de Sainte-Barbe] qui est ruiné, et pour sa reconstruction sur un nouvel emplacement (devis dressé par l'architecte Magne le 8 septembre 1840) ; cahier des charges de l'adjudication des dits travaux dressé par l'architecte Magne (8 septembre 1840) ; procès-verbal d'adjudication des dits travaux à Louis Alexandre Bruneau, entrepreneur de pavage demeurant rue de l'Étape-au-vin (23 septembre 1840) ; acte d'engagement du dit adjudicataire (23 septembre 1840) ; décompte des travaux exécutés dressé par l'architecte Magne (15 novembre 1841) ; trois pièces de correspondance entre la Ville et la sous-préfecture (24 septembre 1840, 8 janvier 1841, 13 décembre 1842).

3 N 6 Courrier de M. Marchon adressé au maire, lui proposant que la Ville achète une machine dont il est l'inventeur, ceci pour la mécanisation du puits de l'Humery dont le Conseil municipal a décidé l'équipement (3 mai 1845).

3 N 7 [ancienne cote 3 N 5] – Construction d'un mécanisme au puits du Chesnay. – Comporte : devis estimatif des travaux dressé par l'architecte Magne (10 mai 1852) ; acte d'engagement de Joseph Félix Beurlier, charpentier mécanicien demeurant rue du Faubourg-Saint-Jacques (27 août 1852) ; mémoire des travaux faits dressé par l'architecte Magne (29 octobre 1852) ; deux pièces de correspondance entre la Ville et la sous-préfecture (14 juillet et 18 août 1852).

3 N 8 [ancienne cote 3 N 9] – Construction d'un mécanisme au puits de Guignonville. – Comporte : devis estimatif et conditions d'exécution des travaux (dressés par l'architecte Magne, 10 septembre 1854) ; acte d'engagement de Joseph Félix Beurlier, charpentier mécanicien demeurant rue du Faubourg-Saint-Jacques (24 octobre 1854) ; décompte des travaux (dressé par l'architecte Magne, 10 mars 1855) ; trois pièces de correspondance entre la Ville et la sous-préfecture, la dernière approuvant le décompte des travaux (26 octobre 1854, 18 janvier 1857, 18 février 1857).

3 N 9 [ancienne cote 3 N 4] – Travaux d’entretien de pavage dans différentes rues et de construction d’un puits rue du Sablon. – Comporte : entretien du pavage dans les rues du Faubourg-Évezard, de la Tannerie, de la Juiverie et Basse-de-la-Foulerie : devis estimatif et cahier des charges établis par l’architecte Alphonse Adam (2 avril 1858) ; travaux de pavage à exécuter par Auguste Cadet, entrepreneur de pavage à Étampes, adjudicataire le 3 mai 1858 de la construction de trottoirs rue Sainte-Croix, avec raccordement de la rue Au-Pain et de la petite rue Sainte-Croix (dressé par l’architecte Alphonse Adam, 1858) ; descriptif des pompes fabriquées par la maison Tellier, de Pithiviers (1858) ; décompte des travaux de construction d’un puits à l’angle de la rue de l’Avaloir et de la rue du Sablon, par M. Labbé fils, entrepreneur de maçonnerie place Geoffroy-Saint-Hilaire, adjudicataire le 3 mai 1858 (28 juin 1858) ; procès-verbal de réception définitive des travaux de construction du dit puits (28 juin 1859) ; procès-verbal d’adjudication, en deux lots, des dits travaux de pavage et de construction du puits (3 mai 1858) ; actes d’engagement des dits adjudicataires (3 mai 1858) ; devis estimatif des travaux de construction du dit puits, dressé par l’architecte Alphonse Adam (23 septembre 1852) ; affiche annonçant l’adjudication du 3 mai 1858 (imprimerie Auguste Allien, 30 x 43 cm, 16 avril 1858).

3 N 10 [ancienne cote 3 N 2] – Acquisition de la mare de Guignonville. – Comporte : acte sous seing privé : promesse de vente à la Ville d’Étampes, par Antoine Bourdon, marchand de bois place de l’Hôtel-de-Ville à Étampes, et par Augustine Joséphine Daubignard, son épouse, d’une mare sise à Guignonville, cadastrée section C N° 1749 (12 décembre 1862) ; purge légale des hypothèques (janvier 1864) ; vente de ladite mare à la Ville : quittance (étude Daveluy, 16 avril 1864) ; rapport d’expert de l’architecte Letavernier : estimation

de la mare (comporte un plan de situation, plume et aquarelle sur papier, 42 x 30 cm, 4 août 1863) ; procès-verbal de bornage par le géomètre Bertrand de la place et de la mare de Guignonville (comporte : plan des lieux du hameau de Guignonville, plume et aquarelle sur papier, 18 x 26 cm, 22 novembre 1866) ; lettre d'Antoine Bourdon au maire, proposant à ce dernier de lui céder la mare de Guignonville (avec le four et la tourelle) en échange d'un terrain pris sur l'ancienne décharge publique entre le cimetière Notre-Dame, la sente des Mâchefers (ou sente des Carrières), la route numéro 191 de Mantes à Corbeil, et la gare des marchandises (sans mention de date ; comporte un plan de situation du dit terrain – plume et encre rouge sur papier, 47 x 28 cm, et un plan de situation de la mare – plume et aquarelle sur papier, 47 x 30 cm, dressé par le géomètre Bertrand, 30 juillet 1862) ; arrêté du préfet autorisant la Ville d'Étampes à faire l'acquisition de ladite mare (4 août 1863).

3 N 11 [ancienne cote 3 N 3] – Réfection de l'abreuvoir du Port. – Comporte : extrait d'un arrêté préfectoral du 25 août 1894 autorisant la Ville d'Étampes à réparer l'abreuvoir du Port et à construire une chaussée pavée sur sa rive gauche, sur la rivière d'Étampes ou rivière du Port ; enquête de commodo et incommodo (juin 1894) ; extrait de la délibération du Conseil municipal du 23 mars 1894 décidant la réfection du pavage de l'abreuvoir ; projet de pavage, dressé par A. Marquis, architecte-voyer, directeur des Eaux d'Étampes (12 mars 1894).

3 N 12 [ancienne cote 3 N 1] – Projet d'aliénation du terrain de l'abreuvoir de la rue de Saclas au profit de M. PrévotEAU. – Comporte : extrait du registre des délibérations du Conseil municipal du 29 août 1898 acceptant l'aliénation ; arrêté du préfet du 16 novembre 1898 relatif à l'enquête de commodo et incommodo ; plan du terrain entre la rue de Saclas et la rivière

de la Louette (plume et aquarelle sur calque, 28 x 37 cm, dressé par l'architecte A. Marquis).

3 N 13 [ancienne cote 58 W 3] – Moulin à Tan : prise d'eau sur la Louette (1880-1924).

3 N 14 [ancienne cote 58 W 4] – Moulin à Tan : achat d'un moteur thermique (1944-1949).

3 N 15 [ancienne cote 58 W 5] – Rapports sur l'alimentation en eau potable ; puits de la sucrerie de Morigny (1913-1949).

3 N 16 [ancienne cote 608 W 15] – Bail à la Ville d'Étampes, pour dix ans et par Georges Ernest Parisot, de son lavoir situé sente des Capucines, sur la rivière d'Étampes (étude de Gandt, 31 décembre 1923 et 23 janvier 1924).

3 N 17 [ancienne cote 510 W 5] – Alimentation en eau des écarts ruraux : Bois-Renaud, Villesauvage, Malmaison, Guignonville, Champdoux, Maison Lang, Chesnay (1929-1958). – Comporte : avant-projet de distribution d'énergie électrique dans les écarts (société Cerflu, Bourg-la-Reine, 9 décembre 1935) ; projet proposé par la Société Sud-Lumière, de Bourg-la-Reine (1929 et 1935) ; pétition des habitants du hameau de Bretagne demandant l'électrification de leur écart (1932) ; plan de la distribution électrique à Étampes (Sud-Lumière, 1/5000^e, 67 x 47 cm, février 1921) ; pétition des habitants de la rue Rose-Chéri demandant l'installation de l'éclairage public au centre de la voie (1932) ; pétition des habitants du Petit Saint-Mars demandant l'installation de l'éclairage public au pont Martine (1932) ; dossier administratif et comptable de l'électrification des hameaux (1937-1942) ; contentieux entre la Ville d'Étampes et la Société Egera, à propos de la distribution d'énergie électrique dont ladite Société

est adjudicataire depuis 1936 (1936-1946) ; dossier administratif et comptable relatif à l'électrification de la ferme de Champdoux (1938-1942).

3 N 18 [ancienne cote 670 W 31] – Alimentation en eau potable des écarts ruraux : Léon Lutaud, géologue : rapport géologique : étude hydrogéologique réglementaire d'un projet d'alimentation en eau potable des écarts de L'Humery, Bois-Renaud, Villesauvage et Malmaison (26 septembre 1955) ; étude de l'ingénieur Bruneau (même objet, 19 octobre 1948).

3 N 19 [ancienne cote 58 W 1] – Alimentation en eau potable : note descriptive et plan des réseaux (1957).

3 N 20 [ancienne cote 670 W 30] – Alimentation en eau potable des écarts ruraux : construction du réservoir de Villesauvage et du bâtiment de la station de pompage du Chesnay (1958). – Comprend : lot 1 : génie civil : marché de gré à gré avec l'entreprise Génicia ; lot 2 : appareils élévatoires pour les stations de pompage de L'Humery et du Chesnay : marché de gré à gré avec l'entreprise S.E.I.T. ; lot 3 : canalisations : hameaux de Bois-Renaud, Villesauvage, Malmaison, Guignonville, ferme de Champdoux, ferme de la Maison Lange, réservoir de Villesauvage : marché de gré à gré avec les entreprises Robert Piqueret et Georges Pichon.

3 N 21 [ancienne cote 58 W 2] – Usine des eaux : projet de construction (1959).

4 N – Propriétés : Bâtiments divers

4 N 1 [ancienne cote 1 N 13] – Acquisitions municipales en vue de l'établissement d'une nouvelle rue et place [actuelle rue Paul-Hugo]. – Comporte : lettre du sous-préfet encourageant la Ville à donner à ces deux nouvelles voies les noms de place Dauphine et de rue Dauphine, « afin de consacrer le prince héréditaire » (9 janvier 1827) ; ordonnance du roi Charles X autorisant la Ville d'Étampes à acquérir, pour l'établissement d'une nouvelle rue entre la rue des Oisons et la rue de la Tannerie, des propriétés Pinson, Boivin-Sédard, et Lelièvre (20 décembre 1826) ; procès-verbal de commodo et incommodo, par Benjamin Chauvet, commissaire (26 avril 1826) ; cahier des charges et adjudication à Pierre Élie Michau, entrepreneur de bâtiment demeurant rue Saint-Jacques, de la vente des matériaux provenant de la démolition de l'ancienne boucherie de la maison du sieur Pinson sise en face de la rue des Oisons, et cahier des charges et adjudication de la vente des matériaux provenant de la démolition de deux maisons acquises par la Ville des époux Pinson et sises rue de la Tannerie, et cahier des charges et adjudication de la vente des matériaux provenant de la démolition d'une grange avec dépendance acquises par la Ville du sieur Boivin-Sédard, et cahier des charges et adjudication de la vente des matériaux provenant de la

démolition d'une grange avec dépendance acquises par la Ville de la veuve Lelièvre et de ses enfants (11 juin 1827) ; six pièces de correspondance entre la Ville et les bureaux de l'Enregistrement au ministère des Finances, à propos des droits de quittance relatifs à l'acquisition des dites propriétés par la Ville (juillet 1827-novembre 1827) ; purge légale des hypothèques (février 1827-avril 1827) ; acte de vente à la Ville d'Étampes, par Marie Françoise Berchère, veuve de Louis Nicolas Lelièvre, marchande boulangère place Notre-Dame, et François Félix Lelièvre, garçon boulanger, et Louis Hippolyte Lelièvre, garçon boulanger, d'une grange avec cave et dépendances, le tout situé rue du Puits-de-la-Chaine (étude Venard, 18 janvier 1827) ; acte de vente à la Ville d'Étampes, par Anne Boivin, veuve de Louis Sédard, demeurant carrefour du Pont-Doré, d'une grange située rue du Puits-de-la-Chaine, ouvrant à porte charretière sur ladite rue, avec dépendances (étude Venard, 18 janvier 1827) ; acte de vente à la Ville d'Étampes, par Blaise Louis Michel Pinson, jardinier, et son épouse Marie Cécile Chaudé, de deux maisons contiguës situées rue de la Tannerie (étude Venard, 18 janvier 1827). – Anciens titres de propriété : acte de partage entre, d'une part Antoine Joseph Diday, négociant, et son épouse Marie Madeleine Guettard, d'autre part Marie Françoise Berchère, veuve de Louis Nicolas Lelièvre, marchande boulangère, et d'autre part encore Louis Hippolyte Lelièvre et François Félix Lelièvre, garçons boulangers, de quatre biens : un bâtiment appelé « la Boucherie » et servant actuellement de grange (rue du Puits-de-la-Chaine, en face de la rue des Oisons), une cave située sous ledit bâtiment, une petite cour en forme de venelle, un jardin avec hangar, le tout acquis par adjudication le 7 vendémiaire an V/28 septembre 1796 (étude Venard, 13 novembre 1818) ; déclaration de Louis Nicolas Lelièvre, boulanger place du marché Notre-Dame, selon laquelle l'acquisition faite par lui du bâtiment de « la Boucherie »

(attenant à la ruelle du Petit Mesnil-Girault), par contrat de l'administration centrale du département de Seine-et-Oise, le 7 vendémiaire an V/28 septembre 1796, l'a été à son profit, mais aussi à celui de Christophe Guettard-Rabier, négociant (étude Venard, 25 messidor an V/13 juillet 1797) ; acte de vente passé au profit de Jean-Jacques Fromentin, demeurant à Versailles, par l'administration centrale du département de Seine-et-Oise [biens des Domaines nationaux] : vente à Louis Nicolas Lelièvre, marchand boulanger, du bâtiment servant de boucherie et provenant de la Communauté des bouchers d'Étampes, sis rue des Oisons, à l'angle de la ruelle du Petit Mesnil-Girault (7 vendémiaire an V/28 septembre 1796) ; acte de vente par Jean Basile Bonneau, marchand épicier, demeurant place du marché Notre-Dame, et par son épouse Madeleine Rose Bonneau, à Anne Boivin, veuve de Louis Sedard, aubergiste carrefour du Pont-Doré, d'un bâtiment situé rue du Puits-de-la-Chaine (étude François, 20 mars 1825) ; acte de vente par Antoine Joseph Diday et par son épouse Marie Madelaine (sic) Guettard, demeurant rue des Oisons, à Jean Basile Bonneau, marchand épicier, et son épouse Madelaine (sic) Rose Bonneau, de ladite propriété (étude François, 16 mai 1823) ; procès-verbal d'estimation par l'architecte Pierre Toussaint Michau des matériaux des maisons et granges des propriétés Pinson, Lelièvre et Boivin-Sédard (28 février 1826) ; procès-verbal d'estimation par l'architecte Pierre Toussaint Michau et le maçon Augustin Girard de la propriété Lelièvre (27 février 1826) ; procès-verbal d'estimation par l'architecte Pierre Toussaint Michau et le maçon Cadet Le Rable de la propriété Pinson (27 février 1826) ; procès-verbal d'estimation par l'architecte Pierre Toussaint Michau et le maçon Cadet Le Rable de la propriété Boivin-Sédard (27 février 1826) ; estimation par l'architecte Michau des matériaux des bâtiments de M. Pinson (rue de la Tannerie), de l'« ancienne boucherie M. Lelièvre et Boivin-Sédard », de la maison de la veuve

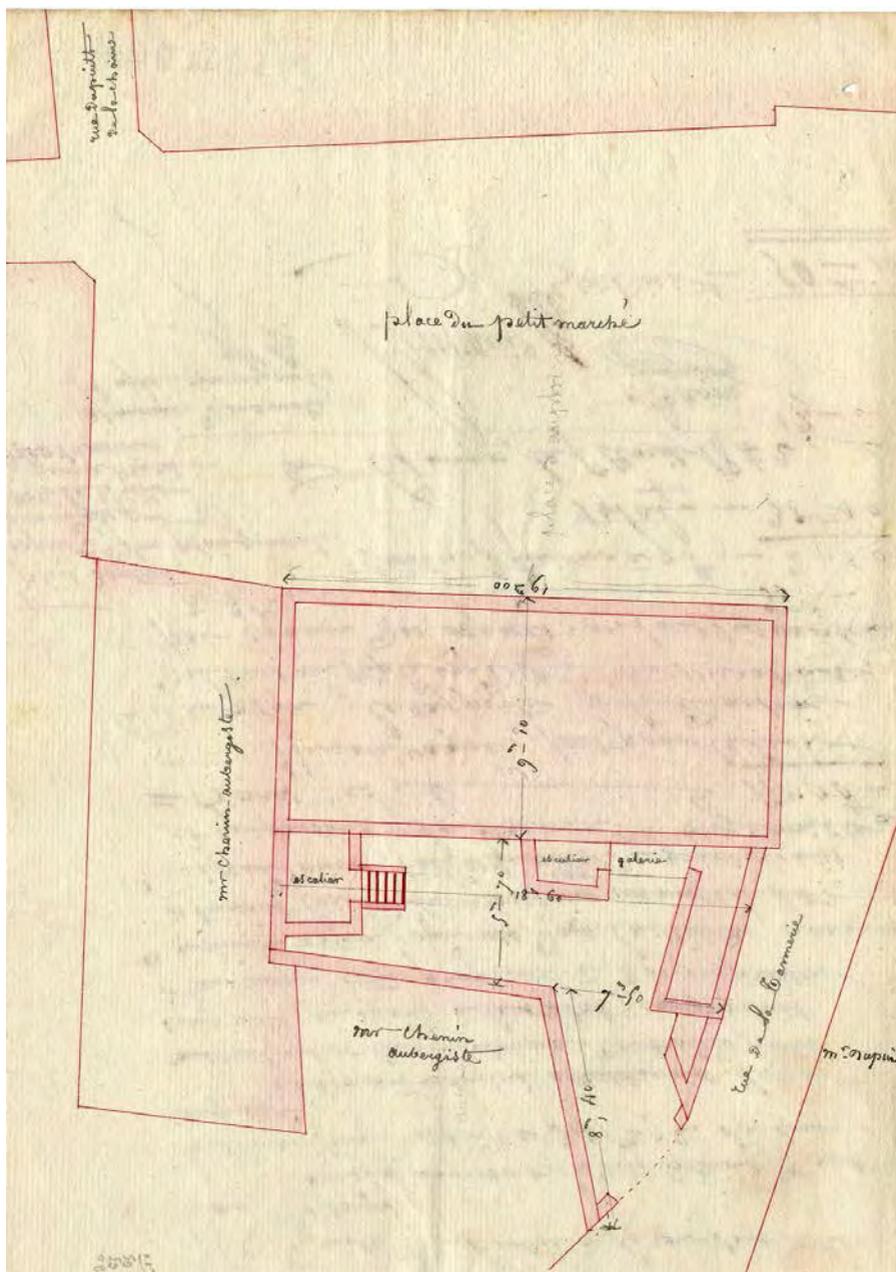
Bourganel, de la maison Dufossé occupée par Sinadot, et de la maison Fromentin (28 février 1826) ; état estimatif par le maçon Pierre Antoine Cadet Lerable des deux maisons d'Adrien Pinson, jardinier, sises rue de la Tannerie (22 février 1826) ; état estimatif par le maçon Pierre Antoine Cadet Lerable d'une grange appartenant à M. Boivin-Sédard, commissionnaire à Étampes, sise rue du Puits-de-la-Chaîne (22 février 1826) ; acte de vente à Adrien Pinson, jardinier, et à son épouse Marie Cécile Chaudé, par Louis François Lepage, boulanger, et par son épouse Anne Louise Hautefeuille, et aussi par Louis Étienne Hautefeuille, cultivateur, et par son épouse Rosalie Hautefeuille, et aussi par Philémon Hautefeuille, soldat, d'une maison sise 10 rue de la Tannerie (étude Venard, 2 juin 1810) ; partage entre les héritiers Denizeau (Françoise Élisabeth Denizeau, veuve de Barthélémy Jullemier, cultivateur à Fontenay-le-Vicomte ; Anne Louise Hautefeuille, épouse de Louis François Lepage, boulanger à Arpajon ; Rosalie Hautefeuille, épouse de Louis Étienne Hautefeuille, cultivateur à Arpajon ; Philémon Hautefeuille, soldat) : premier lot (une maison sise à Étampes, 10 rue de la Tannerie), deuxième lot (une maison sise à Bonvilliers, commune de Morigny), le premier lot revenant par tirage au sort conjointement à Anne Louise Hautefeuille, épouse de Louis François Lepage, à Rosalie Hautefeuille, épouse de Louis Étienne Hautefeuille, et à Philémon Hautefeuille, et le second lot à Françoise Élisabeth Denizeau, veuve de Barthélémy Jullemier (étude Venard, 2 juin 1810) ; acte de vente par Françoise Gilbon, veuve de Jean-Baptiste Barrault, cultivateur à Morigny, demeurant à Bonvilliers, à Adrien Pinson, jardinier, et son épouse Marie-Cécile Chaudé, d'une maison sise rue de la Tannerie, tenant à la Boucherie et à la ruelle de Mesnil-Girault (étude Venard, 26 frimaire an VI/16 décembre 1797) ; acte de vente par Jean Perrot, marchand demeurant rue de la Salle, et par son épouse Anne Madeleine Mesnage, à Jean-Baptiste Delisle, conseiller

du Roi, commissaire recenseur et contrôleur des saisies et recèdes du bailliage et autres juridictions royales d'Étampes, y demeurant, de soixante-quinze livres de rente payables tous les ans, à prendre sur la maison des dits constituants, et sise rue de la Tannerie (présentement dite de la Salle), tenant à la petite rue de Mesnil-Girault (notaire Pineau, 28 mars 1732) ; acte de vente par Jean Perot [Perrot], marchand demeurant en la maison à l'enseigne de la Poulette [Poulette], rue de la Tannerie, et par son épouse Madelaine (sic) Mesnage, à Marie Anne Bejon, veuve de Pierre Tribouillet, officier du Roi, demeurant à Étampes, de cinquante livres de rente payables annuellement sur la maison des dits constituants (notaire Gudin, 7 mars 1739) ; assignation par l'huissier Guy François Pavye, à la requête de Louis Denizeau, laboureur, demeurant en la ferme de Bauvais [Beauvais], paroisse de Saint-Germain-lès-Étampes : assignation donnée à Étienne François Fontaine, maître perruquier, demeurant à Étampes, paroisse Saint-Basile, et à son épouse Anne Madeleine Perrot, à comparaître devant le prévôt de Morigny (20 avril 1773) ; acte de vente par Geneviève Leclerc, veuve de Claude Legrain, marchand hôtelier paroisse Saint-Gilles, à Jean Parot, maréchal, d'une maison rue de la Tannerie, à l'angle de la rue du petit Mesnil-Girault, et tenant à la rue du Puits-de-la-Chaine, dite vulgairement rue des Oyson [Oisons] (notaire Gudin, 24 janvier 1738) ; acte sous seing privé : Charles Liévain, marchand hôtelier, demeurant à Étampes, délaisse à titre de loyer pour six ans, à Cantien Hage, marchand à Étampes, et à son épouse Michèle Brunet, une maison sise rue de la Salle, appelée « La Poulette » (13 décembre 1735) ; acte de reconnaissance par Pierre Paulmier, huissier en la maréchaussée d'Étampes, du versement à son profit – par Geneviève Lecle [Leclerc, veuve de Claude Legrain] – de 600 livres pour le principal rachat, extinction et amortissement de la rente foncière du bail d'héritage de ladite maison (étude Mautains, 19

juin 1718) ; acte de vente par Pierre Paulmier, archer, huissier en la maréchaussée d'Étampes, demeurant paroisse Notre-Dame, à Germaine Leclerc, veuve de Claude Legrain, marchand hôtelier, demeurant paroisse Saint-Basile, d'une maison rue de la Tannerie, anciennement rue de la Coutellerie, faisant le coin de la petite rue de Mesnil-Girault (étude Mautains, 12 octobre 1717).

4 N 2 [ancienne cote 1 N 11] – Achat et démolition de l'ancienne salle de spectacles [théâtre] du sieur Hoyau. – Comporte : rapport de M. Bertrand, géomètre, et de M. Magne, architecte : désignation et estimation des bâtiments et dépendances de la salle de spectacles d'Étampes, située rue de la Tannerie, à la réunion de la rue Sainte-Croix, longeant ainsi la place du Petit-marché, et appartenant à M. Hoyau (comporte un plan de situation, plume et aquarelle, 18 x 25 cm, 5 avril 1842) ; dix pièces de correspondance entre la Ville d'Étampes et la sous-préfecture, à propos du projet d'agrandissement de la place Dauphine au moyen de l'acquisition de la propriété Hoyau (14 mai 1842 – 14 novembre 1845) ; enquête de commodo et incommodo (avril 1842) ; brouillon de promesse de vente par Louis Étienne Hoyau, marchand épicier, et par Françoise Percheret, son épouse, à la Ville d'Étampes, de ladite propriété (sans mention de date) ; purge des hypothèques légales (Decolange, avoué, 1845-1846) ; état de l'actif et du passif de la Ville d'Étampes, exercice 1845 (12 juin 1845) ; autorisation du roi Louis-Philippe donnée à la Ville d'Étampes d'acquérir des époux Hoyau ladite salle de spectacles et ses dépendances, aux fins de démolir celles-ci pour l'agrandissement de la place du Marché et de la place du Petit-marché, ainsi que de l'élargissement de la rue de la Tannerie (29 octobre 1845) ; cahier des charges et adjudication par Louis Étienne Hoyau, professeur de danse, et par son épouse Françoise Perchelet, demeurant carrefour du Pont-Doré, et par

Pierre Alexandre Hoyau, professeur de danse, et par son épouse Joséphine Gaillard, demeurant maison de l'Arquebuse, et par Louise Angélique Alexandrine Hoyau, et par Adèle Étienne Hoyau, propriétaire à Paris, et par son épouse Victoire Zélie Forteau, et par Louis Victor Hoyau, professeur de danse à Angerville, et par son épouse Lucrèce Cornélie Choiseau, à Alexandre et Adèle Hoyau, d'une part d'une maison située à Étampes, carrefour du Pont-Doré, où sont établies une salle de spectacles et une salle de bal, d'autre part d'une rotonde située dans le jardin de la maison de l'Arquebuse et servant d'orchestre (étude Venard, 23 avril 1825) ; inventaire après décès de Marie Louise Tessier, épouse d'Étienne Hoyau [inventaire relatif, notamment, à la salle de bal et à la salle de danse du carrefour du Pont-Doré] (étude Venard, 28 avril 1820) ; promesse de vente par Louis Étienne Hoyau, marchand épicier, et par Françoise Percheret, son épouse, à la Ville d'Étampes, de leur dite propriété (16 avril 1842) ; dossier de purge légale des hypothèques (1830-1831) ; acte de vente de ladite propriété Hoyau, carrefour du Pont-Doré, à la Ville d'Étampes (étude Godin, 29 octobre 1845) ; trois quittances par lesdits vendeurs à la Ville d'Étampes (étude Godin, 18 novembre 1846, 26 octobre 1847 et 22 juillet 1848) ; cahier des charges et procès-verbal d'adjudication à Simon Augustin Girard, entrepreneur de bâtiment à Étampes, rue Saint-Jacques, de la démolition des bâtiments de l'ancienne propriété Hoyau acquise par la Ville (16 février 1846) ; rapport d'estimation des matériaux qui proviendraient de la démolition du théâtre [sic – propriété Hoyau achetée par la Ville] (par Magne, architecte, 10 décembre 1845) ; huit pièces de correspondance entre la Ville et le sous-préfet, à propos de la démolition de l'ancienne propriété Hoyau et de la vente de ses matériaux (janvier à mars 1846) ; affiche d'avis de mise en adjudication de la démolition des bâtiments de l'ancienne salle de spectacles (imprimerie G. Durandet, 42 x 30 cm, 6 février 1846).



Plan de l'ancienne salle de spectacle du sieur Hoyau avant démolition, en date du 5 avril 1842 (4 N 2)



Rue de la Ruelle Saint-Jean



Route Nationale de Bourlons à Paris.

Echelle de 0.005 millimètres p. mètre

Projet d'acquisition par la
Ville d'Etampes d'un petit
terrain en saillie sur la rue
Saint-Jean, quartier St. Martin

Monsieur Pierre Meque architecte
commis par Monsieur le Maire de la
Ville d'Etampes, et Monsieur Victor
géomètre, commis par Monsieur Vassal
ancien M. sur cette ville, pour faire
l'estimation d'un terrain situé sur la rue

Plan de la rue de la ruelle Saint-Jean du 5 juin 1842 (4 N 3)

4 N 3 [ancienne cote 1 N 12] – Acquisition des propriétés Vassal et Tircuis, ruelle Saint-Jean, aux fins d'élargir la rue Saint-Jean. – Comporte : promesse de vente à la Ville d'Étampes, par Adèle Adélaïde Buelle, autorisée par son époux Pierre Arsène Vassal, domiciliés à Villiers-sur-Orge, d'un terrain en saillie sur la rue Saint-Jean, quartier de Saint-Martin d'Étampes (11 juin 1842) ; arrêté du préfet autorisant la Ville d'Étampes à faire l'acquisition du terrain Vassal (15 juillet 1842) ; enquête de commodo et incommodo relative au dit projet d'acquisition (mai 1842) ; acte de vente à la Ville d'Étampes du dit terrain, par Adèle Adélaïde Buelle et son époux Pierre Arsène Vassal (étude Godin, 15 juillet 1842) ; rapport d'estimation du dit terrain par Pierre Magne, architecte, et Louis Bertrand, géomètre (comporte un plan de situation du terrain, plume et aquarelle, 17 x 16 cm, 5 juin 1842) ; acte de vente à la Ville d'Étampes, par Jacques Tircuis, portefaix, et par Adèle Bouzé, son épouse, d'une maison sise rue Saint-Jean et rue du Haut-Pavé, au débouché de la rue Saint-Jean, sur la route royale numéro 20 de Paris à Toulouse (étude Godin, 27 juin 1839) ; quittance par les vendeurs à la Ville (étude Godin, 16 janvier 1840) ; huit pièces de correspondance entre la Ville et le sous-préfet, à propos de cette dernière acquisition (mai 1838-juillet 1839) ; purge des hypothèques légales (novembre 1839) ; arrêté du préfet autorisant la Ville à faire ladite acquisition (23 octobre 1838) ; rapport d'estimation par Pierre Magne, architecte, et par M. Caillaux, entrepreneur de bâtiments, d'un appentis et d'un terrain appartenant à M. Tircuis, rue Saint-Jean (comprend un plan de situation, plume et aquarelle, 16 x 12 cm, 28 septembre 1838) ; arrêté du préfet autorisant M. Tircuis à exhausser la façade de sa maison le long de la route royale numéro 20, 54 rue du Haut-Pavé (26 mars 1838) ; procès-verbal d'adjudication définitive à Jacques Tircuis, portefaix, demeurant rue des Cordeliers, de ladite maison, à la requête des syndics de la faillite d'Hélène Renée Peltreau, veuve de

Jacques Emmanuel Simonneau (étude Lamare, 5 octobre 1837) ; acte sous seing privé : promesse de vente à Étienne Chanton, par Hélène Renée Peltreau, veuve de Jacques Emmanuel Simonneau, et par Charles Henry Auby, maçon en plâtre, demeurant rue du Paradis, de ladite propriété (4 février 1833) ; adjudication à la requête d'Étienne François Chevallier, cordonnier, et d'Adélaïde Augustine Hersant, son épouse, à Hélène Renée Peltreau, veuve de Jacques Emmanuel Simonneau, marchand tanneur, demeurant rue de la Vigne, de ladite propriété sise 54 grande rue du Faubourg Saint-Martin, faisant l'angle de la rue du Bas-Pavé et de la ruelle Saint-Jean, et consistant (notamment) en une boutique sur la rue (étude Lamare, 25 septembre 1831) ; obligation par Étienne François Chevallier, cordonnier, et par Adélaïde Augustine Hersant, son épouse, envers Hélène Renée Peltreau, veuve de Jacques Emmanuel Simonneau, avec notamment ladite propriété pour garantie hypothécaire (étude François, 7 mars 1826) ; vente par Jean Charles Dufossé fils, demeurant rue de la Savaterie, à Étienne François Chevallier, cordonnier, et à Adélaïde Augustine Hersant, son épouse, demeurant rue du Bas-Pavé, de ladite propriété (étude François, 2 novembre 1817) ; acte de bail par Jacques Joseph Gabaille, conseiller procureur du Roi, en conséquence du Conseil de la Ville et du Conseil du duc d'Orléans, à Jean-Baptiste Gallier, receveur des droits et barrage à la barrière de Saint-Martin d'Étampes, et y demeurant, d'un terrain vague situé au bas de la ruelle Saint-Jean, près l'Ecce Homo ou vis-à-vis la barrière, moyennant deux boisseaux d'avoine (mesure d'Étampes) de chef sens annuel et perpétuel (étude Venard, 21 mars 1770) ; approbation de ladite transaction par le duc d'Orléans (extrait des registres du Conseil du duc d'Orléans, 31 juillet 1770) ; acte de bail par Jacques Joseph Gabaille, conseiller procureur du Roi, en conséquence du Conseil de la Ville et du Conseil du duc d'Orléans, à Jean-Baptiste Gallier, receveur des droits et

barrage à la barrière de Saint-Martin d'Étampes, et y demeurant, de deux terrains vague situés au bas de la ruelle Saint-Jean, près l'Ecce Homo, dont l'un comprend une baraque construite par ledit Gallier, bail moyennant six deniers de chef sens et un boisseau de froment (étude Venard, 26 juillet 1774) ; approbation de la dite transaction par le duc d'Orléans (extrait des registres du Conseil du duc d'Orléans, 12 juillet 1774).

4 N 4 – Acte de vente à la Ville, par Pierre Lenoir, ancien receveur municipal, d'une maison située 18 rue du Perray, comprenant notamment plusieurs chambres servant de classes d'école [école des filles de Saint-Pierre], un jardin et un lavoir (étude Daveluy, 27 septembre 1858).

4 N 5 [ancienne cote 1 N 2] – Quittance par Pierre Lenoir, ancien receveur municipal, demeurant rue du Carrefour-Doré, à la Ville d'Étampes, pour la vente à cette dernière d'une maison située 18 rue du Perray [école des filles de Saint-Pierre] (étude Daveluy, 10 janvier 1859). – Vente par Jules Duclos, marchand de laines, et par Marie-Alexandrine Lamain, son épouse, à la Ville d'Étampes, d'une maison (avec lavoir, cour et jardin) sise 16 rue du Perray, laquelle maison est mitoyenne de l'école primaire et de la salle d'asile du quartier de Saint-Pierre, dont il est souhaité l'agrandissement. – Comporte : acte de vente de ladite propriété à la Ville (étude Daveluy, 2 et 4 mars 1861) ; autorisation donnée par le sous-préfet à la Ville, d'entreprendre les travaux de rattachement des propriétés mitoyennes (4 juillet 1861) ; autorisation donnée par l'administration des ponts et chaussées à la Ville, de percer des ouvertures en façade donnant sur la route impériale numéro 191 (15 mars 1862) ; purge des hypothèques relatives à l'acquisition (19 mars 1861) ; quittance des vendeurs à la Ville (étude Daveluy, 9 janvier 1864) ; estimation de la propriété avant acquisition, dressée par le géomètre Bertrand et l'architecte Pierre Magne (26 novembre

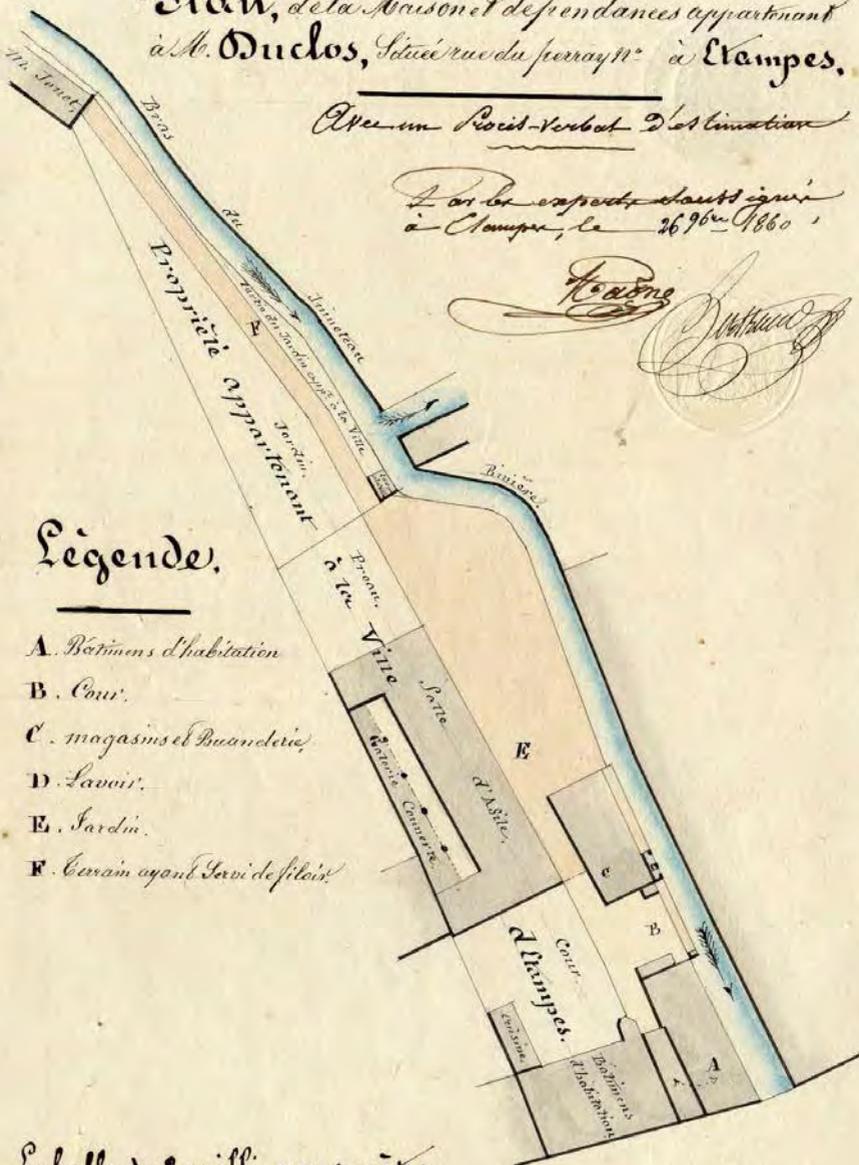
1860, comprenant un plan de situation de la propriété ainsi que de la salle d'asile et du lavoir et jardin de la ville sur le Juineteau – plume et aquarelle sur carton – 18 x 25 cm) ; titres de propriété antérieurs à l'acquisition par la Ville : inventaire après décès de Pierre Lamain (étude Bidault, 26 mai 1840), acte de vente de ladite propriété par Éloy Fromentin et Marie Madeleine Couty à Louis Lamain (maître cordier) et à sa femme Geneviève Baudet (propriété dite « en ce censive et mouvance du marquis de Valory, seigneur du Bourgneuf ») (étude Venard, 31 juillet 1782), bail à rente d'une partie de la propriété (par les époux Fromentin aux époux Lamain) (étude Venard, 30 juillet 1882) ; autorisation donnée par le préfet à la Ville, d'acheter ladite propriété en vue d'agrandir l'école des filles et la salle d'asile du quartier Saint-Pierre (8 février 1861) ; affiche annonçant l'enquête de commodo et incommodo (63 x 47 cm, imprimerie Auguste Allien, 7 décembre 1860).

Plan, de la Maison et dependances appartenant
à M. Duclos, Située rue du Perray n° à Etampes.

Avec un Procès-Verbal d'Estimation

Fait par les experts ci-dessus nommés
à Etampes, le 26 Nov 1860

Lesdits
Notaires



Légende.

- A. Bâtimens d'habitation
- B. Cour.
- C. magasins et Buanderie
- D. Lavois.
- E. Jardin.
- F. Cevain ayant servi de filoir.

Echelle de 2 milli. pour mètre.

Plan de situation du n°16 de la rue du Perray, 26 novembre 1860 (4 N 5)

Plan de la ferme de la Cour Meunier, Située à
 Champes, faubourg Saint Martin appartenant à Madame
 de Kermellec.

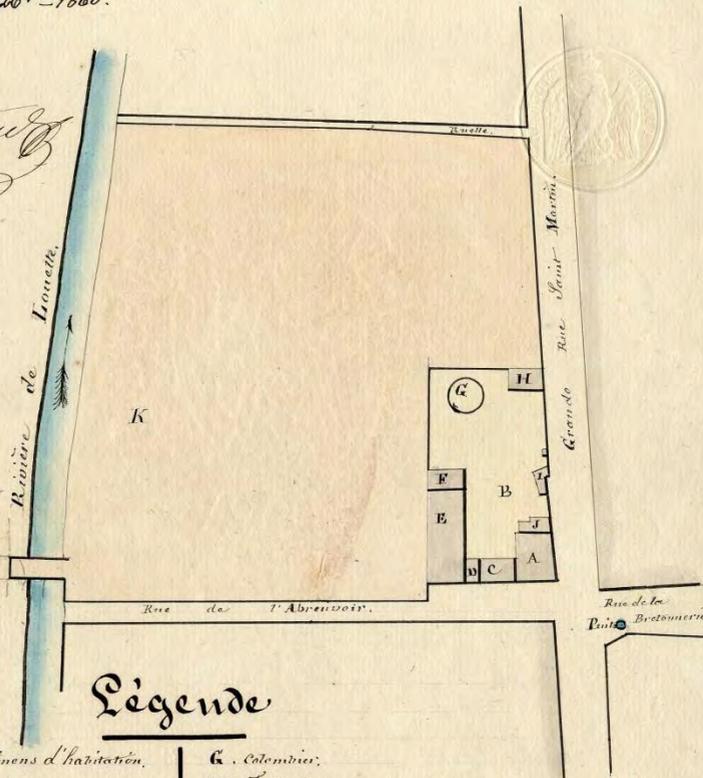
Orne un Procès-verbal
 d'Estimation

Par les experts Sautignier
 à Champes le 26^{me} 1860.

Wadon

Wadon

Chemin de Saint-Hilaire à Champes.



Légende

- | | |
|---------------------------|---------------------------------------|
| A. Bâtimens d'habitation. | G. Colombier. |
| B. Cour. | H. Fontaine. |
| C. Carrière. | I. Decente de Cave. |
| D. Vacherie. | J. Poutallier. |
| E. Granges. | K. Cour et Jardin. |
| F. Vacherie. | L. Passage dépendant de la Propriété. |

Echelle de 1. milli. p. mètre.

Plan de la ferme de la Cour Meunier, 26 novembre 1860 (4 N 6)

4 N 6 [ancienne cote 1 N 10] – Acquisition de la propriété Kermellec, 30 rue Saint-Martin, par la Ville d'Étampes. – Comporte : acte de vente à la Ville d'Étampes par Henriette Choppin de Seraincourt, comtesse de Kermellec, veuve de Thomas Marie de Kermellec, demeurant à Chaussy, d'un corps de ferme appelé « La Cour-Meunier », sis à Saint-Martin d'Étampes, à l'angle de la rue de la Porte-Brûlée (étude Daveluy, 21 mai 1861) ; rapport de M. Bertrand, géomètre, et de M. Magne, architecte, relatif au projet d'acquisition par la Ville de ladite propriété, afin d'y aménager une école primaire de filles et une salle d'asile (26 novembre 1860 – comprend un plan de situation de la ferme de la Cour-Meunier, entre grande rue Saint-Martin, rue de l'Abreuvoir et rivière de Louette, plume et aquarelle, 18 x 25 cm) ; rapport de M. Bertrand, géomètre, et de M. Magne, architecte : désignation et estimation de ladite propriété (26 novembre 1860) ; purge des hypothèques de ladite propriété (29 mai 1861) ; quittance à valoir par Mme de Kermellec à la Ville d'Étampes (étude Daveluy, 26 et 27 août 1861) ; quittance par Mme de Kermellec à la Ville d'Étampes (étude Daveluy, 6 janvier 1863) ; arrêté du sous-préfet à propos de l'enquête de commodo et incommodo (3 décembre 1860) ; note non signée et non datée sur l'opportunité de cette acquisition par la Ville ; arrêté du préfet autorisant la Ville à acheter la propriété Kermellec (8 février 1861) ; sommation par l'huissier Houdouin, à la requête de Mme de Kermellec, à Jean-Pierre Bienaimé Chauvet, cultivateur, de vider lesdits lieux dont il est locataire (5 novembre 1860) ; deux sommations par l'huissier Houdouin, à la requête de la Ville d'Étampes, à Jean-Pierre Bienaimé Chauvet, cultivateur, de vider lesdits lieux dont il est locataire (13 juillet 1861 et 24 juillet 1861) ; affiche annonçant l'enquête de commodo et incommodo (Auguste Allien imprimeur, 63 x 48 cm, 7 décembre 1860).

4 N 7 [ancienne cote 1 N 4] – Vente à la Ville d'Étampes par Anne Désirée Pavard, veuve d'Honoré Louis Jouet, et par Évelina Aurélie Jouet et François Honoré Jouet, d'une maison sise 20 rue du Perray et comprenant notamment un établissement de bains [salle d'asile du quartier Saint-Pierre]. – Comporte : acte de vente à la Ville (étude Daveluy, 18 juillet 1868) ; quittance pour solde (étude Daveluy, 11 novembre 1871) ; purge des hypothèques (28 juillet 1868) ; notoriété après le décès d'Honoré Louis Jouet (étude Degommier, Lardy, 10 juillet 1868) ; enquête de commodo et incommodo (mai 1868) ; autorisation donnée par le préfet à la Ville d'acheter ladite propriété, en vue d'agrandir l'école communale du quartier Saint-Pierre (23 juin 1868) ; titres de propriété antérieurs à l'acquisition par la Ville : état des lieux de la maison appartenant à Sédillon Guignepain (demeurant à Paris), dressé par Cadet Le Rable (maître maçon à Étampes) pour M. Malizard le 16 janvier 1828 ; état des lieux sous seing privé de la maison des Bains sise rue du Perray et louée par M. Sédillon à la veuve Guignepain et à Antoine Thévenot et Célestine Petit (sa femme) (30 décembre 1828) ; adjudication et vente d'une maison au Perray – paroisse Notre-Dame, par Marc Antoine Anseume, marchand meunier farinier demeurant faubourg Saint-Martin (moulin de Chauffour), à Pierre Georges Guignepain, marchand épicier et de salines, représenté par Marc Antoine Sédillon, avoué près le Tribunal (4 octobre 1791) ; autorisation donnée audit Guignepain de faire abattre et reconstruire la façade de sa maison (1791) ; acte de vente par Marie-Jeanne Boucher et Marie-Madeleine Boucher, à Pierre Georges Guignepain, d'un terrain sis 11 rue du Perray et contiguë à la propriété de ce dernier (étude Lorin, Neuville [Neuville-aux-Bois], 1er germinal an XIII/22 mars 1805).

4 N 8 [ancienne cote 1 N 1] – Quittance à la Ville d'Étampes par Clémence Victorine Ingé, veuve de Louis Martial

Hautefeuille, agissant en son nom personnel et comme tutrice de Lucie Louise Gabrielle Hautefeuille, et par Émile Louis Hautefeuille, pour l'acquisition par la Ville de la propriété Hamouy, sise 22 rue Saint-Antoine, le 4 mai 1885 (étude Prat-Marca – 25, 26 et 30 mars 1887).

4 N 9 – Vente à la Ville d'Étampes par Louise Chevallier, épouse de Paulin Firmin Saulet, d'une maison sise à Étampes, place de l'Hôtel-de-Ville et rue au Pain ; bail et location de ladite maison à Jacques Adrien Couté, libraire, et à Ernestine Migeon, son épouse (étude Prat-Marca, 5 novembre 1893).

4 N 10 [ancienne cote 1 N 3] – Acte de vente à la Ville d'Étampes, par Louis Florimond Petit, concierge, et par son épouse Bathilde Florence Lenoir, demeurant à Paris, et par Louis Eugène Lenoir, également demeurant à Paris, d'une maison à usage de café et marchand de vin, située 20 rue Sainte-Croix (étude Prat-Marca, 24, 26 et 30 juin 1897) [maison démolie en janvier 1898 pour agrandir la place de l'Hôtel-de-Ville].

4 N 11 – Quittance par Louis Eugène Lenoir, Louis Florimond Petit et Bathilde Florence Lenoir, son épouse, à la Ville d'Étampes, pour la vente à cette dernière d'une maison sise à Étampes, 20 rue Sainte-Croix (étude Prat-Marca, 12 mars 1898) [maison démolie en janvier 1898 pour agrandir la place de l'Hôtel-de-Ville].

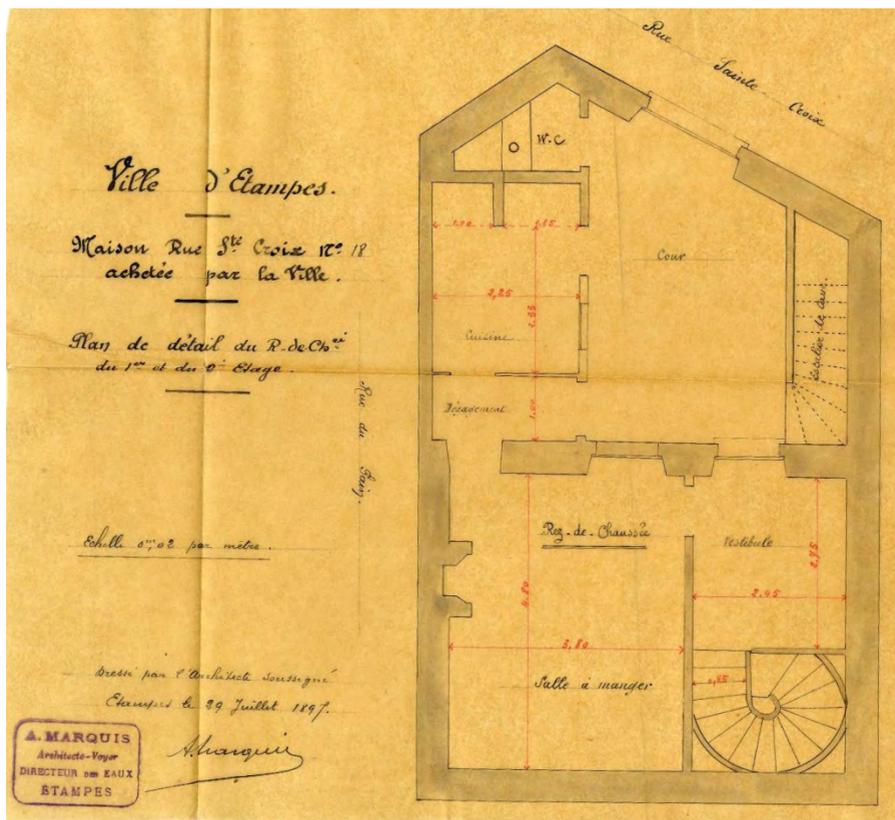
4 N 12 [ancienne cote 1 N 14] – Titres de propriété, baux de location et autres pièces relatives à trois maisons, 18 et 20 Rue Sainte-Croix, et rue du Pain (1807-1905) [maisons démolies en janvier 1898 pour agrandir la place de l'Hôtel-de-Ville]. – Comprend : étude notariale Prat-Marca : procès-verbal de non-adjudication d'une maison à usage de café et marchand de vin

située à Étampes, 20 rue Sainte-Croix, maison dépendant de la communauté de biens qui a existé entre Étienne Paturance, décédé, et son épouse Honorine Victoire Lenoir, maison présentement mise en vente et louée à Jules Girard et Louise Rifougoulet, son épouse, débitants de vins (25 mai 1885) ; acte sous seing privé : bail à loyer de ladite maison par Honorine Lenoir, veuve Paturance, à Jules Girard (17 janvier 1883) ; acte sous seing privé : bail à loyer de ladite maison par Louis Eugène Lenoir, Louis Florimond Petit et Bathilde Florence Lenoir, à Désiré Chain (2 avril 1890) ; étude notariale Fougeu : vente de ladite maison par Louis Simon Haury et Reine Marguerite Cadet, son épouse, à Étienne Paturance et Victoire Honorine Lenoir, son épouse (12 novembre 1852) ; étude Lamare : vente par Jean-Charles Dufossé de ladite maison, nouvellement reconstruite et située rue Sainte-Croix ou de la Savaterie, à Louis Simon Haury et Reine Marguerite Cadet, son épouse (22 juillet 1827) ; quittance par Victor Boucheny, propriétaire rentier, et par son épouse Zéphirine-Louise Sauvé, domiciliés à Paris, à la Ville d'Étampes, pour la vente à cette dernière de leur maison située 18 rue Sainte-Croix, faisant l'angle de la rue du Pain (étude Prat-Marca, 24 juin 1905) ; acte de vente de ladite propriété à la Ville (étude Prat-Marca, 24 et 26 juin 1897) ; acte de vente à la Ville d'Étampes, par Paulin Firmin Saulet, employé du chemin de fer de Paris à Lyon, demeurant à Paris, et par Louise Chevallier, son épouse, d'une maison sise place de l'Hôtel-de-Ville et rue du Pain (étude Prat-Marca, 5 novembre 1893) ; quittance à la Ville d'Étampes, par Paulin Firmin Saulet et Louise Chevallier, pour ladite maison (étude Prat-Marca, 10 avril 1894) ; acte de vente de ladite maison par Anastasie Lodoïska Tacheron, veuve d'Alexandre Florimond Fortin, demeurant à Paris, et par ses enfants, à Paulin Firmin Saulet, employé de commerce, demeurant à Étampes (étude Daveluy, 19 et 20 novembre 1878) ; quittance par Louis Sébastien Perrot, propriétaire, demeurant ferme de Villeneuve-

sur-Auvers, à Anastasie Lodoïska Tacheron, veuve d'Alexandre Florimond Fortin, pour l'hypothèque sur ladite maison (étude Prat-Marca, 25 novembre 1882) ; acte de vente de ladite maison par Louis Narcisse Victor Fromentin, ancien marchand libraire, et par son épouse Catherine Geneviève Grangue, à Alexandre Florimond Fortin, marchand libraire, et à son épouse Anastasie Lodoïska Tacheron (1 place de l'Hôtel-de-Ville) (étude Godin, 31 décembre 1842) ; adjudication à Mme Sauvé d'une maison sise 18 rue Sainte-Croix, faisant l'angle de la rue du Pain, à la requête des héritiers d'Aimé Dominique Houdouin, propriétaire à Chalo-Saint-Mars (étude Méneray, 13 avril 1863) ; acte de vente par Jean Charles Dufossé, propriétaire, demeurant à Étampes, à Aimé Dominique Houdouin, huissier audiencier près le tribunal civil de l'arrondissement d'Étampes, et à son épouse Marie Adélaïde Marceau, d'une petite maison sise 1 rue du Pain, et d'une autre petite maison, contiguë à la précédente et formant l'angle de la rue du Pain et de la rue de la Savaterie [rue Sainte-Croix] (étude François, 17 août 1826) ; acte de vente par Catherine Constance, veuve de Claude Rodolphe Leconte, propriétaire à Étampes, et par Catherine Leconte, veuve d'Étienne Delivré, demeurante à Étampes, et par Louis Michel Hypolite (sic) Lelièvre, marchand de laine, et par son épouse Catherine Leconte, à Jean Charles Dufossé, d'une maison sise rue Sainte-Croix (autrefois 9 rue de la Savaterie), faisant encoignure de la rue du Pain (étude François, 28 septembre 1825) ; acte de vente de ladite maison par François Alexandre Desfriches, menuisier à Angoulême, à Claude Rodolphe Leconte, négociant, et à son épouse Catherine Constance, demeurant rue de la Juiverie (étude Venard, 10 décembre 1807) ; acte de vente par Basile Moulin, veuve de Pierre Héret, juge au tribunal de première instance d'Étampes, et par Victoire Edmée Héret et Marie Flore Héret, demeurant place de l'Hôtel-de-Ville, à Jean Charles Dufossé, propriétaire, demeurant rue Sainte-Croix, de deux petites maisons sises 10

rue de la Savaterie et 1 rue du Pain (étude François, 29 septembre 1825) ; cahier des charges pour l'adjudication des matériaux des maisons appartenant à la Ville d'Étampes, sises 1 place de l'Hôtel-de-Ville, et 18 et 20 rue Sainte-Croix (dressé par l'architecte A. Marquis, 24 novembre 1897) ; cahier des charges pour l'adjudication de la démolition d'une maison appartenant à la Ville d'Étampes, sise 1 place de l'Hôtel-de-Ville et occupée par la librairie Couté (dressé par l'architecte A. Marquis, 28 mai 1897) ; acte sous seing privé : transaction entre la Ville d'Étampes d'une part, Jacques Adrien Couté et son épouse Ernestine Migeon d'autre part : les époux Couté s'engagent à quitter au 1er octobre 1895 les locaux dont ils sont locataires au 1 place de l'Hôtel-de-Ville, tandis que la Ville promet de leur vendre deux maisons sises 26 et 28 rue Sainte-Croix, ce qu'ils acceptent (3 février 1894) ; affiche annonçant l'adjudication le 12 janvier 1898 des matériaux des maisons appartenant à la Ville d'Étampes, sises 1 place de l'Hôtel-de-Ville, et 18 et 20 rue Sainte-Croix (imprimerie Lecesne-Allien, 30 x 45 cm, 11 décembre 1897) ; acte sous seing privé : promesse de vente à la Ville d'Étampes, par Louis Eugène Lenoir et par Bathilde Florence Lenoir, épouse de Louis Florimond Petit, de leur maison 20 rue Sainte-Croix, actuellement louée à M. Chain (30 et 31 mai 1897) ; acte sous seing privé : promesse de Désiré Chain faite à la Ville d'accepter moyennant indemnité la résiliation de son bail de location de ladite maison si la Ville en devient propriétaire (1er juin 1897) ; acte sous seing privé : promesse de vente à la Ville, par Victor Boucheny et son épouse Zéphirine-Louise Sauvé, de leur maison située 18 rue Sainte-Croix, faisant l'angle de la rue du Pain (28 mai 1897) ; délibérations du Conseil municipal des 15 mars 1897, 21 juin 1897 et 29 novembre 1897 décidant l'acquisition des maisons sises 18 et 20 rue Sainte-Croix, et leur démolition pour l'agrandissement de la place de l'Hôtel-de-Ville ; autorisation préfectorale donnée à la Ville d'acheter aux

époux Boucheny leur propriété 18 rue Sainte-Croix (4 décembre 1897) ; autorisation préfectorale donnée à la Ville d'acheter à M. Lenoir et Mme Petit leur propriété 20 rue Sainte-Croix (15 novembre 1897) ; procès-verbal d'estimation par l'architecte A. Marquis des maisons sises 18 et 20 rue Sainte-Croix (3 juillet 1897) ; plan de la maison sise 18 rue Sainte-Croix achetée par la Ville (49 x 30 cm, plume et aquarelle sur calque, 1/100^e, dressé par A. Marquis, 29 juillet 1897).



Plan d'une maison, 18 rue Sainte-Croix, le 29 juillet 1897 (4 N 12)

4 N 13 [ancienne cote 608 W 19] – Bail à la Ville d'Étampes par Émilie Adeline Dezy, rentière, veuve d'Alfred Alexandre Bouillet, d'un logement dans sa maison sise 49 rue Évezard, pour le logement des institutrices (étude de Gandt, 24 janvier 1913).

4 N 14 – Acte sous seing privé de location à la Ville, par Louis Alfred Mille, de deux appartements sis 4 rue des Cordeliers, et d'un autre appartement (avec dépendances) situé rue de la Plâtrerie (11 mai 1915).

4 N 15 [ancienne cote 608 W 22] – Cahier des charges pour l'adjudication du bail d'un emplacement pour l'établissement d'un chalet-restaurant dans le parc de Guinette (3 août 1916).

4 N 16 [ancienne cote 608 W 20] – Location par la Ville de propriétés privées pendant la Première Guerre mondiale. – Comprend : tableau des immeubles occupés au titre du casernement (août 1918) ; marché pour l'acquisition de bois de chauffage (1917) ; pièces de correspondance relatives au logement des réfugiés (1917-1920) ; contrat entre Marie-Thérèse Barnier et la Ville d'Étampes, pour la location du moulin Braban, en vue de l'installation d'un dépôt de prisonniers allemands (1er novembre 1915) ; contrat de location des locaux de l'entreprise Lory Frères, 8 rue Saint-Martin, pour l'installation du commandement du 139e régiment de réserve territoriale (19 janvier 1916) ; contrat d'acquisition par la Ville d'un cheval appartenant à Lory Frères (10 novembre 1916) ; location par la Ville de la maison d'Émile Napoléon Jamet, sise 16 place Saint-Gilles, pour y installer un mess d'officiers français (1er février 1916) ; location du magasin de Léonce Hutteau, rue du Ronneau, pour y loger des militaires (1er novembre 1915) ; location de la propriété Gilet, 29 rue des Cordeliers, pour y loger des militaires (1er février 1916) ; bail

entre la Ville d'Étampes et M. Legrand, pour le logement de réfugiés dans son logement sis 21 rue de la Juiverie (5 mai 1917) ; bail entre la Ville d'Étampes et Mme veuve Bonzani, pour le logement de réfugiés dans son logement sis 55 rue Saint-Jacques (23 avril 1917) ; bail entre la Ville d'Étampes et Paul Martin, pour la mise à disposition de son logement sis 7 rue Sainte-Croix (5 novembre 1918) ; bail entre la Ville d'Étampes et Félix Guitton, pour le logement de réfugiés dans son logement sis 13 rue du Perray (24 avril 1917) ; état des réparations locatives du dit logement Guitton (architecte Martin, 18 décembre 1919) ; contrat pour la location par la Ville d'un magasin situé dans les dépendances des immeubles de M. Véron, 122 rue Saint-Jacques, afin d'y loger un groupe de militaires (1er février 1916) ; bail entre la Ville d'Étampes et Louis Alfred Mille, pour la mise à disposition de deux logements sis 4 rue des Cordeliers et rue de la Plâtrerie (16 février 1915) ; contrat de location par la Ville de douze pièces dans l'immeuble de Michel Pavard, 158 rue Saint-Jacques, pour y loger un groupe de militaires (25 avril 1916).

4 N 17 [ancienne cote 608 W 21] – Location par la Ville de propriétés privées pendant la Première Guerre mondiale : bail de location à la Ville, par Adolphe Victor Gautrin, architecte, demeurant à Paris, du moulin du Port, pour le logement de militaires (20 septembre 1917).

4 N 18 – Acquisition, puis aliénation du moulin Badran inférieur dit moulin Bascle (1920 – 1931). – Comprend : copie de lettre de la Ville d'Étampes à la Ville de Paris, proposant à cette dernière de puiser de l'eau potable dans les nappes souterraines de la vallée d'Étampes, en échange d'une participation à l'entretien des rivières de la commune d'Étampes (28 février 1931) ; extrait de la délibération du Conseil municipal du 27 mars 1931 relative à la même

proposition ; accusé de réception de ladite proposition par Jean de Castellane, président du Conseil municipal de Paris (7 avril 1931) ; avis d'enquête, procès-verbal d'enquête et avis du maire, relatifs au projet d'échange de divers terrains entre l'Hospice d'Étampes et M. Duclos, terrains sis à Morigny-Champigny (décembre 1926 – mars 1927) ; note du service des travaux (Paul Albert Jousset, architecte) relative au projet d'acquisition par la Ville du moulin Badran inférieur appartenant à Mme Bascle (15 novembre 1920), et procès-verbal du dit moulin appartenant à la Ville d'Étampes (19 août 1921) ; quatre pièces relatives à l'enquête publique préalable au projet de vente du dit moulin par la Ville (octobre 1921) ; affiche annonçant la mise en adjudication le 17 décembre 1921 du « moulin désaffecté dit moulin Badran inférieur, rue Badran et rue des Moulins, et de son jardin s'étendant jusqu'à la rue Reverseleux » (étude de Gandt, 40 x 59 cm).

4 N 19 [ancienne cote 608 W 10] – Baux de location par la Ville du garage de la quincaillerie sise rue Damoise, appartenant à Roland Augustin Baudart et à son épouse Georgette Mathilde Matissart, puis à Jacques René Coutant et à son épouse Jacqueline Marie-Thérèse Gouin (1924-1947).

4 N 20 [ancienne cote 807 W 1] – Dommages de guerre aux propriétés communales consécutifs aux bombardements de 1944 : dossiers comptables des indemnités (1944-1963). – Comprend :

4 N 20.1 [ancienne cote 807 W 1.1] : dommages agricoles : jardins et squares de la ville (1947-1963). - Honoraires de l'expert O. de Grandcourt de Musset ; expertise des dommages de guerre causés aux propriétés boisées de la Ville d'Étampes (collège Jean-Etienne Guettard, place du Théâtre, place de la Bastille, entrée de l'avenue de Bonnevaux, promenade du Port,

boulevard Henri-IV, cimetière Saint-Pierre, square du Souvenir, place du Marché-Franc, bois de Guinette, jardin Guettard, donation Dallier, promenade de Guinette (1949) ; mémoire de travaux de serrurerie exécutés par Mme Poirier, place du Théâtre, pour le jardin du Théâtre (1949) ; expertise par Jean Potiron des peupliers bordant l'avenue de Bonnevaux (1948) ; correspondance entre la Ville et le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme, comprenant état descriptif et procès-verbal d'expertise des propriétés de la Ville sinistrées et demande d'indemnité au titre des dommages de guerre agricoles (1947-1949) ; avant-projet d'un jardin d'enfants sur le terrain de la donation Dallier, promenade de Guinette (plan de l'horticulteur et paysagiste G. Hillebrand, octobre 1951 ; plan de l'architecte R. Borel, novembre 1952) ; mémoire des travaux d'élagage et d'abattage des arbres mutilés par les bombardements de juin 1944 (1947) ; pièces relatives à la démolition de l'abri en béton du jardin Guettard (1949) ; correspondance et pièces comptables relatives à la fourniture de végétaux, notamment pour le square du Souvenir (donation Dallier) (1950-1956).

4 N 20.2 [ancienne cote 807 W 1.2] : immeuble de la Ville, 80 rue Saint-Jacques : devis des travaux de réparation des dommages causés par le bombardement du 10 juin 1944 (C.E. Martin, architecte, mars 1946) ; mémoire des travaux de couverture effectués par Octave Thomas (décembre 1949) ; pièces comptables de l'indemnisation (1961).

4 N 20.3 [ancienne cote 807 W 1.3] : abattoirs municipaux : dossier comptable des travaux effectués sous la direction de Marcel Pourlier, architecte (1944-1948) ; pièces comptables de l'indemnisation (1961-1963).

4 N 20.4 [ancienne cote 807 W 1.4] : maison de gardien, bois de Guinette : dossier comptable des travaux effectués sous la direction de C.E. Martin, architecte (1946-1949) ; pièces comptables de l'indemnisation (1949-1963).

4 N 20.5 [ancienne cote 807 W 1.5] : église Notre-Dame : dossier des pièces comptables de l'indemnisation des travaux de couverture (1961-1963).

4 N 20.6 [ancienne cote 807 W 1.6] : cimetière Notre-Dame nouveau : dossier comptable des travaux effectués sous la direction de C.E. Martin, architecte (1946-1949) ; pièces comptables de l'indemnisation (1949-1963).

4 N 20.7 [ancienne cote 807 W 1.7] : théâtre municipal : dossier comptable des travaux effectués sous la direction de Marcel Pourlier et C.E. Martin, architectes (1944-1949) ; pièces comptables de l'indemnisation (1949-1961).

4 N 20.8 [ancienne cote 807 W 1.8] : lavoir du Marché-Franc : dossier comptable des travaux effectués sous la direction de Marcel Pourlier et C.E. Martin, architectes (1945-1949).

4 N 20.9 [ancienne cote 807 W 1.9] : gymnase municipal, place Geoffroy-Saint-Hilaire : dossier comptable des travaux effectués sous la direction de Marcel Pourlier et C.E. Martin, architectes (1946-1948), à la suite des dégâts causés par le bombardement du 10 juin 1944 et par les troupes américaines ; pièces comptables de l'indemnisation (1949).

4 N 20.10 [ancienne cote 807 W 1.10] : bureau d'octroi, 28 et 30 avenue de Dourdan : dossier comptable des travaux

effectués sous la direction de C.E. Martin, architecte (1946-1949) ; pièces comptables de l'indemnisation (1949).

4 N 20.11 [ancienne cote 807 W 1.11] : stand de tir de Vauroux (1936-1963) : projet d'aménagement (1936) ; marché de gré à gré avec Pierre Poulet, marchand de bois (23 septembre 1938) ; règlement et tarif (avril 1939) ; inauguration du stand de tir (14 mai 1939) ; utilisation et concours organisés au stand de tir (1938-1939) ; note d'honoraire de Marcel Pourlier, architecte, pour les travaux au stand de tir (1951) ; travaux (Georges Pastraud et Marcel Pourlier, architectes) faisant suite aux dommages de guerre et indemnisation : pièces comptables et de correspondance (1947-1963).

4 N 20.12 [ancienne cote 807 W 1.12] : dommages de guerre aux propriétés communales : pièces diverses comptables et de correspondance ; répertoire des dossiers (1946-1963).

4 N 20.13 [ancienne cote 807 W 1.13] : remplacement de matériel pour canalisations, service des eaux : pièces comptables des travaux effectués par Georges Pichon et M. Piqueret (1946-1966).

4 N 20.14 [ancienne cote 807 W 1.14] : éclairage public : dossier comptable des travaux effectués sous la direction de J. Bélières, ingénieur (1950-1959) ; pièces comptables de l'indemnisation (1948-1961).

ANCIEN HOTEL —
DE LA SOUS PRÉFECTURE
A ÉTAMPES —

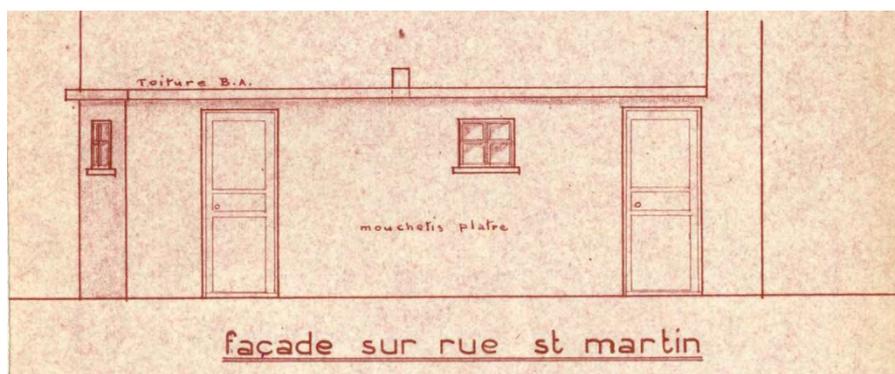
RECON

— FAÇADE SUR LA COUR D'ENTRÉE —



Vue de la façade de la salle des fêtes (ancienne Sous-préfecture, actuellement École de Musique), juin 1956 (4 N 20.14)

4 N 20.15 [ancienne cote 807 W 1.15] : salle des fêtes [ancienne Sous-préfecture, actuellement École de Musique] : reconstruction de l'aile gauche, sous la direction de Raymond Borel et de Marcel Pourlier, architectes ; reconstruction du logement des gardiens de la salle des fêtes et du stade du Filoir, promenade de Guinette : pièces comptables et relatives à l'indemnisation ; financement par la donation Dallier (1945-1962). – Comprend : ancien hôtel de la sous-préfecture : reconstruction de l'aile gauche : premier projet : vue en plan, vue des façades, coupe AB (1/100^e, 40 x 48 cm, Raymond Borel, architecte, juin 1952) ; devis estimatif par Marcel Pourlier de la valeur de la propriété donnée à la Ville par Lucie Lartillier, veuve de Cyrille Célestin Dallier, sise 46 promenade de Guinette (cadastrée B 1707p ; B 1708p ; B 1711p ; B 1716p) (20 octobre 1949) ; attestation de la propriété Dallier à la Ville d'Étampes (étude d'Antoine Latournerie, 12 novembre 1948) ; plans et coupes des bâtiments de l'ancienne propriété Dallier (1/100^e, 60 x 55 cm, Marcel Pourlier, architecte, sans mention de date).



Coupe du bureau d'octroi de Saint-Martin, vers 1948 (4 N 20.16)

4 N 20.16 [ancienne cote 807 W 1.16] : bureau d'octroi, rue Saint-Martin, détruit par faits de guerre : dossier comptable des travaux effectués sous la direction de Marcel Pourlier, architecte (1948-1949) ; pièces comptables de l'indemnisation (1948-1963) ; plan de situation, plan et coupe des bureaux (42 x 31 cm, Marcel Pourlier, architecte, sans mention de date).

4 N 20.17 [ancienne cote 807 W 1.17] : remise attenante à l'église Saint-Gilles, rue de la Rose, détruite par le bombardement du 10 juin 1944 : pièces comptables de l'indemnisation (1963). – Comprend : acte notarié de donation à la Ville d'Étampes, par Gabrielle Octavie Perthuis, épouse de Fernand Édouard Dozias, de la remise cadastrée J 724 (précédemment achetée le 20 février 1919 à Jacques Larry, marchand de porcs) (étude de Charles Leflon, 5 août 1941) ; plan de situation, plan et coupe de la remise (63 x 49 cm, Marcel Pourlier, architecte, sans mention de date) ; carte postale de l'église Saint-Gilles et de la remise (phototypie A. Bréger frères, Paris, vers 1910).

4 N 21 [ancienne cote 652 W 1] – Casino de l'Ile-de-France, allées de la Victoire et rue Van Loo : projet d'acquisition par la Ville d'Étampes (1961-1967) ; aménagement de voirie faisant suite à sa conversion en supermarché. – Comporte : plan d'ensemble du Casino (1/200^e, avril 1964) ; place du Port : plan des aménagements généraux et du parking (1/200^e, février 1967) ; plan du parking des allées de la Victoire (1/500^e, sans mention de date).

4 N 22 [ancienne cote 670 W 11] – Aliénation d'une propriété communale de la Ville d'Étampes sur le territoire de la commune de Chalo-Saint-Mars, lieu-dit Le Four-blanc, 1962-1972. – Comprend : délibération du Conseil municipal du 7 février 1972 ; avis d'estimation des Domaines ; rapport

d'estimation ; cahier des charges et avis de l'adjudication ; plan de la propriété (1/2000^e, 22 avril 1972) ; état parcellaire et plan de masse (1/25000^e et 1/200^e, Pierre Bonnet, géomètre ; 27 janvier 1971) ; pièces diverses de correspondance (1962).

4 N 23 [ancienne cote 511 W 31] – Acquisition par la Ville d'Étampes de l'immeuble de Daniel Allyre Alexendre (sic) Malon, ambulancier, et de Ginette Josyane Malon, sans profession, cadastré section BD42, n° 30 rue du Petit-Saint-Mars, pour l'aménagement du carrefour (1959-1974). – Comprend : acte de vente à la Ville (étude Caillault, 10 octobre 1974) ; avis d'estimation des Domaines (19 mars 1974) ; délibération du Conseil municipal du 24 mai 1974 acceptant le principe de l'acquisition ; plan cadastral (1/1000^e) et plan de masse (1/200^e) et plan de situation (1/5000^e) (Jean Bonnamy, géomètre, 111 x 30 cm, sans mention de date) ; arrêté préfectoral de déclaration d'utilité publique et d'autorisation d'acquisition par la Ville (25 juin 1974) ; promesse de vente (6 mai 1974) ; pièces de correspondance entre la Ville, la sous-préfecture et le Département de Seine-et-Oise (1966) ; carrefour du Petit-Saint-Mars : plan parcellaire (Pierre Bonnet, géomètre, 1/200^e, 21 avril 1966) ; plan de division de la propriété Malon : plan de situation (1/5000^e) et plan parcellaire (1/200^e) (Pierre Bonnet, géomètre, juin 1959).

4 N 24 [ancienne cote 609 W 3] – Fourniture et construction d'un bâtiment préfabriqué au Marché Franc, pour le relogement des services municipaux de la main-d'oeuvre et des syndicats : dossier de marché de gré à gré avec la Société SOFACO (1967-1969). – Comprend : délibération du Conseil municipal du 14 décembre 1967 ; devis estimatif et descriptif (2 janvier 1968) ; plan de masse (1/200^e, 111 x 30 cm, novembre 1967) ; vue en plan, coupe AA et vue de la façade principale (80 x 26 cm, 8 décembre 1967) ; plan de situation (1/5000^e, 20 x 30 cm, 5

janvier 1968) ; certificat de paiement (6 janvier 1968) ; procès-verbal de réception définitive des travaux (17 janvier 1969).

4 N 25 [ancienne cote 511 W 26] – Cession par l'État à la Ville de deux appartements sis 11 Avenue de Dourdan, cadastrés sections AM8, 9, 10, 11, lieu-dit « La Vallée Collin » (1950-1973) [revendus en 1990], dont la Ville est locataire et qui sont respectivement occupés par le sous-préfet d'Étampes et l'inspectrice des écoles maternelles. – Comprend : convention entre la Ville et l'État (16 mai 1973) ; délibérations du Conseil municipal des 16 octobre 1969, 15 janvier 1971 et 13 avril 1972 décidant l'acquisition ; plan d'acquisition des dits appartements : plan des intérieurs et de la cave (1/50^e) et extrait cadastral (1/1000^e) et plan de situation (1/5000^e) (Jean Bonnamy, géomètre, 145 x 30 cm, mai 1970) ; plan d'ensemble du terrain et des deux immeubles (ministère de la Reconstruction, 32 x 32 cm, janvier 1950) ; avis d'estimation des Domaines (13 décembre 1968).

4 N 26 [ancienne cote 511 W 32] – Acquisition par voie d'expropriation de l'immeuble Laurent (succession d'Antoine Laurent et de son épouse née Marguerite Chassaing) cadastré section AO326, 156-158 rue de la République, pour l'aménagement d'une voie de desserte de la base de loisirs, par la percée de la grande sente de la Juine, avec débouché rue de la République (poursuite du passage des Prés) (1971-1974). – Comprend : enquête d'utilité publique et parcellaire (1973) ; délibérations du Conseil municipal des 22 décembre 1972 et 23 mars 1973 décidant l'acquisition et la démolition de la propriété Laurent ; note explicative : projet de construction de onze pavillons par la société d'H.L.M. La Maison Familiale de Cambrai (30 juin 1973) ; propriété Laurent : plan de masse (1/200^e) et plan cadastral (1/1000^e) (100 x 60 cm, sans mention de date) ; zone de loisirs : plan parcellaire (1/2000^e, 140 x 50

cm, février 1973) ; esquisse d'aménagement (1er septembre 1972) ; avis d'estimation des Domaines (28 janvier 1971) ; projet de lotissement communal, sente de la Juine : plan de situation (1/5000^e, 20 x 29 cm, [1971]) et plan des lots (1/200^e, 60 x 40 cm, janvier 1971).

4 N 27 [ancienne cote 670 W 23] – Aliénation de la propriété communale cadastrée AV 7, sise 80 rue Saint-Jacques (1972 – 1979). – Comprend : dépôt du testament olographe de Charles Auguste Petit, 8 avril 1905 (étude Prat-Marca) ; extrait du testament de Charles Auguste Petit (8 décembre 1903) ; estimation de la valeur locative de l'immeuble (par le Cabinet Jean Potiron, 3 novembre 1972) ; avis d'estimation des Domaines (18 mai et 7 septembre 1978) ; projet de cahier des charges pour l'aliénation de l'immeuble (étude Raymond Caillault, 6 octobre 1978) ; délibérations du Conseil municipal des 27 septembre 1972, 23 mars 1973, 14 mai 1976 et 26 juin 1975 envisageant l'aliénation ; délibération du Conseil municipal du 26 octobre 1978 décidant l'aliénation ; une pièce de correspondance sur l'utilisation de l'immeuble par le District urbain d'Étampes (30 juillet 1976) ; plan de situation (avec notice explicative et estimative sommaire) (1/5000^e [1976]) ; plan de l'aménagement des intérieurs (1/50^e [1976]) ; plan de situation (1/5000^e) et plan cadastral (sans indication d'échelle, 1er septembre 1972) ; plan de masse (1/200^e) et extrait du plan cadastral (1/1000^e) et plan de situation (1/5000^e) (Jean Bonnamy, géomètre ; [1972]) ; bulletin de liquidation de la recette de la vente de l'immeuble (1979).

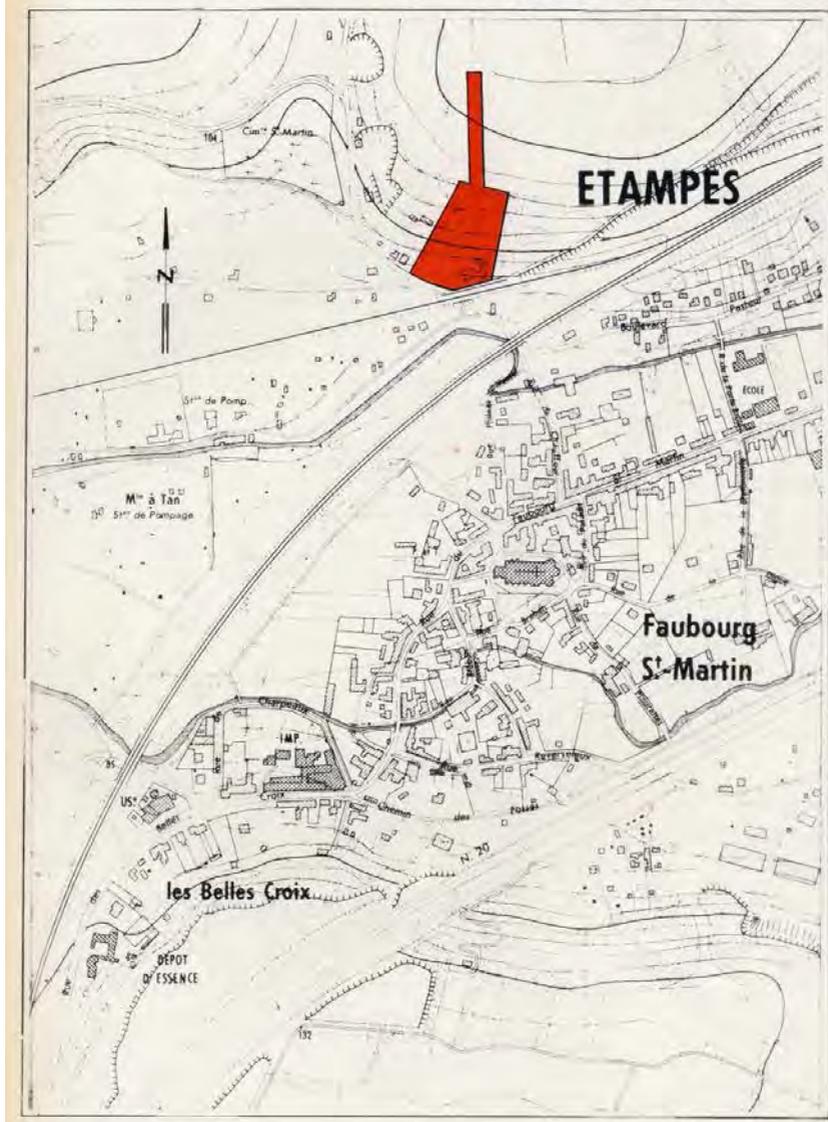
4 N 28 [ancienne cote 511 W 30] – Acquisition par la Ville de l'immeuble cadastré section AO340, 120 rue de la République (formant l'angle de la rue des Barricades, que la Ville veut élargir), appartenant à Lydie Gabrielle Pinturier, épouse de Jacques Paul Allemand, et à Claude Georges

Pinturier, marbrier à Étampes, époux de Madeleine Lucienne Blin (1973-1975). – Comprend : acte de vente à la Ville (étude Caillault, 28 décembre 1974) ; avis d'estimation des Domaines (17 octobre 1973) ; arrêté préfectoral de déclaration d'utilité publique (18 octobre 1974) ; délibération du Conseil municipal du 26 septembre 1974 ; plan de masse (1/200^e) et extrait du plan cadastral (1/1000^e) et plan de situation (1/2000^e) (Jean Bonnamy, géomètre ; [1973]) ; diverses pièces de correspondance relatives au pas de porte appartenant à Raymond Boismorand, pour son fonds de commerce « Bois Color », alors disparu (1974).

4 N 29 [ancienne cote 511 W 21] – Acquisition de la propriété Olivier, dite « Villa des Lys », cadastrée section BH 21, BH 22 et BH 25, route de Chauffour, pour y installer le logement du secrétaire général de la mairie et y aménager un parc pour les habitants du quartier Saint-Martin et les futurs occupants de la Z.A.C. de Guinette (projets demeurés sans suite – 1976). – Comprend : avis d'estimation des Domaines (12 février 1976) ; délibération du Conseil municipal du 24 septembre 1976 ; arrêté préfectoral de déclaration d'utilité publique (8 novembre 1976) ; promesse de vente (3 juin 1976) ; plan parcellaire (1/2000^e) et plan de situation (1/5000^e) et plan d'intérieur (Pierre Bonnet, géomètre, 16 septembre 1976) ; plan de situation (1/2000^e) ; rapport de Georges Nantois, directeur des Services techniques (15 septembre 1976).

PLAN de SITUATION.

Echelle : 1/5000



*Plan de situation de la Villa des Lys, route de Chauffour,
16 septembre 1976 (4 N 29)*

5 N – Biens Nationaux

5 N 1 – Adjudication au sieur Boivin, boucher, de la récolte des foins et regains de quatorze ares de prés situés prairie d'Étampes, près la fosse Gombier, lesquels prés proviennent de Jean Julien François Picart, père d'émigré (27 messidor AN VII/15 juillet 1799).

5 N 2 [ancienne cote 2 N 1] – Affiche de l'administration municipale d'Étampes annonçant la vente par adjudication de bois nationaux provenant, premièrement, de la veuve Mellet, émigrée, situés à Guigneville, deuxièmement d'Eon de Cely, émigré, situés à Soisy-sur-Ecole, troisièmement de Saint-Léon, émigré, situés à Etréchy et à Champigny (2 nivôse an VII/22 décembre 1798) ; lettre du préfet au maire d'Étampes lui annonçant que la date d'adjudication des bois est fixée au 12 frimaire an IX (2 brumaire an IX/24 octobre 1800) ; circulaire des administrateurs du département de Seine-et-Oise aux administrations municipales, à propos de la surveillance des bois (25 nivôse an VIII/15 janvier 1800) ; lettre de l'administration centrale du département de Seine-et-Oise à l'administration municipale d'Étampes, l'informant qu'elle fait suspendre la coupe du bois provenant de Valory [émigré], qui avait été adjugé à la Compagnie Félice [entrepreneurs généraux de l'habillement et équipement des armées françaises en Italie] (27 nivôse an VIII/17 janvier 1800) ; lettre de l'administration centrale du département de Seine-et-Oise à l'administration

municipale d'Étampes, lui demandant d'enquêter sur l'adjudication des bois provenant de [l'émigré] Valory (3 nivôse an VIII/24 décembre 1799) ; lettre de la Compagnie Félice à l'administration municipale d'Étampes, relative à la même vente (17 frimaire an VIII/8 décembre 1799) ; extrait du registre des délibérations de l'administration centrale du département de Seine-et-Oise : arrêté pour l'adjudication des tilleuls et charmilles du jardin dépendant de l'ancienne maison curiale (presbytère) de Boissy-sous-Saint-Yon, servant de logement à l'instituteur (19 frimaire an VII/9 décembre 1798) ; Loi 140 relative à la perception des droits d'enregistrement (affiche, 41 x 52 cm, 9 pluviôse an IV/29 janvier 1796) ; Régie nationale de l'enregistrement et domaines : avis de mise en adjudication de la coupe et arrachage des arbres tilleuls et charmilles existants dans le jardin de l'ancien presbytère de Boissy-sous-Saint-Yon [2 nivôse an VII/22 décembre 1798] ; courrier du préfet au sous-préfet du 5e arrondissement [Étampes], lui demandant les procès-verbaux des ventes de bois faites en l'an VII et l'an VIII (29 vendémiaire an IX/21 octobre 1800) ; lettre des administrateurs forestiers de Paris à l'administration municipale d'Étampes, informant cette dernière de l'envoi à son intention des procès-verbaux de balisage et martelage des coupes de bois nationaux dans l'arrondissement du district d'Étampes (27 vendémiaire an VIII/19 octobre 1799) ; procès-verbaux joints à la pièce précédente : premièrement, bois de l'émigré Saint-Léon à Etréchy et Champigny, bois de l'émigrée Mellet à Guigneville, bois de l'émigré Eon de Cely à Soisy-sur-Ecole (15 vendémiaire an VIII/7 octobre 1799), deuxièmement, bois de l'émigré Talaru au hameau d'Orgemont à Etréchy et au lieu-dit Triage des Roches à Toury et au lieu-dit Grandes et Petites Remises à Villeneuve et au lieu-dit Communs de Boissy à Boissy-sous-Saint-Yon et aussi un bois à Chamarande et aussi un bois à la Remise de Malassis à Morigny et aussi six bois à Villeneuve

(15 vendémiaire an VIII/7 octobre 1799), troisièmement, bois provenant de l'ancien domaine de La-Ferté-Alais, bois de l'émigré Montulet à Favière, bois de l'émigré Valori [Valory] à Saint-Pierre d'Étampes, bois de l'émigré Saint-Léon à Champigny, bois de l'émigré Saint-Léon près la ferme de Malassis au bout du parc de la maison de Jeurre, bois de l'émigrée Laborde au lieux-dits La Remise Corset et La Remise des Quatorze-Mines et La Remise de la Poule et Bassonville et La Remise du Chêne et Près le Bois-Joly et au bois de La Selle et au petit Bois-Sallier et à La Plantation de la Butte de Jeudi et à La Remise en Charme et à La Remise du Clos des Roux et à La Remise des Galatres et à La Remise de l'Orme Jane et à La Remise des Chardonniers à Méréville, et bois de l'émigrée Mellet à Guineville [Guigneville], et bois de l'émigré Mauroi à D'Huisson, et bois de l'émigré Eon de Cely à Soisy-sur-École et à Dannemois (15 vendémiaire an VIII/7 octobre 1799) ; lettre des administrateurs forestiers de Paris à l'administration municipale d'Étampes, à propos de la vente prévue du lot de bois provenant de l'émigrée veuve Laborde (15 brumaire an VIII/6 novembre 1799) ; arrêté du conseil général de la commune d'Étampes, relatif à la vente par adjudication des ormes bordant les remparts du couchant et des ormes bordant l'intérieur du rempart derrière l'ancienne propriété des Cordeliers [1792] ; lettre du sous-préfet au maire autorisant l'adjudication de la coupe du bois le 28 vendémiaire an XI (22 vendémiaire an XI/14 octobre 1802).

5 N 3 – Lettre du préfet de Seine-et-Oise au sous-préfet du 5^e arrondissement à Étampes, invitant le maire de ladite ville à lui transmettre le cahier des charges des adjudications de biens nationaux (14 fructidor an VIII/1^{er} septembre 1800) ; bordereau de transmission de ladite lettre par le sous-préfet au maire (24 fructidor an VIII/10 septembre 1800).

Demainel
Nationale

Liberté

Égalité

N^o 667

N^o 143 en

Préfecture

Du Département de Seine & Oise

Arch. Min
ETAMPES

Le préfet du Département de Seine et Oise, Vu
une Pétition de la veuve et des Enfants de feu le Citoyen
Jean Servin, Condanné; les pièces jointes, et l'avis de
Directeur de la Régie des Domaines.

Considérant que la loi du 21. Prairial dernier, sur la
restitution des biens des Condannés est applicable à la
Succession de Jean Servin;

Que la veuve et les Enfants ont justifié tous leurs
droits qui de leur résidence sur le territoire de la République.

Arrête qu'en Exécution de la loi du 21. Prairial au 2.
il sera procédé à la levée de tous séquestres ou scellés établis
sur les Biens provenant de feu le Citoyen Jean Servin, et
Condanné; les quels seront restitués à sa veuve et à ses Enfants
avec les loyers, intérêts et frais perçus depuis la quatorze
floréal au présent.

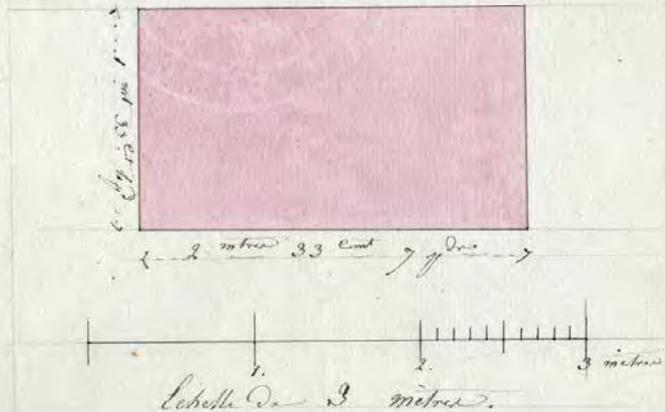
En renvoyant la dite veuve et ses Enfants à se pourvoir
sur l'avis du Ministre des finances pour obtenir l'aliénation
des sommes qui leur reviennent, à raison de l'embourcement de
objets mobiliers ci-après désignés

Arrêté préfectoral du 17 février 1801 (5 N 4)

5 N 4 [ancienne cote 5 N 2] – Arrêté du préfet de Seine-et-Oise procédant à la levée de tous séquestres ou scellés établis sur les biens provenant de feu Jean Servin, condamné, lesquels biens seront restitués à sa veuve et à ses enfants (28 pluviôse an IX/17 février 1801).



Plan figuré d'un terrain à prendre
dans le Cimetière St Gilles D'Amiens
de 2 mètres 33 cent (y compris) de longueur
sur 1 mètre 33 cent (y compris) de largeur, dont
M^r Porcher a déjà pris 1 mètre 33 cent
à demander la concession à perpétuité pour
y élever un Monument à la Mémoire de
son épouse. Dont les Restes sont déposés
dans ce terrain.



Plan de la concession perpétuelle Porcher au cimetière Saint-Gilles,
vers 1832 (6 N 2)

6 N – Concessions au Cimetière

6 N 1 [ancienne cote 4 N 4] – État numératif des tombes existant dans les cimetières d'Étampes (1819-1838) ; état des concessions dans le cimetière Saint-Gilles (1844-1865) ; tableau des monuments existant dans le cimetière de Notre-Dame au 20 juillet 1838, et surfaces occupées par chacun d'eux ; relevé et mesurage des monuments existant dans le cimetière Saint-Gilles au 24 juillet 1837.

6 N 2 [ancienne cote 4 N 1] – Concessions non portées sur les registres. – Comprend : 1) Projet de règlement des cimetières (février 1836 – avril 1839) ; 2) arrêté du maire accordant 19 concessions perpétuelles (20 février 1840) ; 3) ordonnance du roi Louis-Philippe autorisant la Ville d'Étampes à établir des concessions perpétuelles (10 décembre 1839), et règlement général des concessions dans les cimetières de la Ville (9 septembre 1839) ; 4) dossier relatif à la concession perpétuelle accordée (dans le cimetière Saint-Gilles) à Jean-Louis Porcher, ancien notaire, demeurant à Blois (1832-1833) ; 5) dossier relatif au monument funéraire de M. Ingé, ancien notaire à Méréville (cimetière Notre-Dame et Saint-Basile) (1824-1825) ; 6) dossier relatif au monument funéraire de la famille Serreau (cimetière Notre-Dame et Saint-Basile) (1819) ; 7) dossier relatif à la sépulture de Marie Thérèse Schmidt (cimetière Notre-Dame et Saint-Basile), traité à la demande de

son père, Jean-Jacques Breidt, régisseur général des subsistances militaires, domicilié à Paris, et dossier de la donation faite par ce dernier au bureau de bienfaisance d'Étampes (1817-1818) ; 8) dossier de la concession de M. Venard, notaire honoraire et maire adjoint (cimetière Notre-Dame et Saint-Basile) (1833-1834) ; 9) état des concessions perpétuelles faites dans les cimetières d'Étampes en vertu de l'ordonnance royale du 10 novembre 1839 et suivant un arrêté du maire du 20 février 1840 (20 février 1840) ; 10) état des concessions de terrains dans les cimetières d'Étampes (1840), et état des concessions faites dans les cimetières de la ville d'Étampes antérieurement à l'ouverture du présent registre (1818-1844).

6 N 3 [ancienne cote 4 N 2] – Registre des concessions de terrains dans le cimetière Saint-Basile d'Étampes (sans mention de date).

6 N 4 [ancienne cote 4 N 3] – Registre de relevé des concessions dans les cimetières de la ville d'Étampes (1855-1878).

6 N 5 [ancienne cote 4 N 5] – Concession de terrain dans les cimetières d'Étampes : formulaires de demandes individuelles (1885-1906). – Comprend : pièces diverses : arrêté du maire relatif au tarif des vacations du commissaire de police et des fossoyeurs, ainsi que du tarif des transports de corps (18 juin 1900) ; arrêté du maire imposant une demande d'autorisation pour la cueillette des fleurs de tilleul sur les places et promenades de la ville (12 juin 1900) ; arrêté du maire interdisant l'étendage du linge sur les voies carrossables ou dans l'intérieur de la ville (26 septembre 1901) ; arrêté du maire sur le balayage et l'enlèvement du crottin de cheval dans les rues de la ville (6 décembre 1902) ; arrêté du maire interdisant

l'exposition des machines et instruments agricoles non gardés sur les places publiques (11 septembre 1900) ; inventaire après le décès d'Alfred Adolphe Billard, rentier (étude Claude, 17 janvier 1899) ; acte sous seing privé : abandon, par les héritiers d'Alfred Adolphe Billard, de la concession perpétuelle achetée en 1893 par ce dernier dans le cimetière de Saint-Martin d'Étampes, et reprise de ladite concession par les héritiers de Pauline Désirée Paris, épouse du dit Billard (12 février 1902) ; acte sous seing privé : abandon, par les héritiers de Pauline Désirée Paris, épouse du dit Billard, de la concession perpétuelle achetée en 1890 par cette dernière dans le cimetière de Saint-Martin d'Étampes, (5 février 1902).

6 N 6 [ancienne cote 4 N 6] – Reprise des terrains non concédés dans les cimetières de la ville d'Étampes : affiche (42 x 67 cm, imprimerie Lecesne-Allien, 1er décembre 1892) ; affiche (50 x 63 cm, imprimerie Humbert-Droz, 1er février 1894) ; affiche (50 x 63 cm, imprimerie Humbert-Droz, 1er février 1895) ; affiche (43 x 64 cm, imprimerie Lecesne-Allien, 6 janvier 1901) ; affiche (43 x 64 cm, imprimerie Lecesne-Allien, 6 janvier 1902) ; affiche (43 x 64 cm, imprimerie Lecesne-Allien, 6 janvier 1903).

6 N 7 [ancienne cote 4 N 7] – Registre des concessions dans les cimetières de la ville d'Étampes (25 x 37 cm, 75 feuillets) (1889-1935).

6 N 8 [ancienne cote 29 W 1] – Cimetière Saint-Gilles : registre des plans des terrains concédés (plume et aquarelle, 1886-1901).

6 N 9 [ancienne cote 29 W 2] – Cimetière Saint-Martin : registre des plans des terrains concédés (plume et aquarelle, 1886-1901).

6 N 10 [ancienne cote 29 W 3] – Cimetières Notre-Dame et Saint-Basile anciens : registre des plans des terrains concédés (plume et aquarelle, 1886-1901).

6 N 11 [ancienne cote 29 W 4] – Cimetières Notre-Dame et Saint-Basile nouveaux : registre des plans des terrains concédés (plume et aquarelle, 1886-1901).

6 N 12 [ancienne cote 29 W 5] – Cimetière Saint-Pierre : registre des plans des terrains concédés (plume et aquarelle, 1886-1901).

6 N 13 [ancienne cote 29 W 6] – Cimetière Saint-Pierre nouveau : registre des plans des terrains concédés (plume et aquarelle, 1900-1925).

Table des 25 illustrations

Tous les clichés de ce numéro sont des scans de documents des Archives municipales d'Étampes opérés par Clément Wingler, archiviste. Ils sont libres de droits et d'usage, et il n'y a que la courtoisie intellectuelle qui vous oblige à en citer la source.

B. G.

1. *Plan de situation du terrain Jacques Rabereau, du Jeu de Paume et de la tourelle du rempart en date de 1800 (1 N 1), p. 10.*
2. *Procès-verbal d'arpentage, mesurage et bornage du terrain Guettard à Coquerive, dressé le 27 septembre 1813 (1 N 7), p. 16.*
3. *Plan du petit jardin appartenant à la Ville et sis près l'abreuvoir de la ruelle du Mouton dressé le 29 juillet 1820 (1 N 7), p. 17.*
4. *Plan de situation de terrains situés entre, d'une part la porte Saint-Jacques, le bureau de l'octroi, le haut de la place du Port et la pointe du Petit-Caporal, d'autre part le cimetière Notre-Dame et Saint-Basile, dressé le 3 février 1832 (1 N 8), p. 18.*
5. *Acte de vente par J.-B. Pailhet à Pierre Boivin du terrain entourant et contenant la tour de Guinette, en date du 21 septembre 1796 (1 N 10), p. 23.*
6. *Plan de situation de la rue de la Sonnette, dressé le 10 mai 1870 (1 N 14), p. 25.*

7. *Plan de situation de la ruelle Saint-Jean vers 1870* (1 N 16), p. 27.
8. *Plan de situation des propriétés de l'Armée de l'Air sises Pente-de-Guinette, en 1952* (1 N 25), p. 32.
9. *Plan d'ensemble des terrains Couté et Kayatt de Chessé, aux lieux-dits La Vallée-Collin, Guinette, Pente-de-Guinette, Murger-de-la-Bataille et Gros-Moreux, vers 1963* (1 N 26), p. 34.
10. *Plan du terrain Gerbet (auj. square du 19 mars 1962) en juillet 1971* (1 N 29), p. 38.
11. *Plan de masse du terrain Latournerie près la gare, en 1976* (1 N 36), p. 41.
12. *Cahier des charges du 9 octobre 1826* (2 N 11), p. 44.
13. *Affiche de vente des peupliers de la Promenade des Prés en 1846* (4 N 22), p. 52.
14. *Plan de situation de la mare de Guignonville en 1862* (3 N 10), p. 56.
15. *Acte notarié du 28 mars 1739* (4 N 1), p. 64.
16. *Plan de l'ancienne salle de spectacle du sieur Hoyau avant démolition, en date du 5 avril 1842* (4 N 2), p. 72.
17. *Plan de la rue de la ruelle Saint-Jean du 5 juin 1842* (4 N 3), p. 73.
18. *Plan de situation du n°16 de la rue du Perray, 26 novembre 1860* (4 N 5), p. 78.
19. *Plan de la ferme de la Cour Meunier, 26 novembre 1860* (4 N 6), p. 79.

20. *Plan d'une maison, 18 rue Sainte-Croix*, le 29 juillet 1897 (4 N 12), p. 86.
21. *Vue de la façade de la salle des fêtes (ancienne Sous-préfecture, actuellement École de Musique)*, juin 1956 (4 N 20.14), p. 93.
22. *Coupe du bureau d'octroi de Saint-Martin*, vers 1948 (4 N 20.16), p. 94.
23. *Plan de situation de la Villa des Lys, route de Chauffour*, 16 septembre 1976 (4 N 29), p. 100.
24. *Arrêté préfectoral* du 17 février 1801 (5 N 4), p. 104.
25. *Plan de la concession perpétuelle Porcher au cimetière Saint-Gilles*, vers 1832 (6 N 2), p. 106.

Table des matières

Préface	pp. 3-8
INVENTAIRE DE LA SÉRIE N	pp. 10-110
1 N – Biens communaux	pp. 10-43
2 N – Bois	pp. 44-54
3 N – Eaux	pp. 56-63
4 N – Propriétés. Bâtiments divers	pp. 64-99
5 N – Biens nationaux	pp. 100-105
6 N – Concessions au cimetière	pp. 106-110
Table des 25 illustrations	pp. 111-113

ISSN 2272-0685

Publication du *Corpus Étampois*,
et, pour ce numéro, des *Archives Municipales d'Étampes*.

Directeur de publication : Bernard Gineste

12 rue des Glycines, 91150 Étampes

redaction@corpusetampois.com

BHASE n°14 (mars 2015)

Préface de Clément Wingler pp. 3-8

Inventaire de la série N pp. 10-110

1 N – Biens communaux pp. 10-43

2 N – Bois pp. 44-54

3 N – Eaux pp. 56-63

4 N – Propriétés. Bâtiments divers pp. 64-99

5 N – Biens nationaux pp. 100-105

6 N – Concessions au cimetière pp. 106-110

Table des 25 illustrations p. 111-113

